

**Recherches pratiques sur les différentes manières de traiter les maladies vénériennes / [Joseph Jacques de Gardane].**

**Contributors**

Gardane, Joseph Jacques de, active 18th century

**Publication/Creation**

Paris : P. Didot le jeune, 1773.

**Persistent URL**

<https://wellcomecollection.org/works/zhvnk8kc>

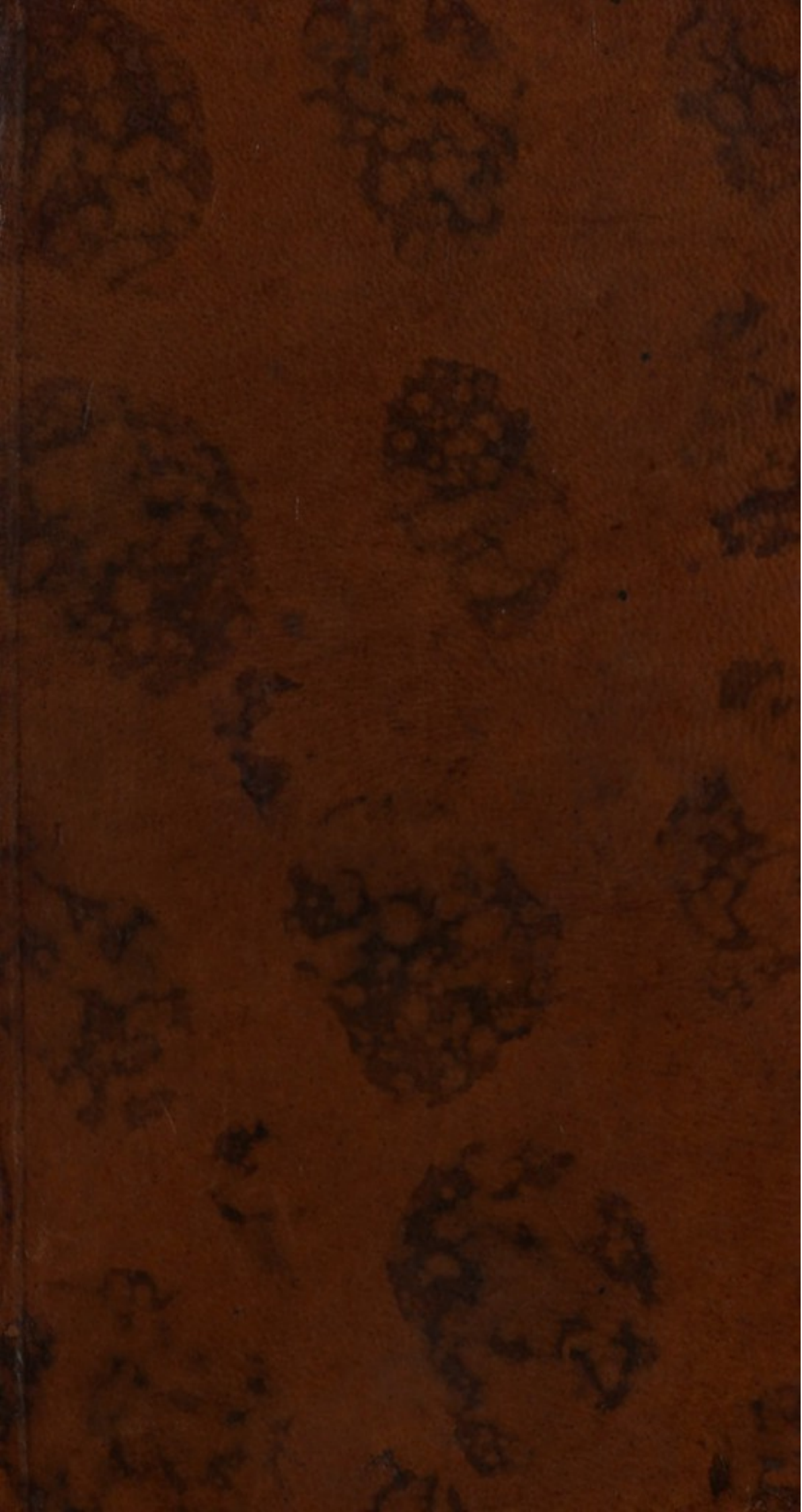
**License and attribution**

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection  
183 Euston Road  
London NW1 2BE UK  
T +44 (0)20 7611 8722  
E [library@wellcomecollection.org](mailto:library@wellcomecollection.org)  
<https://wellcomecollection.org>













C. A. Martin 1858

A. done Pochon

3, 965/A

~~ny~~  
~~fo~~

~~ce~~  
~~gt~~

RECHERCHES  
PRATIQUES

*SUR LES DIFFÉRENTES MANIÈRES DE TRAITER*

**LES MALADIES VÉNÉRIENNES.**



THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

530 SOUTH EAST ASIAN AVENUE

CHICAGO, ILLINOIS 60607

# RECHERCHES PRATIQUES

*SUR LES DIFFÉRENTES MANIÈRES DE TRAITER*  
LES MALADIES VÉNÉRIENNES.

PAR J. J. GARDANE,

Docteur-Régent de la Faculté de Médecine  
de Paris, Médecin de Montpellier,  
Censeur Royal, des Sociétés Royales des  
Sciences de Montpellier, de Nanci, &  
de l'Académie de Marseille.

---

*Quoddam secretum sibi venditant, panaceis omnibus, omnibus balzamis longè præstantius, addo unicum, singulare, propè divinum, scilicet, CUM RECTA RATIONE MEDERI. Naud. de antiquit. & dignit. Schol. Med. Parisiens.*

---

A PARIS,

Chez P. DIDOT le jeune, Quai des Augustins,

---

M. DCC. LXXIII.

*Avec Approbation, & priyilege du Roi.*



WELLCOME

HISTORICAL



LIBRARY

WELLCOME

HISTORICAL

LIBRARY

WELLCOME

HISTORICAL

LIBRARY

WELLCOME

HISTORICAL

LIBRARY



A

MONSEIGNEUR

LE COMTE

DE SAINT-FLORENTIN,

Ministre & Secrétaire d'Etat, Com-  
mandeur, Chancelier, Garde des  
Sceaux, & Surintendant des Ordres  
du Roi, &c. &c.

MONSEIGNEUR,

*L'OBJET que je traite dans cet  
Ouvrage, est digne de l'attention  
d'un Ministre aussi bienfaisant,  
& aussi éclairé que vous. Il tend à  
détruire cette contagion funeste qui  
attaque si cruellement l'Humanité,*



# ij É P I T R E.

anéantit les générations futures ;  
ou porte dans leur sang un poison  
destructeur qui affoiblit l'espece  
humaine. Chargé de veiller à la  
conservation & au bonheur de ce  
Peuple immense qui est confié à  
votre administration, vous ne dé-  
daignez pas de gemir sur les mal-  
heureuses Victimes de cette Ma-  
ladie, & un livre qui tend à la  
détruire ou à la diminuer, n'est  
pas indigne de vos regards.

C'est dans cette confiance que  
j'ai pris la liberté de vous en faire  
l'hommage ; daignez le recevoir  
avec cette bonté qui vous carac-  
térise, & permettre à l'Auteur de  
publier l'admiration qu'il a de vos  
Vertus.

Je suis avec un profond respect,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble &  
très-obéissant serviteur,  
GARDANE





## PRÉFACE.

**S**I chaque Médecin se doit un compte exact de ce qu'il a eu lieu d'observer dans sa pratique, il n'est pas moins redevable au Public du résultat de ses observations. Les circonstances m'ayant mis à portée de traiter un nombre considérable de personnes de tout âge & de tout sexe attaquées de maladies vénériennes, sans prévention pour aucun traitement particulier, plus d'une fois j'ai eu occasion de les employer ou de les voir employer tous. Il n'est gueres possible de courir cette carrière sans recueillir une suite de faits sur la pratique des



Maladies Vénéériennes : c'est de cet enchaînement de phénomènes qu'ont résulté ces Recherches. Si j'ai été assez heureux de voir mes peines couronnées par le succès, je le dois principalement à la diversité des méthodes employées suivant la foule des circonstances qui en varient ordinairement les indications. C'est cette grande vérité tant de fois annoncée, tant de fois méconnue, que j'ai eu sur-tout en vue de rappeler dans cet Ouvrage.

Dans la lecture réfléchie des différens Ecrits sur les Maladies Vénéériennes, on voit presque toujours l'Auteur passionné pour un traitement se déclarer contre tous les autres. Il importe cependant de n'en adopter aucun; tous présentent des avantages particuliers, lorsqu'une main prudente les dirige, & qu'ils sont administrés avec précaution. L'in-



térêt personnel , ou une opiniâ-  
treté sans exemple peuvent seuls  
faire penser d'une maniere diffé-  
rente.

Si l'on convient qu'il faut  
varier les Remedes dans toutes  
les Maladies , si l'empirique seul  
ne connoît qu'une maniere de les  
combattre , comment pourroit-  
on se refuser à la nécessité d'en  
admettre de différens contre celle  
dont il s'agit.

Rien n'est plus surprenant que  
le procédé qu'on a suivi jusqu'à  
présent dans le traitement de la  
contagion vénérienne ; dans tou-  
tes les saisons de l'année , tous les  
sujets qui se présentoient , sans  
égard , ni pour leur âge , ni pour  
leur sexe , sans autre préparation  
que celle qu'on employoit pour  
tout le monde , passoient par les  
mêmes épreuves : tous étoient  
saignés , purgés , baignés & frot-  
tés ; ce n'est même que depuis



peu qu'on s'est dispensé de les faire saliver ; tant la routine a toujours eu d'empire sur l'esprit de la plupart de ceux qui s'étoient approprié ce Traitement. *Faire passer par les grands Remedes* devint alors un objet de commerce , ce ne fut plus qu'une affaire de prix ; celui qui traitoit faisoit un marché ou s'engageoit à guérir le malade , dans un espace court & souvent limité ; d'où il résultoit que le temps du Traitement une fois expiré , le malade étoit censé devoir être guéri. Les reliquats de maladie dépofoient envain contre le succès supposé , on lui persuadoit son mieux être par des paroles , on le rassuroit par des promesses , enfin on le congédioit ; & c'est ainsi que s'opéroient la plupart des guérisons si vantées.

Telle a été la cause des préjugés des malades pour ou contre



certaines méthodes , & leur exigence rigoureuse d'une promesse certaine de guérison dans un temps déterminé. C'étoient les justes conditions du sujet qui traitoit pour sa santé ; conditions auxquelles ne manquoit jamais d'adhérer celui qui ne rougissoit pas de toucher des avances , d'où est venue la Charlatanerie si familière à la plupart de ceux qui traitent le mal vénérien. On finit toujours par recourir à l'astuce lorsqu'on a promis plus qu'on ne peut tenir. D'ailleurs , sans cette promesse , il étoit à craindre de voir passer en d'autres mains des malades sur la richesse desquels on fondoit souvent les plus flatteuses espérances.

Laissons à ces ames de boue la fordide avidité d'arracher un honoraire dans des momens de douleurs ; abandonnons ces harpies , qui craindroient de perdre leur



proie , à la honte & au mépris qui deviennent presque toujours leur récompense ; que les Médecins ne promettent rien à leurs malades ; s'ils entreprennent de traiter une maladie dont la guérison paroît plus assurée , qu'ils ne dissimulent pas que cette affection partage quelquefois avec les autres l'inconstance & l'opiniâtreté dont elles sont toutes susceptibles , & si forcés de remédier au moral autant qu'au physique , ils déguisent à celui qui souffre , son état & ses suites , que la crainte de l'alarmer & de perdre sa confiance ne les portent jamais à compromettre l'honneur qui fait leur partage , & la réputation qui doit leur être toujours chère. En un mot , que les malades apprennent de la bouche de leur Médecin , que si la Vérole est souvent curable , elle résiste parfois aux remèdes , qu'une Vérole



ancienne demande à être combattue plus long-temps qu'une Vérole récente, qu'il en est autrement des Traitemens dans les saisons froides que dans les chaudes, qu'on ne doit point traiter un jeune homme comme on traiteroit un adulte, que telle méthode convient à tel tempérament, qui nuiroit à un tempérament différent, qu'enfin l'art de guérir ces Maladies, en tout semblable à l'art de combattre les autres affections, n'est point un art aveugle & de pure routine, mais un art fondé sur le raisonnement & sur l'expérience, un art honorable qui distingua toujours le Médecin du Charlatan.

Dans le Tableau des Méthodes Antivénériennes, les Frictions tiennent un rang distingué. C'est de tous les traitemens celui qui a eu le plus de vogue; un appareil imposant séduira toujours le ma-



## PRE'FACE.

lade. D'ailleurs , en promettant une guérison certaine , il importoit de s'affurer du sujet qu'on traitoit , afin de n'avoir pas à combattre ses imprudences , avec la Maladie qu'on s'étoit engagé de guérir.

Quel que soit le préjugé qui ait accredité la Méthode des Frictions , ses Partisans n'ont pas tenu contre les succès multipliés de la Méthode intérieure ; des Traitemens pour le moins aussi efficaces lui ont été substitués , & graces aux découvertes faites de nos jours , les hommes frappés par le succès , commencent à croire à la possibilité de guérir de la Vérole sans l'ancien & dégoûtant usage de la pommade mercurielle.

Mais qui l'auroit cru ! ce qui devoit servir à multiplier les secours contre une maladie beaucoup trop commune , a ouvert plus



P R E' F A C E. xj

que jamais . . . porte à la charlatanerie. Lorsqu'une fois les gens de l'art ont reconnu qu'on pouvoit guérir radicalement la Vérole par des préparations intérieurement administrées , des esprits réveillés par la cupidité , fondant leur fortune sur certaines prétendues découvertes , ont cherché à éblouir la populace par des Affiches ; & moyennant quelques attestations extorquées , surprises , peut-être même imaginées , ils n'ont pas manqué de faire des duppes. Cette époque affligeante pour l'humanité , est peut-être la plus glorieuse pour la Médecine , les vrais Médecins sans cesse armés contre le monstre de la Charlatanerie , se sont toujours fait un devoir de publier ce qu'ils croyent pouvoir être utile à leurs semblables ; par cette générosité qui les caractérise , ils ont appris au Public à les discer-



ner de cette foule d'imposteurs qui, sous un extérieur médical, déguisent des sentimens aussi vils aussi méprisables, que les procédés des premiers sont honnêtes & délicats.

Toutes ces Méthodes, plus fameuses encore par leur secret que par leur succès, ont éprouvé la vicissitude des temps. Une seule semble s'élever au dessus de cette inconstance, celle dans laquelle on administre le mercure sublimé. Sans enthousiastes, sans protecteur, sans appui, on l'a vue d'abord s'accréditer dans les Armées; delà, malgré les déclamations & les cris de l'ignorance, elle s'est répandue dans les Capitales. Peut-être seroit-il difficile aujourd'hui de trouver en Europe une Ville un peu considérable, dans laquelle ce Traitement n'ait été plus ou moins administré.

Ce n'est pas autrement que j'ai



entrepris de guérir les malades qui m'ont été adressés par M. le Lieutenant Général de Police. Ce Magistrat , ami du Peuple , à qui rien n'échappe de ce qui tend à la sûreté publique , & au soulagement de l'humanité , frappé de la simplicité du Traitement & de la modicité du prix du Remede , desirant s'affurer de plus en plus de l'efficacité de ce secours , a fait loger & nourrir à ses frais , des sujets de tout âge & de tout sexe , qu'il a bien voulu confier à mes soins , la certitude de leurs guérisons est constatée , & c'est sur de pareils faits dont on ne sauroit douter , que j'ai regardé cette derniere Méthode comme la plus sûre , la plus prompte , par conséquent celle qui , dans le plus grand nombre , méritoit d'être préférée.

Quoique nous eussions beaucoup de témoignages en faveur



du Sublimé , cependant je ne sache pas qu'aucun Auteur ait donné sur cet objet aucun Ouvrage circonstancié. Le seul Mémoire qui ait paru , n'est à proprement parler , qu'un Recueil d'Observations ; le Médecin éclairé , à qui nous le devons , convient que la matiere est encore neuve. « Les Observations , dit-il , que l'on fera dans la suite , nous mettrons en état de faire une Histoire complete de ce Médicament , en ajoutant à ce Mémoire la meilleure méthode de l'administrer , les cas où on doit y apporter quelque changement , les précautions dont il faut user ; en un mot , tout ce qu'il est important d'observer en faisant prendre ce Remede , pour qu'il ait le plus grand succès ».

L'efficacité de la Méthode dont je parle étoit donc reconnue



mais on voit qu'il restoit encore à indiquer la meilleure maniere de l'employer, & les cas où il convenoit de la mittiger, ou de s'en abstenir, suivant les indications différentes. C'est ce que j'ai tâché de faire dans ces Recherches; c'est encore la raison pour laquelle je me suis plus étendu sur ce Traitement que sur tous les autres.

Une derniere façon d'administrer les mercuriaux m'a paru réunir tous les avantages, l'usage intérieur & extérieur du vif-argent. Quelles que puissent être les appréhensions de ceux qui redouteroient une si prodigieuse administration de mercure, les succès étonnans qui l'ont suivie, m'autorisent à lui donner la préférence, lorsqu'elle sera dirigée par un Médecin prudent, & que les malades pourront s'y soumettre. Mais le Peuple ne sauroit la



mettre en usage , & c'est ce qui fera toujours , chez les pauvres , employer plutôt la précédente.

Le bien qui doit résulter de ce Traitement populaire , est des plus considérables. Combien de gens , qui , honteux ou dans l'impossibilité d'entreprendre un voyage coûteux & défagréable pour se rendre du fond des campagnes à l'Hôpital de Bicêtre , se laissent dépérir faute de secours ! Combien de Villes qui manquent de ces asyles destinés à réparer les désordres de la débauche ! Que de sujets , qui , se présentant à la porte des Hôpitaux , ou ne peuvent faute de place y être reçus avant six mois ou qui admis au Traitement ordinaire , sont exténués par une salivation opiniâtre , qui les épui-  
se sans les guérir ! La perte que fait l'Etat de la main-d'œuvre de tous ces Citoyens , est im-  
mense ;



menſe ; de ce nombre pluſieurs finiſſent promptement une triſte vie , d'autres languiſſent dans la miſere & dans la douleur ; il en eſt enfin , qui , conſervant aſſez de force pour continuer leur débauche , ne ceſſent de répandre la contagion dont ils ſont infectés.

Un moyen peu coûteux , d'une efficacité reconnue , qui permettroit aux malades de ſortir & de vaquer à leurs affaires , ſeroit donc une découverte précieufe à l'Etat. « Ce ſeroit un grand avan-  
 » tage , d t M. Aſtruc , ſi l'on  
 » pouvoit trouver un Remede fa-  
 » cile & ſans frais , qui ſoulageât  
 » à coup sûr les gens du peuple  
 » hors d'état de faire la dépenſe ,  
 » & qui pût même quelquefois  
 » le guérir » Cette découverte ſi avantageuſe , la préparation du ſublimé la préſente à tout le monde ; il ne reſte plus qu'à la mettre à profit. Que ſuiyant le plan pro-



posé à la fin de ces Recherches ; on établisse dans les Villes des Bureaux publics de distribution , où les malades viendront prendre la solution mercurielle ; si l'on craint quelque'inconvénient de leur imprudence , ( crainte assurément peu fondée ) qu'on ne leur en distribue que ce qu'ils doivent en avaler chaque jour. Prévenant ainsi jusqu'au moindre accident , les Médecins rassurés de leur crainte , & plus en état de suivre les effets du médicament , , pourront traiter le peuple sans qu'il interrompe ses travaux , & goûteront ainsi la satisfaction de lui prodiguer des secours qui trop souvent lui sont refusés.

L'irrégularité du régime , la nécessité d'affronter les injures de l'air , & plus encore le libertinage que continuent trop souvent les malades , feront peut-



être douter de la possibilité de la guérison ; les faits que je rapporte prouvent le contraire , & je puis assurer avoir déjà eu le plus grand succès en distribuant la solution mercurielle à des artisans forcés de travailler à la journée : d'ailleurs en supposant que dans le nombre , il s'en trouvât quelqu'un qui ne fût pas radicalement guéri , quelle est la Méthode à qui l'on ne puisse faire de semblables reproches ? Toujours est-il certain que ceux qui seroient dans ce cas , auroient la satisfaction de voir leurs accidens s'arrêter , & même disparoître , avantage d'autant plus précieux qu'il est démontré qu'une personne qui n'auroit qu'un virus interne , ou ne donneroit point de mal , ou en donneroit moins que celui qui , à cet état , joindroit encore les symptomes extérieurs de la maladie. Enfin en palliant



ces malades , ce à quoi se réduit trop souvent le Traitement d'Hôpital , on auroit du moins la satisfaction d'avoir mis ces infortunés en état d'attendre un Traitement plus efficace sans dépérir ; leur travail ne seroit point interrompu , & ils ne se trouveroient pas dans l'état d'épuisement où jette pour l'ordinaire la salivation qu'on excite à Bicêtre.

M. Astruc a prétendu que la Vérole venoit des Antilles , rempli de cette idée , ce Médecin a cru qu'en multipliant les Hôpitaux , on diminueroit chaque jour le nombre des malades , qu'insensiblement on énerveroit l'activité du virus , & qu'enfin cette contagion s'affoiblissant de jour en jour , ne manqueroit pas de totalement disparoître. Eloigné de regarder la Vérole comme une Maladie étrangere à nos climats , je ne crois pas qu'il soit possible de ja-



mais en détruire la cause : mais cela n'empêche pas qu'on ne rende plus communs les moyens d'en réprimer les effets. S'il arrivoit que l'opinion de M. Astruc fût fondée , il seroit important de seconder des vues si utiles ; si ce Médecin s'est fait illusion , il fera toujours beau d'avoir multiplié des secours qui tendent au soulagement de l'humanité.

Un autre avantage non moins important , qui doit résulter de l'établissement que je propose , c'est de mettre fin à toutes les friponneries auxquelles la clandestinité du Traitement a jusqu'à présent donné lieu. Il est étonnant de voir combien on rançonne les malades , & sur-tout combien on opprime les malheureux. La classe de ces sangsues publiques n'est que trop nombreuse : on a peine à concevoir quelle est la quantité de ces gens sans aveu , qui , sans



titre & sans connoissance, s'ingèrent de traiter les Maladies Vénériennes : n'administrant le plus souvent que des Remedes dont ils ne connoissent ni la nature, ni les propriétés, ils font chaque jour de nouveaux essais sur les malheureuses victimes de leur avarice & de leur ignorance. La distribution publique des médicamens indiqués peut seule arrêter le cours de ces exactions ; les pauvres trouvant des secours à bas prix, n'iront plus acheter chèrement des Remedes qui détruisent souvent ce qui leur reste de santé, & de cette reforme salutaire résultera le plus grand bien pour les Citoyens.

Telle furent mes vues, lorsque je commençai à distribuer la solution de Sublimé ; telles elles le sont encore en publiant ces Recherches. Il n'est pas douteux que les Curés de campagne, & les



autres personnes qui se chargent de traiter les pauvres , ne puissent, en me lisant, reconnoître, aux signes indiqués, la Maladie Vénérienne, & d'après la conduite prescrite traiter cette Maladie, lorsqu'il ne se rencontrera dans le Village ni Médecin, ni Chirurgien pour secourir les malheureux. Ces Recherches peuvent être d'un grand secours dans la Marine Marchande, où les Matelots manquent presque toujours de moyens suffisans de guérisons & de personnes instruites pour les traiter dans leur maladie. Quel avantage ne pourront pas encore en retirer les Nourrices éloignées des grandes Villes, lorsqu'elles se trouveront malheureusement infectées par leurs Nourrissons, si conduites par quelqu'un d'intelligent, en même temps qu'elles s'occuperont du recouvrement de leur santé ;



elles ne négligent point de traiter l'enfant qui les a infectées.

Quant aux gens de l'Art, je n'aurai pas manqué mon but, s'ils peuvent goûter ces Recherches. Quel que puisse être le jugement qu'ils en porteront, toujours ceux qui ont traité de Maux Vénéériens verront-ils que je n'ai parlé qu'après avoir long-temps consulté l'Expérience.



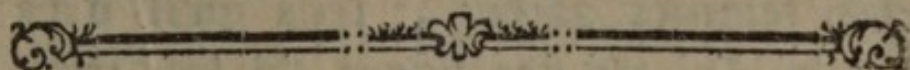




# RECHERCHES

## P R A T I Q U E S

*SUR les différentes manières de traiter les  
MALADIES VÉNÉRIENNES.*



### CHAPITRE PREMIER.

*Définition de la Vérole. Signes qui la  
font reconnoître.*

**T** O U T le monde fait qu'on  
entend par Vérole cette  
maladie qui vient à la suite  
d'un commerce impur, &  
dont la présence est annoncée par des  
excroissances, des boutons, des ex-  
coriations, l'inflammation, & des ulcè-  
A



res qui affectent principalement les organes destinés à la propagation de l'espece.

Cette maladie, dans son commencement, attaque toutes les parties du corps sur lesquelles le virus a été déposé par un contact immédiat. Elle peut demeurer long-temps cachée dans l'intérieur; mais cela n'arrive pas sans qu'elle soit auparavant manifestée par quelque symptome.

On n'a aucun exemple bien constaté, de gens chez qui le mal vénérien se soit déclaré après avoir eu commerce avec des femmes gâtées, sans qu'il n'ait donné d'abord des signes de son existence par des accidens qui ont cessé d'eux-mêmes, ou qu'on a fait disparaître par des remèdes palliatifs.

### §. I.

#### *Diagnostic tiré de l'état des Parties Génitales.*

LES signes qui caractérisent le mal vénérien, se font aisément reconnoître. En général ce n'est que par cette contagion que les parties génitales & les bords



de l'anus se couvrent de poireaux , de fics , de verrues , de condylomes , &c. Les boutons , les rhagades & les chancres portent encore un caractère que l'habitude d'en voir fait aisément distinguer. Une inflammation dont la douleur est plutôt rongeante que lancinante , une prompte ulcération de la partie enflammée , la callosité presque subite de l'ulcère , souvent les progrès rapides qu'il fait chaque jour , annoncent la présence de la cause vérolique qui les entretient.

Les bubons & les exostoses sont un autre symptôme de mal vénérien. Lorsque par d'autres causes , les glandes des aînes & des aisselles s'engorgent & s'enflamment , à moins d'un dépôt critique d'une maladie aiguë existante ou qui ait précédé , les engorgemens cèdent sans peine aux résolutifs ordinaires. Il n'en est pas de même des poulains : l'adoucissement passager que procurent les topiques relâchans , ne sauroit empêcher le mal de s'accroître. Quelquefois la tumeur devient skirrheuse ; plus souvent encore elle augmente & suppure , sur-tout lorsqu'on n'a pas eu soin d'ob-



vier au mal par le spécifique connu.

La gonorrhée virulente, le gonflement des testicules, l'empâtement des corps caverneux de la verge, le boursoufflement du prépuce, qui donne lieu au phimosis & au paraphimosis, sont autant d'accidens vénériens. La gonorrhée se manifeste au commencement de la maladie; c'est même assez l'indice d'une vérole commençante: cependant on a des exemples d'écoulement gonorrhéique survenu à la suite d'une vérole invétérée.

## §. II.

### *Diagnostic tiré de l'état de l'Anus.*

L'ANUS partage avec les parties génitales, les accidens qui ont coutume de les affecter. Ses replis sont souvent couverts de chancres; il s'y élève des crêtes, des poireaux, des condylomes; il s'y forme des crevasses, connues sous le nom de rhagades; il survient des hémorrhoides véroliques. Quelquefois ces vices extérieurs gagnent le rectum, & où naissent des fistules dont le progrès



*des Maladies Vénériennes.*

est des plus rapides, mais qui cèdent facilement au spécifique de la vérole. Ces symptômes caractérisent presque toujours l'ancienneté du mal.

Les *Pédérastes*, dans qui ces accidens viennent à la première impression du virus sont sujets encore à des écorchures très-cuifantes, lesquelles, d'abord enflammées, suppurent ensuite, & se remplissent de chairs baveuses très-difficiles à détruire. Il survient au sphincter du rectum, de petits points fongueux d'une sensibilité singulière. On a d'autant plus de peine à les appercevoir, que cachés dans les replis de ce muscle, & ne pouvant être aperçus que dans la dilatation de l'anus, ils remontent avec le sphincter & le boyau dès qu'on veut les toucher, ce qui les rend difficiles à détruire. Souvent, sur les bords qui forment la commissure des fesses, s'éleve une traînée de boutons, moitié suppurans, moitié condylomateux, qu'il ne faut pas toujours prendre pour vénériens, sur-tout lorsque le malade, mal-propre par habitude ou par nécessité, se trouve forcé de rester couché ou assis.



## §. III.

*Diagnostic tiré de l'état de la Tête.*

O U T R E ces parties , la bouche , les oreilles , les yeux & la tête , font sujets à ces mêmes symptomes. La bouche par les baisers lascifs , ou par d'autres moyens infames , peut servir à l'introduction du virus. Il y survient alors des boutons blanchâtres , qui dégèrent bientôt en ulcères : ces petits chancres font de progrès , & lorsqu'on les néglige , après avoir rongé les chairs , ils vont même jusqu'à carier les os. Cependant la carie vénérienne vient le plus souvent d'un vice de la substance même de l'os. Les chancres vénériens de la bouche se montrent indistinctement sur différentes parties de ces organes , à raison de l'impression que fait sur elles le virus. Les aphtes , produits par une vieille vérole , attaquent principalement le fond de la gorge , & carient , avec une rapidité surprenante , les lames osseuses du palais & du nez.

L'examen du fond du gosier demande



L'attention la plus réfléchie ; souvent on croit y appercevoir des ulcères, lorsqu'on voit sur les amygdales des points blancs ressemblans à la peau blanchâtre qui recouvre les chancres. Ces points, la plûpart du temps, ne sont produits que par l'expression de l'humeur épaisse & muqueuse de ces glandes, qui, séjourant à l'embouchure de leurs excrétoires, en impose aux personnes peu faites à cette inspection. En général, c'est moins sur ces corps glanduleux que sur les parties musculenses, sur les piliers antérieurs & postérieurs du palais, au voile de ce même palais, sur la lnette, & à la tête du larynx & du pharynx, que les aphtes vénériens ont coutume de se montrer.

Pour ne point s'y tromper, il faut, avant toutes choses, faire laver la bouche du malade avec de l'eau tiède ; après l'avoir ensuite examinée, voir s'il crache une salive claire, limpide, qui file, & semblable à celle que rendent les malades attaqués du ptialisme. Sans ces précautions, on appercevra souvent des chancres là où il n'y en a point, & l'on accusera plus d'une fois de cette



maladie ceux qui ne se font jamais mis dans le cas de la contracter.

La tête est quelquefois ceinte d'une traînée de boutons qui ne font presque pas inflammatoires. Il en pousse dans tout le cuir chevelu ; alors les cheveux tombent. Si le mal augmente par négligence , & plus encore par vétusté , souvent tous les symptomes indiqués se réunissent. La carie à laquelle tous les os sont exposés , détruit plus particulièrement ceux du palais , avec la luette & le voile qu'ils soutiennent. Le vomer & les os du nez s'alterent. On a vu des fistules lacrimales causées par la corruption vénérienne de l'os unguis , ainsi que des malades qui avoient des portions entières de mâchoire cariées. En général la tête est singulièrement prise & par les os & par les chairs , soit que dans les chairs cela vienne de la grande quantité de tissu cellulaire qui s'y rencontre , & dans les os de la substance diploïque qui paroît y jouer le même rôle , soit enfin que ce phénomène soit produit par d'autres causes qui sont encore à se manifester.



§. IV.

*Diagnostic tiré de l'état du Sein.*

LE sein est encore une partie très-susceptible de l'impression du virus , principalement dans l'endroit des mamelles le plus sensible & le plus exposé , l'aréole & le mamelon. L'un & l'autre ne sont pas plus affectés que toute autre partie du corps , lorsque la femme a contracté le virus par la bouche ou par d'autres endroits. Mais si cette même femme a laissé sucer son sein par des personnes infectées , ou si elle a allaité un enfant vérolé , alors il s'éleve des boutons sur les parties les plus exposées par le contact , à l'impression du virus , & ces boutons dégènerent en chancres , qui rongeroient bientôt tout le mamelon , si l'on n'y apportoit un prompt secours.

§. V.

*Diagnostic tiré des Os.*

L'exostose , la carie , sont également des indices douteux depuis la première



enfance , jusqu'au temps où le virus rachitique & écrouelleux a coutume de disparoître. Mais dans les adultes il est rare de voir les os se gonfler & se carier sans vérole : il semble même que la véritable exostose , bien distinguée du simple gonflement des os , est particulière à la maladie vénérienne. Dans le rachitis le corps de l'os est plutôt recourbé qu'exostosé ; l'exostose ne se manifeste guere que dans les épiphyses , & elle tient toujours beaucoup du gonflement. Dans le scorbut , il y a plutôt des caries que des exostoses ; à la rigueur on ne rencontre pas ce dernier accident ; & dans les écrouelles , ainsi que dans le virus cancreux , les exostoses pour l'ordinaire très - rares , se manifestent par des figes connus , & très-capables de les faire distinguer de l'exostose vérolique.

Les os , ainsi altérés par le virus vénérien , font souffrir aux malades des douleurs fourdes & profondes , dont le frottement & la chaleur , si utiles dans d'autres cas , ne manquent jamais d'augmenter la violence.



§. VI.

*Diagnostic tiré de l'état de la Peau.*

LES autres parties du corps peuvent également être affectées. J'ai vu des enfans , ayant une vérole héréditaire , être couverts de pustules suppurantes qui séchoient en divers temps de l'année , & se rouvroient ensuite en d'autres temps. Les pustules commencent toujours par de petits boutons ; elles répandoient en s'ouvrant , une sérosité limpide , & l'ulcère qui s'étendoit beaucoup en peu de jours duroit quelquefois plusieurs semaines. Je traite actuellement un enfant infecté par sa Nourrice , qui a tout son corps couvert de pustules , jettant une sérosité pareille à la précédente. En général les affections cutanées véroliques sont plus communes aux enfans qu'aux adultes. Elles caractérisent assez , dans ces derniers , la vétusté du mal vénérien , & dans les uns , ainsi que dans les autres elles sont pour l'ordinaire oblongues , applaties , d'un rouge pâle , accompagnées le plus souvent de la pâleur & de l'affaiblissement de la



peau intermédiaire. C'est encore sur la peau que se font remarquer les tumeurs gommeuses plus ou moins étendues ; ces tumeurs , qui paroissent être la suite de l'empâtement du tissu cellulaire , sont remarquables par leur opiniâtreté , leur indolence , la nature de leur suppuration qui est toujours très-mauvaise , lorsqu'elles viennent à abséder , & sur - tout par les exostoses dont elles sont souvent l'indice , lorsqu'elles s'élevent le long du cubitus , sur la crête du tibia , sur l'articulation du bras de l'omoplatte , en un mot , dans tous les endroits où les os ne sont pas couverts par l'épaisseur des muscles.

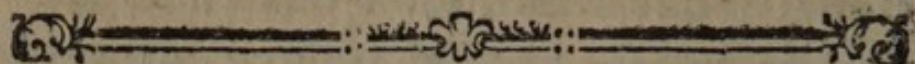
Tel est , en précis , le tableau de la maladie , du traitement de laquelle je vais m'occuper. J'ai cru ces détails nécessaires pour guider ceux qui , n'ayant pas occasion de multiplier leur observation en ce genre , faute d'expérience , peuvent être surpris dans le jugement qu'ils ont à porter. On le verra par la Consultation que j'ai placée à la fin de ces recherches. Le moyen de ne pas se tromper lorsqu'on est consulté , c'est



d'essayer des mercuriaux pendant quelques jours , sur-tout du sublimé corrosif , qui , pour l'ordinaire , dissipe très-promptement les accidens , & qui ne manque jamais d'en diminuer la violence. Le mieux être du malade le détermine plus facilement à convenir de la présence d'un mal dont il s'obstine souvent à déguiser la véritable cause.







## CHAPITRE II.

### *De l'origine du Mal Vénérien.*

**L**ES ravages que le mal vénérien causa vers la fin du quinzième siècle, le cri presque général des Médecins qui en écrivirent alors, & le silence apparent de ceux qui les avoient précédés, ont fait regarder cette contagion singulière comme nouvelle. Je ne nierai pas la possibilité d'une pareille hypothèse; mais est-ce ici le cas d'admettre cette nouveauté, & faut-il croire avec Oviedo que la vérole nous fût apportée des Antilles? Je suis très-éloigné de le penser.

#### §. I.

### *Incertitude de l'époque de l'apparition du Mal Vénérien.*

LES premiers Auteurs, qui ont écrit sur la vérole, ne s'accordent pas tous



sur l'époque de son apparition. En 1496, année à laquelle cette époque est fixée, les Médecins, au rapport de Coradin Gilini, avoient déjà fort disputé entr'eux, & dispu-toient encore sur la nature de ce mal. Deux ans après Montagnana cherchoit des raisons de sa nouveauté dans le silence d'Hippocrate, de Galien & d'Avicenne. Au commencement du quinzième siècle Pierre Trapolini employoit le même argument. Jacques de Béthencourt, qui la croyoit une maladie récente, ne se dissimuloit pas que ce sentiment n'étoit pas universel; selon cet Auteur quelques Médecins s'imaginoient que la vérole avoit tourmenté les hommes avant l'époque fixée. Nos modernes, dit un autre Médecin, (Alphonse Ferry) croient que quelques-uns des anciens Auteurs, en ont dit en passant quelque chose. Sylvius, quoique partisan de cette nouveauté, n'est pas moins obligé de réfuter l'opinion contraire. Enfin, Joseph Grundpeck, la même année où la vérole parut, la regardoit, il est vrai, comme une nouvelle espece de mala-



die ; mais il ajoute , que *Dieu l'avoit faite autrefois tomber sur les François* : ce qui fait voir que la prétendue invasion du mal vénérien , vers la fin du quinzieme siecle , & le lieu de son origine dans les Antilles , n'ont pas également frappé tous les Médecins.

Ces Auteurs , ainsi que tous les autres cités par M. Astruc , s'écriant sur la nouveauté & sur la cruauté du mal vénérien , n'osent la plupart décider si c'est aux François ou aux Napolitains qu'il faut l'attribuer. Aucun d'eux , à l'exception d'Antoine Benivenio , qui dit expressément que ce mal venoit d'Espagne , n'a songé à en accuser les Espagnols. Les uns en cherchent la cause dans l'influence maligne des astres , les autres la regardent comme une punition du ciel. Jean Sylvius , déjà cité , lui donne avec plusieurs le nom de *galle*. Presque tous en fixent l'époque à l'arrivée des François en Italie. Le seul Nicolas Léoniceno , ne cherche ni dans le François , ni dans l'Espagnol , encore moins dans les astres ; mais bien dans les vicissitudes des saisons , & les révo-  
lutions



lutions des siècles la cause de cette cruelle maladie. Il est encore essentiel de remarquer que , dans le nombre des Auteurs qui ont écrit vers le temps de la première époque apparente de ce mal , presque tous sont Italiens ; que parmi les Historiens qui parlent de la découverte de Saint - Domingue , le seul Oviedo dit expressément que Christophe Colomb en apporta la vérole en Europe ; silence d'autant plus étonnant , que c'étoit plutôt aux Espagnols qu'à tout autre Nation , à se plaindre d'un fléau qui devoit exercer sur eux sa première fureur.

L'époque de l'invasion de la maladie vénérienne est fixée , par M. Astruc , en 1496. Cependant , des premiers Auteurs qui en ont écrit , les uns croient qu'elle s'est manifestée la même année que Charles VIII passa en Italie , c'est-à-dire en 1495. D'autres , & c'est le plus grand nombre , pensent que la vérole se déclara en 1494. Enfin l'Historien Fulgose , selon M. Astruc , *témoin oculaire , contemporain ; & très-véridique* , en recule plus loin encore l'époque ,



puisque'il assure que le mal vénérien parut deux ans avant que Charles VIII, vint en Italie. C'est, sans doute, ce qui a fait dire à Fernel que la vérole parut en 1493, & même selon quelques-uns en 1492.

La date de l'Arrêt du Parlement de Paris, portant règlement sur le fait des malades attaqués de la grosse vérole, par sa conformité avec les précédentes, fournit une nouvelle preuve contre cette opinion. Cet Arrêt fut publié le 6 Mars 1496. Il portoit expressément, qu'il y avoit à Paris plusieurs malades attaqués de certaine maladie contagieuse, nommée la grosse vérole, qui, puis deux ans en-çà, avoit grand cours en ce Royaume, tant dans cette Ville de Paris, qu'en d'autres lieux. Voilà donc cette époque reculée de deux ans. Il est vrai que M. Astruc, fondé sur l'introduction du Calendrier Grégorien, cherche dans la disparité de ce Calendrier avec le précédent, dix-huit à vingt mois de différence. Convenant que Charles ne fut de retour à Paris qu'au mois d'Octobre, & que les



courtisans & les gens de guerre n'avoient pu y revenir au plutôt qu'au mois d'Août, il croit que dans dix-huit mois de temps la vérole a pu faire des progrès aussi rapides, non-seulement dans Paris, mais encore dans le reste du Royaume, supposition, comme on voit, très-gratuite. Mais outre qu'en calculant ainsi, il faudroit faire la même déduction dans les différentes dates de cette époque, on demande encore pourquoi le Parlement de Paris, plus frappé de la contagion que de sa nouveauté, se contenoit alors de l'appeller grosse vérole? Pourquoi, presque en même temps, fut promulguée une Loi de Jacques IV, Roi d'Ecosse, à l'occasion de la maladie vénérienne? Pourquoi, comme l'avoit remarqué Fracastor, & comme l'a démontré M. Sanchez, au même instant qu'on s'apperçut de cette contagion en Italie, on la vit aussi se manifester en France, en Allemagne, & dans tous les Pays du Nord? Enfin, pourquoi s'est-elle montrée aussi promptement en Afrique & en Asie qu'en Europe? Mais qu'est-il besoin de toutes ces



Preuves ? Il est aujourd'hui démontré , par la véritable époque du retour de Colomb , qu'aucun Soldat de la seconde expédition n'a pu servir dans l'armée de Conzalo Fernendès *Cordova* ; que le mal vénérien s'étant répandu au plus tard en 1494 , il étoit impossible à ces mêmes Soldats de l'avoir communiqué en 1496 qu'ils furent de retour , & même en 1495. Il seroit d'ailleurs bien étonnant que des Soldats vérolés , ayant pris la maladie à Saint - Domingue , après avoir essuyé les rigueurs de la traversée , sans secours pour un mal contre lequel on n'en connoissoit point encore , & par conséquent abandonnés des Médecins , & chassés de la société comme de puants cadavres ( c'est le tableau des vérolés de ce temps ) , eussent pu s'embarquer de nouveau pour aller soutenir les fatigues de la guerre dans l'Italie. Je n'insisterai pas plus long-temps sur ces raisons présentées par M. Sanchez avec autant de force que de clarté. Je renvoie le Lecteur à l'excellent Ouvrage de ce Médecin , dans lequel il est démontré , par les recher-



ches les plus exactes , & par la foule d'anacronismes justement reprochés aux auteurs de l'opinion contraire , que *la vérole n'a point été apportée en Europe de l'Amérique.*

§. II.

*Preuves de l'ancienneté du Mal Vénérien.*

CETTE opinion une fois détruite , les preuves de l'ancienneté du mal vénérien , combattues par M. Astruc , se réalisent & prennent d'autant plus de force , qu'on trouve même dans l'Ouvrage de cet Auteur , des raisons suffisantes pour les appuyer. Selon Guillaume Beckett , quelques siècles avant l'année 1494 , la gonorrhée virulente étoit connue en Angleterre. Jean Arden , Chirurgien du quatorzième siècle , s'étend beaucoup sur l'arsure , c'est-à-dire , la chaleur interne avec l'excoriation de l'urètre. En 1430 , il fut fait à Londres des Réglemens pour les lieux de débauche , dans lesquels il est parlé des personnes qui gardent les femmes atta-



quées d'une maladie détestable , & qui défendent expressement de souffrir dans cette maison aucune femme infectée de l'arsure. Il est fait mention de la même maladie dans des Recueils de Médecine écrits vers l'an 1390 & 1440. Les mots *burning* ou *brenning* , arsure , se trouvent chez les Historiens de la Grande-Bretagne.

Voilà des preuves bien fortes de l'existence du virus vénérien. A la vérité l'Auteur qui les combat , prétend que ces accidens sont causés par la lepre : pour cela il avance deux faits , dont l'un paroît contredit par ses propres paroles , & l'autre n'est appuyé que sur des conjectures faciles à détruire. *La lepre* , dit-il , *est contagieuse ; l'arsure n'est qu'un symptome de lepre* , que les femmes gagnoient avec les lépreux , & qu'elles communiquoient à d'autres. Il est évident , poursuit M. Astruc , « que » la lepre se communiquoit d'une per- » sonne infectée à une personne saine , » non-seulement en vivant & demeurant » ensemble , mais sur-tout par l'acte vé- » nérien ». J'aime mieux croire M.



Astruc, quand il dit, page 26 du même Volume, « que l'éléphantiasis se contractoit sans aucune contagion, mais le plus souvent par le mauvais régime seulement ; & qu'il est certain, au contraire, que la vérole n'est jamais produite par le vice du régime, mais qu'elle se communique & se répand par la seule contagion ».

Ce n'est point sans peine que je vois un homme célèbre avancer ainsi deux opinions si opposées. Le respect dû à la mémoire de M. Astruc m'auroit même fait taire cette contradiction. Mais plus le sentiment de ce Médecin a entraîné de suffrages, plus j'ai cru devoir insister sur les raisons qui me font embrasser un sentiment différent.

Puis donc que, l'aveu même de cet Auteur, *l'éléphantiasis se contractoit sans aucune contagion, mais le plus souvent par le mauvais régime seulement ;* vérité que M. Raymond, Médecin de Marseille, a mis dans le plus grand jour ; il me sera permis encore de ne plus croire avec M. Astruc, « que la lepre, autrefois fréquente en Angleterre, de



» même que dans le reste de l'Europe ;  
 » n'étoit pas seulement contagieuse pour  
 » ceux avec qui les lépreux vivoient ;  
 » mais même pour ceux qui les fréquen-  
 » toient , ni que par conséquent la lèpre  
 » a dû se communiquer par le commer-  
 » ce vénérien , qui est le plus intime des  
 » contacts ». Forestius , Paulmier ,  
 Paré , Fernel , Valefcus de Taranta ,  
 cités par cet Auteur , ne lui sont pas  
 plus favorables ; je n'en excepte pas  
 même Gordon qui , de tous , s'explique  
 le plus formellement. Il dit , il est vrai ,  
 qu'une Comtesse , qui passoit pour lé-  
 preuse , donna la lèpre à un Bachelier  
 qui coucha avec elle : mais donner la  
 lèpre , & donner l'excoriation & l'in-  
 flammation de l'uretre , sont deux cho-  
 ses bien différentes. D'ailleurs , au seul  
 rapport de Gordon , on voit qu'il ne  
 parle que sur le témoignage d'autrui ;  
*une Comtesse qui passoit pour lépreuse.*

Envain je parcours les autres autori-  
 tés par lesquelles M. Astruc prétend  
 prouver que pour avoir couché avec des  
 lépreuses , les parties génitales de ceux  
 qui s'y étoient exposés se trouvoient  
 affectées



affectées de phlogose , d'inflammation , d'exulcération. Théodoric , le premier cité , dit seulement que celui qui couche avec une femme , qui a eu affaire avec un lépreux , est attaqué de cette maladie. Ces accidens , selon le même Auteur , sont détaillés dans un manuscrit intitulé , *Rogerina*. M. Astruc s'étend beaucoup sur le nom de l'Ecrivain , sans rapporter un seul mot de l'Ouvrage. Nous n'en apprenons pas davantage de Gilbert , Médecin Anglois. Barthelemi , communément appelé Glandeville , Copiste de Gilbert , parle des dangers qui menacent ceux qui ont commencé avec une femme dont un lépreux a eu récemment la jouissance. Jean de Gaddesden dit que celui qui a couché avec une femme à laquelle un lépreux a eu affaire , ressent des piquures entre *la chair & le cuir* ; ( ce que M. Astruc croit être entre *le gland & le prépuce* ) (a). Enfin Jean Mannard

---

(a) Gaddesden dit encore qu'on a froid entre *cuir & chair* ; croira-t-on que c'est entre *le gland & le prépuce* ?



assure que ceux qui ont commencé avec une femme , laquelle a eu affaire , un peu auparavant avec un lépreux , gagnent quelquefois la lepre ou d'autres maladies plus considérables ; quelles sont ces maladies ? Les Auteurs ne le disent pas , puisque M. Astruc , le plus intéressé à l'apprendre , n'en fait aucune mention. Cependant , *par-là* , selon ce Médecin , on peut facilement expliquer les autorités rapportées par Beckett.

Imbu de cette opinion , l'Auteur cité prétend encore que « tout le temps que » la lepre régna , il y eut une maladie » que la prostitution pouvoit procurer » aux courtisanes , & que les courtisanes » pouvoient communiquer aux débau- » chés , qui a dû être fréquente autre- » fois ; mais qui depuis long-temps a dis- » paru avec la lepre même dont elle étoit » un *symptome* ; que les femmes lépreu- » ses , ou qui avoient eu affaire peu de » temps auparavant avec les lépreux , » pouvoient causer dans les parties génitales , la phlogose , l'inflammation , l'é- » résipelle , l'exulcération , les phlyctai- » nes , les crevasses , &c. » Quelques rai-



sons que j'eusse de révoquer en doute ces assertions, je n'oserois pourtant le faire, par déférence à l'opinion de M. Astruc, s'il ne m'en fournissoit lui-même le moyen, en assurant, dans le même Ouvrage, qu'on ne trouvera jamais, dans la lepre, des gonorrhées, des chancres au gland, &c. qu'on ne verra jamais, dans les lépreux, que les parties génitales soient plus mal affectées que les autres parties du corps; enfin en convenant avec Dulaurens que la lepre ne commence jamais par les parties honteuses.

La non existence de la gonorrhée, au commencement de l'apparition de la maladie vénérienne, est le second fait sur lequel M. Astruc se fonde; mais le silence des premiers Auteurs sur ce symptôme, n'est pas une preuve de sa nouveauté. Je demande aux Médecins si l'on conçoit que l'excoriation de l'uretre puisse se faire sans douleur, sans inflammation? si la suppuration & l'écoulement d'une matiere purulente ne doivent pas en être la suite? Or ceux qui ont parlé de l'arsure, & qui la définissoient une excoriation du canal de l'u-



retre , n'ont point fait mention de cet écoulement ; ce qui fait voir que ce symptome a dû exister sans qu'on l'ait décrit : ce qui démontre enfin combien peu sont fondées les conjectures qu'on tire du silence des Auteurs.

## §. III.

*Nouvelles preuves de l'ancienneté du Mal Vénérien.*

QUOIQUE mon objet ne fût pas d'abord de suivre en détail l'Ouvrage de M. Astruc , ce que j'en ai dit m'engage à examiner plus particulièrement encore les motifs sur lesquels son opinion est fondée.

Le premier est tiré du silence des Médecins qui ont fleuri du temps d'Hippocrate , c'est-à-dire , dès la naissance de la Médecine , dans les Ecrits desquels , selon M. Astruc , on ne trouve pas un seul mot qui puisse , en aucune manière , convenir au mal vénérien ; au lieu que depuis deux siècles & demi environ que la vérole a paru en Europe , on a mis au jour plus



*de deux cens Traités sur cette matiere.*

Il est cependant sûr que « presque tous » les Médecins , dès le premier temps » de la Médecine , ont parlé ample- » ment de l'abcès de l'ulcere , du can- » cer , de la pourriture , de la gangre- » ne des parties génitales (a). » Voilà certainement quelque chose de plus qu'un seul mot ; & si l'on voit vers la fin du quinzieme siecle les Auteurs s'empreser d'écrire sur cette maladie , c'est moins à la nouveauté du mal qu'il faut attribuer cet empressement , qu'à la révolution qui se faisoit alors dans les Lettres. La maladie vénérienne n'est pas la seule sur laquelle on se soit avisé d'écrire alors plus qu'auparavant , & à laquelle on ait donné un nom particulier. La colique des Peintres , connue des Anciens , a eu ce même sort (b) ; la lepre est également de ce nombre.

---

(a) Astruc , *Traité des Maladies Vénériennes* , Tom. I.

(b) Voyez mes recherches sur cette Maladie , à la suite des Conjectures sur l'Electricité Médicale.



Pour peu qu'on réfléchisse sur ce qui s'est passé à l'égard de cette dernière calamité, on ne sera plus surpris de l'étonnement des Auteurs sur la maladie vénérienne. La lepre existoit en France long-temps avant l'expédition des Croisades ; c'est un fait qui ne fauroit être aujourd'hui contesté. Cependant combien n'a-t-on pas écrit depuis sur cette matière ? N'a-t-on pas dit qu'elle ne s'étoit communiquée à l'Europe que dans le douzième siècle ? N'a-t-on pas fait dépendre la cessation de la séparation exacte & rigoureuse des lépreux avec les personnes saines, tandis que rien n'est plus faux ? Je ne veux, pour le démontrer, que le témoignage de M. Astruc. « Par-  
» mi les lépreux, dit ce Médecin, il  
» s'en trouvoit plusieurs qui n'avoient  
» pas été examinés, ou qui l'avoient  
» été mal, & à qui, par conséquent,  
» il n'étoit pas défendu de fréquenter  
» les personnes saines ; d'ailleurs entre  
» ceux qu'on avoit renfermés dans des  
» endroits particuliers, il y en avoit  
» plusieurs que l'on gardoit avec moins



» de rigueur, & auxquels on permet-  
» toit quelquefois de sortir (a) ».

Le deuxieme motif est tiré du silen-  
ce des anciens Historiens, qui ne font  
*mention de qui que ce soit attaqué d'une*  
*maladie contractée par l'usage des fem-*  
*mes.* Le Lecteur me dispensera de  
faire des recherches pour prouver le  
contraire. Je les puise dans l'Ouvrage  
même de M. Astruc. Pallade, dans son  
Histoire Lausique, Vie 32, raconte  
qu'un homme nommé Eron, qui avoit  
eu affaire à une Comédienne; fut at-

---

(a) Je fais bien, dit ailleurs M. Astruc,  
que les Loix interdisoient aux lépreux tout  
commerce avec le reste des hommes; mais je  
ne pense pas que ces fortes de Loix fussent  
nulle part observées avec tant d'exa<sup>c</sup>titude,  
que les lépreux ne pussent quelquefois sortir  
contre les défenses, & se glisser en secret dans  
les mauvais lieux. Voilà de quoi renverser le  
chimérique projet de ceux qui vouloient dé-  
truire la petite vérole par la séparation rigou-  
reuse des variolés d'avec les personnes saines.  
Voyez l'Histoire de l'Eléphantiasis, & mon  
Mémoire sur l'impossibilité d'anéantir cette  
dernier maladie.



qué d'un charbon *au gland de la verge* ; & qu'il en fut malade pendant six mois à un tel point que ses parties en tombèrent d'elles-mêmes. Les Stoïciens , au rapport de Cicéron , reprochoient à Epicure la *difficulté d'uriner* , occasionnée par une honteuse intempérance. L'Historien de la famille des Carrares , dit qu'Ubertain VII de nom , mourut d'un mal invétéré qu'il avoit contracté aux parties honteuses par l'excès de son *libertinage avec les femmes*. Thomas Gascoigne , Chancelier de l'Université d'Oxford , avoit connu plusieurs hommes morts de la putréfaction des *parties génitales* & de leur corps , laquelle corruption & pourriture , de leur aveu , leur avoit été causée pour avoir eu un *commerce charnel avec des femmes* ; & cite expressément l'exemple de Jean de Gaunt , mort d'une semblable pourriture de *ses parties naturelles* & de son corps , produite par la *fréquentation des femmes* ; ainsi que du Sieur Will , mort d'une pareille putréfaction de *ses parties génitales* causée par la *conjonction charnelle avec des femmes*. Parmi les Poètes ,



Perse, faisant un reproche honteux, dit, *Ille in venerem putret.* Le *turpis morbus* des Eunuques de Cléopatre, dont Horace fait mention, paroît venir de la même cause, puisque de l'aveu de M. Astruc, ces Eunuques se comportoient en hommes parmi les femmes, & en femmes parmi les hommes. Les crêtes, reprochées par Juvenal, & les fics qui ont prêté à la satyre & aux railleries de Martial, étoient le fruit du même vice, puisque la critique de ces deux Poëtes, toujours suivant M. Astruc, tombe sur des mœurs très-abominables & très-criminelles.

On sent bien après cela à quoi se réduit la troisième preuve tirée du silence des Poëtes; puisque Perse, Juvenal, Martial, Horace se sont si bien appliqués. De-là on voit encore comment il faut entendre ce passage de Lucrece :

*Ibat ( morbus ) & in partes genitales corporis ipsas,*

*Et graviter partim metuentes limina lethi*

*Vivebant ferro privati parte virili.*

Le Poëte de la Ville d'Ascoli, Pacificus Maximus, dans ses Œuvres publiées



pour la première fois en 1489 , achevé de détruire cette troisième preuve (a).

Je ne dirai rien sur la quatrième , tirée de la différence des noms donnés à la vérole. M. Astruc , il est vrai , la croit la plus forte. Je la regarde au contraire d'un œil bien différent. Ceux qui appelloient la vérole le mal de Saint Job , font assez voir qu'ils croyoient cette maladie très - ancienne. On alloit à S. Ment en Bretagne pour guérir de la lèpre & de la galle : on confondoit par conséquent cette maladie avec les précédentes , ou du moins on la regardoit comme une espèce , aussi l'appelloit-on mal de S. Sement. Et puisqu'il est vrai que le nom de mal François avoit en quelque façon prévalu , au lieu qu'à peine trouve-t-on quelques Africains qui l'aient appelée mal Espagnol ; c'est une preuve qu'elle n'a pas été communiquée par cette dernière Nation à qui on n'eût point manqué de l'attribuer , si la chose se fût passée comme on le dit.

Mais qu'est-il besoin de ces futiles re-

---

(a) Voyez l'Ouvrage de M. Sanchez.



cherches ? Guillaume de Salicet décrit l'abcès de l'aîne, le bubon causé par une corruption dans la verge, pour avoir eu affaire à une femme mal-propre. Le même Auteur traite des pustules blanches ou rouges, de la dartre miliaire, de la crevasse, & des corruptions occasionnées par le commerce avec une femme sale, ou avec une femme publique. Lanfranc donne un Traité particulier des fics, des chancres, & de l'ulcere de la verge, provenans d'une conjonction charnelle avec une femme sale ou qui auroit eu affaire récemment à un homme attaqué de pareille maladie. Gordon dans son *Lilium Medicinæ*, faisant un Chapitre exprès, *De Passionibus Virgæ*, dit que ces maladies sont en grand nombre, comme les abcès, les ulceres, les chancres, le gonflement, la douleur, la demangeaison, & cite la conjonction charnelle avec une femme dont la matrice est impure, comme une des causes de cet accident. Gaddesden parle des mêmes maladies, *De causâ Ulcerum Virgæ*, & les fait découler de la même source.



Guy de Chauliac , dans sa grande Chirurgie , fait expressement mention de l'arsure de la verge , qui vient pour avoir couché avec une femme sale. Valescus de Taranta , dans un Chapitre particulier , *De Ulceribus & Pustulis Virgæ* , accuse encore le commerce avec une femme sale. Pierre d'Argelata traite séparément des pustules qui viennent à la verge , par le commerce avec une femme sale , & dit que les répercussifs de l'humeur qu'elles rendent , *occasionnent le bubon dans l'aîne*. Enfin Jean Ardern fait mention du phimosis , du paraphimosis , des carnosités de l'uretre , des poulains.

Est-il possible , à ces traits , de ne pas reconnoître la maladie vénérienne ? Mais le plus jeune de tous ces Auteurs a écrit en 1470. La déférence pour l'opinion d'un homme célèbre n'empêchera donc pas de ne point croire , avec M. Astruc , qu'avant l'époque de la maladie vénérienne , on ne trouve pas un seul mot qui puisse en aucune manière convenir au mal vénérien.

Forcé par tant d'exemples , ce Savant convient de la réalité de ces affec-



tions ; mais parce qu'avec le commerce impur , les Auteurs , ont quelquefois indiqué d'autres causes ; parce que ces mêmes Auteurs n'ont pas écrit à ce sujet des épais volumes ; parce qu'enfin ils paroissent avoir ignoré la nature du mal & le véritable spécifique pour le combattre , il s'ensuit , selon M. Astruc , que tous ces symptomes n'étoient que des excoriations superficielles que l'on nomme communément échauffaisons. Les ulcères à la verge , l'écoulement purulent dont la répercussion cause le poulain , les dartres , les pustules miliaires , les crevasses ne sont que de simples échauffaisons ! Qui pourra le croire ? Au reste , ajoute M. Astruc , « de » quelque nature qu'aient été ces acci- » dens , il est certain qu'ils ne venoient » pas de cause vérolique , mais d'une » autre cause commune quelle qu'elle » fût. Car personne n'oseroit soutenir » que les ulcères de la verge , n'arri- » vent jamais sans virus vénérien puis- » que l'expérience prouve le contraire , » de même que le témoignage des Mé- » decins ». Qu'il me soit permis d'ob-



server que ce témoignage , toujours dicté par la bonne foi , peut cependant devenir suspect par l'infidélité du rapport des malades , qui , souvent , déguisent la vérité lorsqu'il s'agit de déclarer la maniere dont ils ont contracté la maladie vénérienne. Quant à l'expérience , je respecte celle de M. Astruc , mais je craindrois pour la réputation d'un Médecin , qui voyant les parties génitales affectées , apporteroit cette même expérience pour écarter le soupçon de vérole. Avant la prétendue époque de cette contagion on cherchoit d'autres causes ; aujourd'hui on ne s'y trompe pas. Les accidens causés par la mal-propreté guérissent d'eux-mêmes. On n'observe jamais le poulain , regardé pour lors comme vénérien , & toujours remarqué par les Auteurs cités , comme se manifestant tantôt seul , tantôt à la suite d'un traitement mal administré.

Quant à la prompte disparition de quelques-uns de ces accidens , je ne crois pas que M. Astruc ait voulu faire entendre qu'il étoit impossible de faire disparaître ceux de la vérole. J'en at;



reste tous ceux qui traitent des maladies vénériennes , & même les malades qui , dans peu de jours , ont vu disparoître leurs accidens fans le secours d'aucun remede. Les Praticiens savent que le virus peut se déclarer de nouveau dans la fuite , & prendre alors une forme différente : c'est fans doute ce changement qui faisoit une nouvelle maladie pour les Auteurs cités.

Au reste , qu'importe que les anciens Médecins aient connu , ou qu'ils aient ignoré la vraie cause & le véritable traitement de la vérole ? Le temps & l'observation nous ont peut-être plus instruit sur ces deux objets ; mais la maladie n'en existoit pas moins , puisqu'ils l'ont décrite. En effet , si l'ignorance de la cause de cette contagion , la légéreté , & l'insuffisance du traitement suffisoient seuls pour prouver sa non existence , il faudroit nier qu'elle a été connue des premiers Auteurs cités par M. Astruc ; puisque de son aveu , ignorant alors l'efficacité du mercure , étant encore moins instruit de la véritable cause du mal vénérien ,



ils employoient des remèdes insuffisans pour le détruire , & pouffoient la superstition jusqu'à en accuser l'influence des astres , & à croire qu'on pouvoit gagner ce mal par des moyens encore plus ridicules.

D'après toutes ces raisons , au lieu de rejeter l'exemple d'Apion lequel , attaqué d'un ulcere à la verge , mourut dans de grandes douleurs après avoir vu tomber ses parties en pourriture ; loin de ne pas admettre comme vérolique la maladie d'Hérode , ce Prince adonné à la débauche des femmes , qui fut consumé par le marasme de tout le corps , & par la putréfaction des parties génitales ; de rejeter enfin l'autorité d'Eusebe sur la mort de Maximilien , causée par un abcès & par un ulcere aux parties ; ainsi que celle de Pline le jeune , au rapport duquel un homme étoit attaqué d'ulceres aux environs des parties honteuses lesquelles , par la longueur du traitement , tomboient en pourriture , je crois devoir reconnoître à ces traits les signes caractéristiques de la vérole , plutôt que des échauffai-  
sons ?



sons , ou des affections des parties génitales qui se rencontrent plus , depuis que la maladie vénérienne est mieux connue. Et dès-lors , faisant rentrer Flavie Joseph , Eusebe & Pline dans la classe des Historiens qui ont traité de la maladie vénérienne , je fortifie de plus en plus la contradictoire de la deuxième preuve apportée par M. Astruc.

Un dernier argument contre l'opinion de ce Savant , c'est la diminution des symptômes de la vérole , depuis l'époque fixée. Comme les mêmes causes subsistent à Saint-Domingue , que les maladies qui infestoient cette Isle du temps de Christophe Colomb y regnent encore , & que les Européens qui en reviennent en sont également attaqués , on devroit remarquer sur quelqu'un d'eux les signes du mal vénérien avec la même violence qu'ils avoient dans le commencement du mal. C'est cependant ce qu'on n'observe pas. D'ailleurs si cela étoit , comment la même cause augmentée par une plus grande communication , n'entretiendrait-elle pas la contagion dans sa première force ? Pour-



quoi la verrions-nous diminuer d'une manière sensible? A moins qu'on ne prétende que , semblable à toutes les maladies contagieuses , la vérole qui a commencé dans les Isles par des causes particulières , va aujourd'hui en décroissant en Amérique. Mais alors il resteroit encore une question à résoudre. Pourquoi les Espagnols ont-ils choisi précisément le temps où cette maladie commençoit , pour arriver à Saint-Domingue? Pourquoi les endémies des différens Ports des autres Pays , telles que celles qui sont si communes sur la Côte d'Afrique ne diminuent-elles pas de même? Pourquoi enfin les autres maladies de Saint-Domingue conservent-elles encore toute leur fureur ?

On vient ensuite dire que l'Isle qui a donné le mal en a fourni le remède. Cet argument paroît si peu concluant , que suivant même le célèbre Auteur qui le propose , on a employé le mercure avant les bois sudorifiques ; que ce minéral n'a été rejeté qu'à cause de quelques accidens dépendans d'une mauvaise administration ; que mieux



instruits dans la suite & plus prudens , les Médecins l'ont adopté de nouveau par préférence aux bois sudoriques , dont l'insuffisance a été généralement reconnue. C'est comme si l'on disoit que les fievres d'accès viennent du Pérou , parce qu'il croit dans ces contrées un arbre dont l'écorce est le plus puissant remede contre ces fievres.

S'il m'est donc permis de dire ce que je pense sur l'origine du mal vénérien , je crois qu'il prend sa source dans la fréquente communication de plusieurs hommes avec une femme mal-propre ; que ce virus a infecté la terre dans tous les temps , mais plus particulièrement encore lorsque manquant de lumieres & de secours pour les combattre , les hommes en sont devenus la victime. Ainsi le Peuple Juif dans l'oppression a dû y être plus sujet ; c'est pourquoi les Livres saints nous fournissent des exemples de cette maladie. La peste d'Athenes , dont parle Thucidide , paroît avoir été moins une peste que la vérole. Je regarde encore comme tel le mal des femmes , dont on dit que les Scythes furent punis

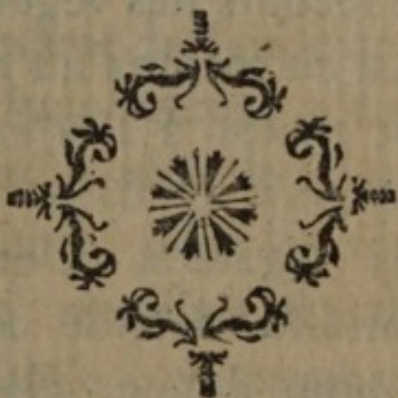


par Vénus. Les exemples nombreux de maux des parties génitales , rapportés dans tous les temps par les Historiens & par les Poëtes , dépendent de la même cause. Ces mêmes maladies que les Arabes croyoient appartenir à la lepre , le phimosis , le paraphimosis , les excoriations , les ulceres , tous accidens décrits d'abord par les Médecins Grecs , & mentionnés ensuite par ceux du quatorzieme & du commencement du quinzieme siecle , ne regardent pas d'autre contagion. Je n'en excepte pas la maladie des chiens dans laquelle les organes de la génération sont si gravement affectés. Après les raisons que je viens de rapporter , on me pardonnera de ne pas me rendre à l'interprétation que M. Astruc a donnée à ce dernier mal.

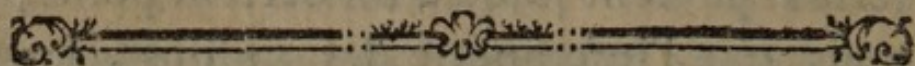
La maladie vénérienne étoit donc commune en Europe avant l'arrivée de Christophe Colomb. Il en est vraisemblablement de la vérole comme de la lepre ; ce sont des affections chroniques , que l'abondance , le bon régime , la propreté des hommes , la police des Etats , la joie des Peuples , & la culture des



terres pallient jusqu'à un certain point ;  
mais que l'intempérie des saisons , les  
guerres , les famines , & les autres  
calamités publiques font ordinaire-  
ment reparoître avec la barbarie qui  
les fuit.







## C H A P I T R E III.

*Du Traitement de la Vérole en général,  
& particulièrement des Sudorifiques.*

**O**N peut réduire à deux classes les principaux traitemens imaginés jusqu'à présent pour combattre le mal vénérien ; dans l'une , on s'est contenté de l'attaquer par le secours des végétaux ; dans l'autre , on a eu recours au mercure en l'employant tantôt à l'extérieur , tantôt à l'intérieur. Quoique l'usage des sudorifiques végétaux ait été introduit après l'administration de ce minéral , cependant pour donner plus d'ordre à ces Recherches , je commencerai par l'examiner le premier.





§. I.

*Les accidens causés par le Mercure ont fait recourir aux Sudorifiques. Maniere d'administrer ce secours.*

IMBUS du préjugé des Anciens , qui regardoient le vif-argent comme un poison , & rebutés par les infortunes auxquelles la mauvaise administration du mercure avoit donné lieu vers le commencement du seizieme siecle , les Médecins imaginerent d'employer les sudorifiques. L'idée de l'épaississement de la lymphe , dans la vérole , avoit prévalu : il s'agissoit de diviser cette lymphe épaissie , de combattre sur tout des vices cutanés à la suite d'une vérole négligée ou mal guérie , contre lesquels les atténuans & les sudorifiques paroïssent devoir être utiles. Voilà quelle en fut la premiere indication , le gayac , la squine , la falsepareille , le sassafras , furent successivement employés.

Dans cette vue on gorgeoit le malade d'une forte décoction de gayac , ou de



tout autre bois sudorifique; & le plaçant ensuite dans une chambre chaude bien close, on le faisoit fuer pendant trois ou quatre heures; au bout desquelles l'ayant essuyé, on lui administroit un repas léger, mais restaurant, dans lequel il buvoit l'eau bouillie sur le marc de la première décoction *le bochet*; après quoi on recommençoit une seconde fois cette manœuvre. Ce traitement duroit trente à quarante jours. Dans les intervalles on purgeoit une ou deux fois le malade, qui, dit-on, étoit alors guéri de la vérole. Hutten faisoit asséoir les malades sur un fauteuil, au-dessous duquel il plaçoit une lampe à l'esprit-de-vin; il exigeoit qu'on les enveloppât dans cette fumée, & c'est ainsi qu'il forçoit les sueurs de sortir.

S'il faut en croire les Instituteurs de cette méthode, elle ne manqua pas de succès. On les voit d'abord s'en applaudir; cependant après avoir essuyé de tous les sudorifiques végétaux, ils furent obligés d'en revenir au mercure; preuve évidente de l'insuffisance de ce secours. Les Médecins n'ont jamais  
trop



trop compté sur des sueurs forcées ; celles qu'excite l'effet paisible d'un remède , ou que la Nature a coutume de provoquer , sont au contraire très-utiles. Elles different en cela d'une évacuation qu'on ne doit qu'à des moyens violens , qu'il est possible de déterminer par les mêmes causes , tant en santé qu'en maladie , & que la vapeur seule de l'esprit-de-vin produit sans le secours du gayac. Sans disconvenir du soulagement momentané que les sueurs forcées procurent ; je n'ai pas pour elles cette confiance qu'après Hutten , Boerhaave , & quelques autres Auteurs leur ont accordé. Premièrement , parce que j'ai vu plusieurs malades traités par un empirique suivant la méthode de Hutten , qui , guéris en apparence , ont bientôt rechûté. Secondement , parce que les guérisons dont parle Boerhaave , & sur lesquelles il se fonde , sont contredites par M. Astruc , qui a été obligé de traiter autrement ceux que le Professeur de Leyde croyoit guéris. Troisièmement , enfin , parce que Hutten lui-même , comme le remarque



encore M. Astruc , est mort de la maladie vénérienne , & que la plûpart de ceux qui se font dit guéris de cette contagion , n'assurent avoir obtenu leur guérison que sur les lieux mêmes où croissent les bois dont ils vantent si fort les bons effets : témoignages venus de trop loin pour n'être pas légitimement suspectés.

D'ailleurs , quels sont les cas où les sudorifiques seroient profitables ? Ce ne pourroit être que lorsque le mercure manque son effet. Mais aujourd'hui que l'art de manier ce minéral est poussé si loin ; aujourd'hui que , sachant mieux employer le sublimé , les Médecins trouvent dans ce sel mercuriel un si puissant sudorifique , qui voudroit avoir recours à une méthode longue , ennuyeuse , incertaine , & qui jete souvent le malade dans le marasme , & dans la consommation ?





§. II.

*Inutilité des Sudorifiques , même contre  
les autres Maladies.*

M. Astruc conseille les bois sudorifiques dans les véroles compliquées avec le scorbut & les écrouelles ; Boerhaave , qui en étend encore plus l'usage , veut qu'on les donne contre les véroles qui ont résisté au mercure. J'ai dit que le préjugé de l'épaississement de la lymphe & la nécessité de l'atténuer avoient donné lieu à l'usage des bois dans le premier cas : l'impossibilité que Boerhaave supposoit au vif-argent de pénétrer dans les endroits qui restoient infectés du virus , a fourni la seconde indication ; & voilà comme l'opinion prête souvent des qualités aux remedes , comme plus souvent encore les hypotheses dirigent les vues de pratique. Ce n'est pas après le traitement mercuriel qu'il faut avoir recours aux antiscorbutiques dans les véroles compliquées ; il convient plutôt , la violence des symptomes véné-



riens une fois suspendue , de combattre d'abord le scorbut , & de passer ensuite au traitement de la vérole , que le mercure ne manque point alors de guérir. Dans ce cas il est d'autres antiscorbutiques d'une efficacité supérieure à celle du gayac & des autres bois.

Je ne fais même pas où on a puisé cette idée. La matiere médicale est chargée d'une foule de remedes de cette espece , dont l'efficacité n'a de fondement que dans le préjugé qu'on s'en est formé. Mais il n'est aucune classe de médicamens plus douteux que celle des sudorifiques; souvent on obtient le même effet de l'eau tiède prise en abondance: & c'est vraisemblablement ainsi qu'on a forcé cette évacuation chez les malades qu'on gorgeoit de gayac. Une fois la sueur commencée en fournissant toujours beaucoup de liquide , sur tout ayant soin de l'entretenir par le poids des couvertures , pour peu que l'intention du malade réponde à celle du Médecin , il ne sera pas difficile d'obtenir l'effet désiré. J'avance ce fait avec d'autant plus de certitude que j'ai vu la même évacuation



produite par la seule vapeur de l'esprit-de-vin sans le secours d'aucune sorte de boisson. On a d'ailleurs plusieurs exemples de personnes que l'imagination seule, & un appareil mystérieux ont émues au point d'exciter les sueurs les plus abondantes.

A l'égard du défaut d'activité qu'on suppose au mercure, qui peut ne pas sentir le faux de cette opinion? Quoi, lorsque le mercure excite des sueurs aussi copieuses que celles qu'on provoque par les sudorifiques végétaux, lorsqu'il détruit chaque jour des caries, des exostoses, & des symptômes non moins opiniâtres, pour une fois ou deux qu'il ne produira point cet effet, on se permettra de lui supposer une impossibilité réelle de pénétrer dans les derniers replis du corps?

Quoi qu'en puisse dire un Auteur moderne, peut-être trop facile à croire ce qui favorise ses préjugés, & certainement trop sévère à rejeter les moyens qui s'oppose à ses vues, le traitement par les sudorifiques doit être rejeté; si ce traitement a pu guérir dans les



Antilles où croit le gayac , & dans les Pays d'où les autres bois nous font apportés , il faut renvoyer dans ces climats ceux qui auroient encore quelque confiance ; ou bien si on se permet de l'administrer , ce ne peut être que pour exciter la sueur de quelque partie : le corps entier ne doit jamais être mis à cette pénible épreuve , de laquelle il a toujours résulté peu de bien & beaucoup de mal.

Que penser après cela de ces prétendus spécifiques sans mercure , tirés du regne végétal , dont le nom imaginé par la cupidité en a imposé à tant de personnes ? Il s'en faut bien que le succès de ces méthodes soit dû à l'énergie des antivénériens végétaux ; il seroit peut-être encore plus ridicule de croire avec quelques-uns , que ces principes ne sont qu'un extrait des principes des bois , bien concentrés. Tel se vante de guérir la vérole sans mercure qui seroit bientôt forcé d'avouer le contraire , s'il lui falloit publier son véritable secret. Il est facile d'accuser un autre remède , il est peut-être encore possible de surprendre



la vigilance des personnes respectables dont on recherche l'aveu ; mais peuvent-elles ces personnes voir quelles sont au fond les préparations employées ? Il est certain élixir , certaines gouttes versées adroitement dans une boisson supposée , qui dévoileroient bientôt l'astuce du Charlatan , s'il étoit possible d'éclairer ses démarches & de les suivre de plus près (a).

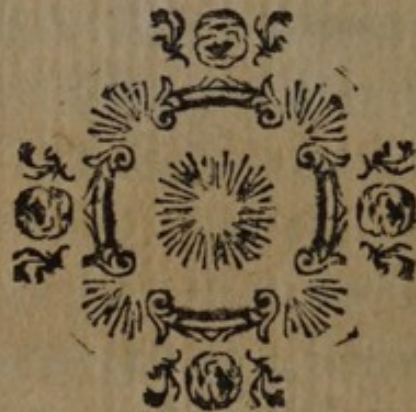
Je conclus donc que les sudorifiques auxquels on n'associe point le mercure , ne peuvent guérir au plus que de légères véroles ; que les observations contraires sont rares & douteuses ; enfin j'ose avancer que ceux qui se vante d'avoir détruit par ce moyen le mal vénérien sans retour , en ont grossièrement imposé. Et comme le mercure est de tous les antivénériens le plus sûr , le mieux connu , le vrai spécifique , que les ennemis de ce traitement ne décrivent le vif-argent que pour favoriser

---

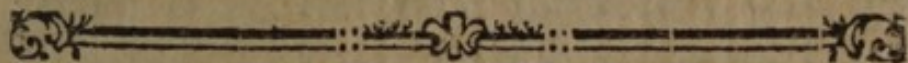
(a) Voyez la troisième des Lettres qui sont à la fin de l'Ouvrage.



un préjugé dénué de preuves ; ce préjugé une fois détruit , comme je me propose de le faire , le parti le plus certain & le plus sage , est de ne point s'écarter d'une méthode avouée par les grands Maîtres , & dont l'observation la moins équivoque a constamment démontré l'efficacité.







C H A P I T R E IV.

*Du Mercure , de ses préparations , & de leur usage.*

**L**E mercure coulant , trop connu pour m'arrêter à le définir , peut être allié avec le plom̄ ou avec le bismut. Mais lorsqu'on a eu soin de le révivifier du cinabre , alors on est sûr de l'avoir dans toute sa pureté. Cependant on entend crier tous les jours contre ce minéral ; tous les jours on voit des hommes avides de gain , favorisant le préjugé populaire , se vanter de posséder l'art de le dépouiller de ses principes hétérogènes , ou bien affecter de lui substituer d'autres remèdes dans lesquels ils ne cessent de répéter qu'il n'entre point de mercure. On vient de voir ce qu'il faut penser de ces remèdes , il en est de même de la purification du mercure. Ce minéral ne sauroit être plus sûr que lorsqu'on l'a revivifié du cinabre.



## §. I.

*Fausses appréhensions sur l'usage du Mercure.*

LE préjugé qu'on essaie d'entretenir, est fondé sur la crainte où étoient les Anciens de son usage. Ils le croyoient capable par son poids de déchirer les entrailles, & par cette raison, le regardoient comme un véritable poison. L'expérience a suffisamment prouvé le contraire. Trop de fois on a donné le mercure coulant à des malades attaqués de passion iliaque; trop de fois on l'a administré contre la vérole, sans inconvénient, pour qu'il soit encore permis de croire à cette ancienne erreur. Je ne vois pas quels avantages peuvent espérer ceux qui prétendent l'avoir dépouillé de principes hétérogènes. Le seul reproche à faire au vif-argent, c'est la salivation & le tremblement des membres. Mais si en l'administrant d'une manière graduée, on n'éprouve point cet accident; si cette salivation est moins



l'effet d'un délétère supposé, que du trop grand abord de l'humeur perspiratoire dans les couloirs salivaires, qu'enfin de nouvelles préparations de ce minéral, en ramenant cette humeur vers ses couloirs naturels, fassent disparaître cet accident, il seroit injuste d'en accuser le mercure.

Les tremblemens seroient donc les seuls griefs dont on pourroit se plaindre. En effet l'observation a prouvé que ceux qui travaillent aux mines, en sont attaqués. Les Ouvriers qui mettent les glaces au tain, ainsi que les Doreurs sur métal, & les Metteurs en œuvre, y sont sujets de même. Les gencives des uns & des autres se gonflent, les dents s'ébranlent & tombent enfin. Ils ont le visage pâle & respirent avec peine: l'imbécillité, l'insensibilité, les vertiges, la paralysie, sont encore des maux qui, tôt ou tard, viennent les affiéger.

Mais comme on n'observe aucun de ces accidens dans l'administration intérieure du mercure, qu'ils ne se montrent gueres qu'à la suite du traitement exté-



rieur par frictions , il est manifeste que c'est moins au mercure qu'il faut s'en prendre , qu'à une répercussion de transpiration. Ces malheurs n'arrivent jamais , lorsqu'une main habile administre ce minéral revivifié du cinabre ; ce n'est au plus que lorsqu'on s'en sert sans cette préparation. Il est alors souvent chargé de plomb , & par cet alliage très-capable de produire des effets dangereux.

A l'égard du principe destructeur dont on veut que le vif-argent soit composé , il est permis de ne pas y croire , jusqu'à ce que ce principe ait été démontré. Je n'exige point ici la maniere dont en dépouille le mercure , mais je desirerois connoître ce prétendu corps étranger & nuisible. Les partisans de cette purification feroient très-embarrassés d'en prouver l'existence. Ils ne voudront pas sans doute parler d'un certain soufre arsenical connu d'eux seulement. Cette erreur , de peu de conséquence tant qu'elle n'a été adoptée que par les Alchymistes , ne seroit plus excusable aujourd'hui , & par les recherches que les Chymistes modernes ont faites depuis , & par la



défiance qu'elle inspireroit contre un remede qui , par lui-même n'est point mal faisant.

Enfin pour achever de confondre les auteurs de ces prétendues purifications, j'ose leur demander s'ils peuvent nier qu'on n'éprouve quelquefois , avec leur mercure préparé , des diarrhées , des salivations comme dans les autres traitemens ? j'en ai sous mes yeux plus d'un exemple. Ne sont-ils pas encore forcés de convenir que par l'usage du mercure tel qu'on a coutume de l'employer , on n'observe souvent aucun de ces accidens ? Leur préparation n'est donc point exempte des inconvéniens qu'ils reprochent au mercure non purifié selon leur methode ? Et si sans ces précautions on peut les éviter , c'est la preuve la plus complete de l'inutilité de leur travail.

Qu'on ne s'y trompe pas , tous ces épouvantails ne sont imaginés que pour en imposer aux simples , & pour rebuter les personnes timides , en un mot pour faire valoir de prétendus secrets. En effet n'est-il pas ridicule de vou-



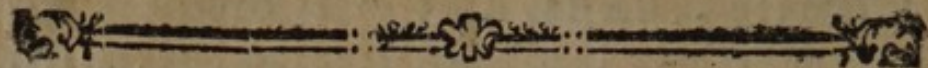
loir de nos jours purifier le mercure d'un prétendu soufre arsenical , puisque l'analyse chymique a prouvé que ce soufre étoit un être de raison ; puisqu'une fois revivifié du cinabre , le mercure est parvenu à son plus haut degré de dépuration ? N'est-il pas absurde de s'opiniâtrer à décrier ce minéral , lorsqu'on l'emploie avec tant de succès dans la Médecine ; lorsque des Médecins estimés ont cru le mercure capable de renouveler les humeurs ; que d'autres fournissent des exemples de mélancoliques guéris par les frictions mercurielles ; lorsqu'enfin on fait journellement un si fréquent & si salutaire usage des pilules de Belloste : dont il est le principal ingrédient ? Le vif-argent est donc un grand remede , il peut produire des effets surprenans ; & si quelquefois il s'agit d'une maniere contraire , c'est moins au secours qu'il faut s'en prendre , qu'à la mauvaise façon de l'administrer. A cet égard il n'est aucun médicament si doux & si benin qu'on le suppose , qui , par quelque défaut d'administration , ne puisse devenir très-nuisible.



Les Médecins , qui ont administré le mercure , ne se sont pas toujours accordés sur la voie par laquelle il falloit introduire ce minéral dans le corps humain , ni sur la forme qu'il convenoit de lui donner pour en favoriser l'introduction. Les uns l'ont incorporé dans des onguens , les autres l'ont réduit en vapeurs , d'autres l'ont administré intérieurement sous forme saline. On a donné le nom de traitement par *friktion* au premier de ces procédés. Le second est celui de *fumigation*. J'appellerai le troisieme par *digestion* , parce que dans ce cas le vif-argent ne sauroit parvenir jusqu'à nos vaisseaux sans être préalablement reçu dans l'estomac , & delà porté dans le sang par les mêmes voies qui y conduisent le chyle.







## CHAPITRE V.

*Du Traitement par Friction.*

**L**ES frictions mercurielles employées contre les maladies de la peau, furent par analogie administrées contre les symptômes vénériens. Il est inutile de rappeler ici le temps auquel Berengarius Carpi, & plusieurs autres Médecins avant & après lui les mirent en vogue. Ces détails se trouvent au long dans l'Ouvrage de M. Astruc. On fait d'ailleurs que ce ne sont ni les dates, ni les époques, mais les faits qui peuvent répandre quelque jour dans la pratique de la Médecine. La seule circonstance remarquable dans cette administration, c'est qu'en attaquant plus ou moins fortement la cause intérieure du mal vénérien, presque tous employoient les moyens les plus actifs, pour déraciner les foyers extérieurs que le virus s'étoit menagé



*des Maladies Vénériennes.* 65  
ménagé dans les accidens qui le caractérisent.

§. I.

*Traitement par Salivation.*

L'USAGE du mercure , & sur-tout son application extérieure , ne tarderent pas de causer la salivation. Ce minéral ne fut pas toujours administré par des mains prudentes , & les précautions même les plus sûres en apparence , furent un foible rempart contre ce phénomène , tant qu'il fut nouveau pour les observateurs. Loin d'arrêter la hardiesse de ceux qui employoient le mercure , ces accidens ne purent empêcher l'esprit de système de prévaloir ; bientôt l'évacuation salivaire redoutée d'abord , parut devoir être la boussole de la curation désirée. Ainsi tandis que les malades se plaignoient de la rigueur du traitement , & qu'ils couroient les plus grands dangers , le faux préjugé d'une marque certaine de guérison , rendit ceux qui les traitoient plus opiniâtres ; au point



qu'on a vu presque tous les Ecrivains , même les plus célèbres , jusqu'à ces derniers temps décider pour cette méthode.

Les opinions , qui passent avec les années , ont enfin fait place à l'observation qui ne passe jamais. L'expérience a démontré que le traitement par salivation est sujet à une foule d'inconvéniens. Non-seulement on perd presque toujours l'effet du mercure en excitant la salivation , souvent encore lorsqu'elle est trop abondante , on court risque de voir succomber les malades sous les coups trop nombreux dont la tête est continuellement menacée. Les moins à craindre sont toujours le décharnement des gencives , & la chute des dents. Il survient fréquemment des ulcères dans le palais & dans les narines ; ulcères d'autant plus redoutables alors , qu'ils sont produits par le spécifique même qui servoit auparavant à les combattre.

Les grands abus qu'entraîne cette façon d'administrer le mercure ont fait prendre le parti de l'abandonner. Les Médecins de Montpellier , conduits



par une expérience plus réfléchie , ont démontré que non-seulement la salivation étoit inutile , mais qu'elle pouvoit encore devenir contraire au succès du traitement. Cet avis a prévalu , depuis on ne fait gueres saliver que dans quelques Hôpitaux , d'où il seroit peut-être difficile de bannir cet usage. Si par hasard on rencontre ailleurs des personnes traitées par salivation , il faut les regarder comme autant de victimes de l'ignorance & du préjugé.

§. II.

*Traitement par Extinction.*

LA méthode par laquelle on a administré l'onguent mercuriel sans faire saliver , a été nommée *par extinction* ; elle est décrite au long dans une foule d'Ouvrages connus. Je me contenterai de l'indiquer.

Lorsqu'on veut traiter un malade , on commence par le faire saigner & par le purger. Ensuite , ayant égard à la différence du tempérament , aux forces du



fujet, & à la nature des symptomes, on lui fait prendre les bains tiedes, au nombre de quinze dans les moindres traitemens, & de vingt ou de trente quand la maladie est plus grave. Que si le malade a essayé envain des autres méthodes, ou qu'il ait éludé plusieurs fois l'activité de la même, alors on multiplie les bains. J'en ai vu à qui on en a fait prendre jusqu'à soixante.

Après l'usage des bains, on saigne encore une fois le malade pour le purger une seconde fois, & lui administrer la première friction le lendemain ou le surlendemain de la médecine. Cette friction doit couvrir le pied jusqu'aux malléoles. On emploie ordinairement un gros d'onguent mercuriel au tiers, qu'on applique sur la peau après l'avoir préalablement frottée avec les deux mains, pour en ouvrir mieux les pores & faciliter ainsi l'introduction du vis-argent. Le jour suivant on laisse reposer le malade. Le troisième jour on passe à la friction de l'autre malléole, delà aux jambes, ensuite aux cuisses, aux fesses, au dos, aux épaules, aux bras, & aux avant-bras. Le



Médecin observateur augmente la dose du mercure à raison du temps auquel il a commencé de l'administrer , de la préparation à laquelle il a soumis le malade , de la nature des accidens , & de l'étendue des parties qu'il fait froter. Cette dose est ordinairement de quatre à cinq onces ; souvent on la pousse jusqu'à huit , même jusqu'à dix , rarement plus loin , à moins que l'opiniâtreté des symptomes & la qualité singulière du virus qui les entretient , ne demandent un traitement plus long , ce qui n'est pas sans exemple.

Le tout est terminé par une troisième saignée & par une dernière purgation. Les Médecins qui président à cette administration du mercure , ont toujours soin d'examiner la bouche. Au moindre signe de gonflement & d'inflammation des gencives , ils mettent un jour de plus d'intervalle. Ils vont même jusqu'à suspendre les frictions pendant plusieurs jours , lorsque malgré ces précautions ce minéral se porte avec trop d'impétuosité vers les parties supérieures.



Cet éloignement pour la salivation n'empêche pas que plusieurs d'entr'eux n'excitent un ptialisme qu'ils entretiennent jusqu'à la fin du traitement. Le régime est humectant. Le plus grand nombre des malades est mis à la diete blanche le jour même où l'on commence de les froter ; ils prennent du lait pur le matin & le soir ; on les nourrit de soupe au lait & d'œufs frais à chaque repas , ne variant cette diete qu'autant que l'état de l'estomac paroîtroit la contre-indiquer. On s'abstient sur-tout de donner aucun purgatif même le plus doux.

Deux autres précautions dans ce traitement , sont premièrement de faire mettre au malade des chaufferettes , des caleçons , & une chemise qu'il ne quitte que lorsqu'on veut détourner le mercure de la bouche , ou qu'il prend son bain de propreté. En second lieu , de tenir ce même malade dans un endroit renfermé , dont la chaleur soit un peu au-dessus du tempéré.

En comptant autant de frictions qu'il y a de parties marquées sous la di-



vision que je viens d'indiquer, & le jour d'intervalle qu'il faut mettre entre chaque friction, il est évident qu'en six semaines de temps on peut guérir une vérole ordinaire. De même en donnant deux gros de pommade mercurielle à chaque première friction, trois aux deux secondes, & quatre aux suivantes, on appliquera dans cet intervalle cinquante quatre gros de cette pommade; ce qui fait environ sept onces d'onguent employées dans ce traitement, dont au moins un tiers est consumé par celui qui frotte. Les quatre onces qui restent ne contenant qu'un tiers de mercure, le malade est censé avoir pris alors environ une once & quelques gros de ce minéral.

Plus on applique de pommade, plus il doit pénétrer de vif-argent; en sorte que dans un sujet auquel, déduction faite de ce qui se perd en frottant, on auroit administré huit ou dix onces de mercure, il est à présumer que toutes choses égales d'ailleurs, il seroit passé dans le corps un peu plus de trois onces de ce minéral.



## §. III.

*Inconvéniens du Traitement par Frictions  
dans l'une & dans l'autre Méthode.*

TEL est le fameux traitement suivi à Montpellier, depuis que plus éclairés & mieux instruits les Médecins ayant par cette méthode des succès plus marqués que dans la précédente, ont su épargner à leurs malades une dégoûtante & dangereuse salivation. Cependant quelque sûr que paroisse ce procédé, & tels que puissent en être les avantages, il est encore sujet à bien des inconvéniens. Aucun traitement ne présente des évacuations plus inconstantes : ce n'est qu'aux précautions les plus rigoureuses qu'on en doit le succès. Malgré le soin qu'on donne à la préparation du sujet & à l'administration du mercure, il n'est pas rare de voir ce minéral porter à la tête. Souvent lorsqu'on s'y attend le moins il menace & frappe cette partie. Le léger ptialisme est une salivation commençante. On ne craint pas



pas de l'exciter dans ce traitement ; il ne faut donc point être surpris , si les gencives se gonflent , si la bouche s'enflamme , si le fond du palais se seche & se resserre. En faut-il davantage pour attirer une salivation violente ? aussi a-t-on souvent lieu de l'observer.

Cet inconvénient n'est pas le seul. Plus d'une fois il est remplacé par la diarrhée qui fatigue beaucoup les malades , les exténue , & contribue , pour le moins autant que la salivation , à rendre la guérison incertaine. C'est pourquoi l'on voit les partisans de cette méthode , toujours réservés sur le régime de ces mêmes malades , se donner bien de garde d'administrer le plus petit laxatif , les tenir à la diète blanche , & avoir grand soin de ne pas les laisser charger leur estomac , dans la crainte que quelque indigestion en ouvrant trop le ventre , ne devînt une cause du dévoiement mercuriel.

C'est encore aux frictions qu'il faut attribuer le tremblement des membres , les paralyties & les boutons incommodes qui s'élevent sur la peau de ceux



qu'on traite de cette maniere. En effet, en frottant la peau de pommade sans la précaution d'enlever chaque jour l'oint graisseux qui y adhère, on laisse subsister un obstacle à la transpiration, laquelle alors loin de devenir la crise de la maladie, forcée au contraire de séjourner dans les couloirs cutanés, doit être plutôt regardée comme la cause de cet accident; d'autant mieux que le mercure, de lui-même excessivement froid, par cette propriété jette dans la stupeur le doigt ou la main qu'on retient long-temps plongés dans ce minéral. Peut-être le mélange du plomb y entre pour quelque chose, lorsqu'on n'a pas eu soin de purifier le vif-argent.

Enfin le mercure donné en onguent, reprend facilement sa première forme. Réduit en bulles il cause dans l'intérieur du corps des mouvemens indifférens au traitement qu'on se propose, mais souvent dangereux pour le malade, puisque non-seulement il excite des lassitudes, des agitations singulieres, mais encore il peut se déposer dans certaine



parties du corps , sur-tout dans la cavité des os , comme on l'a plus d'une fois observé.

Vouloir guérir le mal vénérien sans aucune évacuation critique , c'est être dans l'erreur la plus grossière. A toutes les maladies il faut de ces évacuations ; & si j'ai bien observé , de ceux que j'ai vu traiter , ou que j'ai traités moi-même de la vérole , aucun n'a été guéri sans l'augmentation considérable de quelque excrétion. Le danger de la salivation est reconnu. C'est vraisemblablement à la salivation qu'il faut attribuer le peu de succès du mercure employé par Boerhaave. La diarrhée n'est pas plus sûre , la seule crise par les sueurs est la plus naturelle & la plus avantageuse. D'après cette vérité qu'il est aisé de démontrer , examinons la conduite qu'on tient dans le traitement par extinction. Les malades sont enfermés , on les frotte d'une pommade dont leur corps est enduit au moins pendant trente jours ; & par surcroît on exige d'eux qu'ils soient continuellement enveloppés dans des linges graissés , dégoûtans ,



infectés par le reste de la pommade mercurielle, dont celui qui frotte ne manque pas de les imprégner. C'est à dire, qu'en voulant empêcher le malade de saliver, on met tout en œuvre pour exciter la salivation la plus prompte & la plus violente. En effet est-il rien de plus capable de causer ces accidens que la suppression de la transpiration insensible? Or l'oint & les linges graisseux s'opposent sans cesse à cette excrétion; les boutons cutanés en fournissent la preuve. D'un autre côté on enferme le malade, on lui interdit l'usage de l'air libre, même l'exercice modéré; tous moyens très-opposés à cette même transpiration?

S'il falloit d'autres raisons pour convaincre de cette vérité, je dirois à ceux qui veulent des explications, qu'il en est des excrétions de la peau comme de celles de tous les autres organes; qu'une impression agréable les excite & les met en jeu, & qu'un air trop chaud, par un effet contraire, les fait tomber dans l'affaissement & dans l'



naction. Mais sans trop recourir au raisonnement, écoutons l'expérience. On a laissé sortir les malades dans leur traitement & on a eu le même succès. M. Querenet, Docteur Régent de la Faculté, fondé sur l'observation, a démontré l'avantage de cette conduite. M. Haguénot, Professeur de Médecine à Montpellier, qui, le premier l'avoit accréditée, y a joint les bains, & cette addition a parfaitement réussi. Enfin on se trouve bien d'exposer certains malades à l'air libre, on le permet même aux inoculés sans inconvénient; que dis-je? on reconnoît de plus en plus la supériorité de cette pratique. Il faut donc renvoyer ces précautions superflues aux Auteurs qui les ont imaginées, avec les préjugés qui leur ont donné du crédit.

§. I V.

*Inconvéniens particuliers au Traitement  
par Extinction.*

L'INUTILITÉ des accessoires de la méthode par extinction une fois démontrée, je ne dois point terminer cet



article sans porter mes vues sur le fond même du traitement. Il est sans contredit préférable à celui dans lequel on fait saliver, parce qu'il est plus sûr & plus doux; mais il ne faut pas pour cela le croire infailible. Quel que soit encore le préjugé de ceux qui s'obstinent à lui donner la préférence sur tous les autres, il n'a pas toujours son effet. Les personnes accoutumées à traiter ainsi leurs malades, & qui ne sauroient suivre une route nouvelle, soutiendront peut-être le contraire; pour moi qui ne me décide pour aucune méthode, qui les varie suivant les circonstances, qui desirerois en avoir autant à employer qu'il y a de tempéramens différens; par toutes ces raisons, moins suspect dans mon témoignage, j'ose assurer, après l'avoir long-temps observé, qu'on échoûe dans le traitement dont je parle, autant & plus que dans tout autre; qu'on n'en obtient pas des succès aussi prompts que par les méthodes intérieures; qu'enfin on n'est pas aussi sûr d'introduire la quantité nécessaire de vif-argent.



Je dis donc qu'on échoue souvent par cette méthode. Lorsque les instituteurs l'ont employée, & que peu instruits du traitement des maladies vénériennes, sans les prévoir ils ont excité la salivation, quel qu'ait été l'esprit de système qui leur ait fait regarder cette évacuation comme une partie essentielle du traitement, cette opinion n'eût jamais prévalu si l'on n'avoit quelquefois manqué de guérir par la première méthode. Voilà donc un préjugé contre son infailibilité. A l'égard des infortunes qui l'ont suivie, lorsque revenus de la salivation les Médecins ont administré plus paisiblement le mercure, j'en appelle à tous ceux qui ont été traités par extinction; il en est bien dans le nombre qui ne peuvent se flatter d'avoir été guéris de la vérole: les Observateurs désintéressés en conviendront sans peine. Encore une fois, il n'y a qu'un avantage personnel qui puisse faire accorder aux frictions la supériorité sur les autres procédés.

J'ajoute qu'on n'obtient pas des succès aussi prompts. Ici je dois encore ci-



ter l'expérience. Que l'on considère la rapidité avec laquelle agissent les bols mercuriels les moins bien préparés ; que ceux qui ont essayé du sublimé , ou de tout autre sel mercuriel avec excès d'acide , se rappellent la cessation presque miraculeuse des symptômes vénériens ; c'est par ces effets constans & nombreux qu'il faut juger de l'efficacité d'une méthode. Les partisans des frictions en éprouvent-ils d'aussi sensibles , d'aussi multipliés ?

J'avance enfin qu'on n'est pas aussi sûr de la quantité de mercure qu'on croit introduire. Lorsque par l'usage intérieur d'une préparation mercurielle, on vient à bout de détruire des accidens vénériens , cutanés , on ne sauroit disconvenir que le spécifique ait pénétré l'intérieur du corps avant de produire un effet si sensible : & si cet effet est continu , on ne peut douter de l'introduction du mercure. Mais si , traitant par les frictions , on arrive quelquefois au milieu , à la fin même du traitement sans voir diminuer les symptômes , on peut alors avancer sans



crainte qu'il n'est point , ou presque point entré de vis-argent dans le corps : à moins qu'on ne suppose des qualités particulières dans le mercure préparé pour l'usage intérieur ; avantage qui , s'il existoit , seroit tout en faveur du traitement par digestion. J'ai remarqué de plus , qu'on perdoit au moins un tiers d'onguent dans les mains de celui qui frotte. Cette déperdition doit être bien plus forte encore , si l'on réfléchit à la quantité de mercure qui se volatilise pendant la friction. Ce minéral , ainsi volatilisé , blanchit les métaux qui se trouvent dans l'appartement , & porte aux gencives de ceux qui servent le malade. Enfin on est si peu d'accord sur la façon d'introduire le mercure en onguent , par conséquent de la quantité qu'on en administre , qu'il reste encore à décider , si l'on doit frotter la partie jusqu'à siccité , ou s'il faut se contenter de faire de légères frictions , & laisser ainsi le topique presque coulant sous le linge qui le recouvre.

Au reste , par ces Observations , je n'entends pas donner à la méthode par



extinction une exclusion absolue , je crois seulement qu'il faut en user avec prudence comme de toutes les autres , qu'elle est d'un très-petit secours , & seulement contre les véroles légères , si toutefois on l'administre sagement. Ce traitement souffre d'ailleurs des inconvéniens qui ne peuvent être sauvés même par les personnes instruites ; & quelques précautions qu'on apporte , il échouera souvent contre les véroles anciennes & opiniâtres : l'expérience l'apprend tous les jours.

La méthode par friction n'est point populaire ; les Citoyens forcés de gagner leur pain à la sueur de leur front ne sauroient s'y soumettre : obligés souvent d'habiter des lieux bas , d'endurer les rigueurs de l'hyver , & de marcher sur un terrain humide , comment oseroient-ils couvrir leur corps de mercure ?

Elle est encore inutile aux tempéramens pituiteux , phlegmatiques , & trop faciles à saliver. Les personnes sèches , bilieuses & dont l'estomac est trop sensible , paroissent mieux s'en

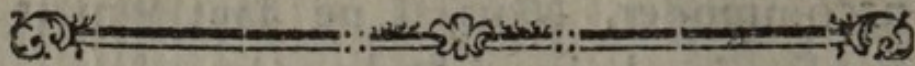


*des Maladies Vénériennes.* 83

accommoder. Mais il ne faut jamais oublier les bains , & dans la prépara- & dans l'intervalle des frictions , comme le prescrit M. Haguénot. On verra dans la suite de cet Ouvrage qu'en combinant les frictions dégagées de leur accessoire , avec les remèdes intérieurs prudemment administrés, il est possible de tirer parti des deux méthodes sans redouter aucun inconvénient.







## C H A P I T R E VI.

*Des Fumigations.*

C O M M E on a vu les frictions , depuis long-temps usitées en Médecine dans d'autres maladies , être employées contre les accidens vénériens , de même les fumigations dont l'usage étoit très-ancien , furent plus particulièrement destinés à combattre la vérole. La vogue de ces deux méthodes date à-peu-près du même temps ; mais il s'en faut bien que le crédit soit le même. Je ne parlerai point ici des parfums imaginés d'abord pour fumiger les malades , encore moins de ces pastilles arsenicales dont la vapeur est si dangereuse , & que l'ignorance a osé reproduire de nos jours contre la contagion de la petite vérole.





§. I.

*Première Méthode d'administrer les  
Fumigations.*

IL ne faut compter pour rien les ingrédients divers employés seuls, ou associés au mercure. Les véritables succès que peuvent avoir eu les fumigations, ne sont dus qu'à ce minéral. Tout le monde fait qu'après avoir préparé le malade, on le mettoit sous un pavillon, l'archet, rempli de la fumée des drogues destinées à ce traitement; qu'il y restoit environ une heure; qu'ensuite on le transportoit dans un lit pour l'y laisser suer pendant deux autres heures; que cela fait, on lui donnoit un verre de vin à boire, deux heures après on lui servoit à manger; qu'enfin on répétoit cette opération tous les deux jours, suivant les forces du malade & la violence des symptomes, jusqu'à ce que la salivation fût excitée. Je n'insisterai pas sur l'incertitude de ce traitement, de l'insuffisance duquel les Auteurs



même qui l'ont accrédité , sont assez convenus.

§. II.

*Nouvelle Méthode d'administrer les  
Fumigations.*

LES fumigations , depuis longtemps abandonnées , furent remises en vogue dans le commencement de ce siècle par un Charlatan qui , énorgueilli de quelques succès apparens obtenus dans la Province , crut posséder le meilleur de tous les remedes , & vint le faire valoir dans la Capitale , où la facilité de tromper le Peuple attire toujours ces pestes publiques. Le nouvel Apôtre des fumigations ne fut pas plutôt arrivé à Paris , « qu'il se mit à pu-  
» blier qu'il avoit trouvé une méthode  
» de guérir la vérole , toute nouvelle ,  
» courte , facile , efficace , sans dan-  
» ger , sans inconvénient ; à se vanter  
» d'avoir guéri quantité de personnes ;  
» à produire des témoins qui s'offroient  
» de plein gré , soit qu'il les eût guéris ,



» ou plutôt qu'il les eût gagnés pour le  
» préconiser , comme font tous les  
» jours les Charlatans ; à remplir de  
» ses magnifiques promesses tous les  
» quartiers de Paris , à attirer dans son  
» parti une sequelle de joueurs d'instru-  
» mens , de gueux , de farceurs , de  
» coquins , & d'autres gens semblables ;  
» enfin , à profiter de la stupidité du  
» vulgaire qui est par - tout sottement  
» crédule & avide de nouveauté ( a ). »

Cet homme adroit couvroit les malades tout habillés avec des couvertures qu'il trouvoit sous sa main , bandoit les yeux , la bouche avec un mouchoir , & les exposoit ainsi à la vapeur d'un réchaud plein de braise placé aux pieds du malade , sur lequel il avoit jetté quelques pincées de sa poudre fumigatoire.

La durée de ces fumigations étoit de deux à quatre minutes , après lesquelles il débarrassoit le malade de ses couvertures & de ses bandeaux , pour le faire suer abondamment dans un lit chaud ,

---

(a) Astruc , Tr. des Maladies Vénériennes.



ou il avoit soin de les placer. On répétoit huit, neuf, dix, & même seize fois cette opération dans l'espace de cinq semaines que duroit ce désagréable traitement.

Tant que Charbonnier (c'étoit le nom du Fumigateur) ne dut sa réputation qu'à des épreuves particulières, il ne manqua pas d'avoir de la vogue; mais lorsque l'intérêt des Citoyens eut exigé que ces expériences fussent faites en présence des gens de l'Art, il fallut alors beaucoup en rabattre. Les malades traités par fumigation, & presque tous ne présentant que de légers symptômes, éprouverent des accidens terribles; le mal loin de diminuer s'irrita, il se présenta sous de nouvelles formes; enforte que de trente sept sujets soumis à cette redoutable épreuve, dont le plus grand nombre ne fut point guéri, quatre au moins en perdirent la vie.





§. III.

*Avantages & inconvéniens des  
Fumigations.*

MALGRÉ ces raisons doit-on absolument rejeter les fumigations , & faut-il tellement en redouter l'usage , qu'elles soient entièrement bannies du traitement antivénérien ? Ce parti pris par quelques-uns paroît outré ; l'insuffisance des fumigations est, il est vrai, reconnu. On ne sauroit non plus disconvenir des mauvais effets que peut produire la vapeur mercurielle reçue par les pores cutanés , puisqu'elle est alors assez analogue à celle qui s'exhale dans les mines. Aussi ne faut-il jamais faire des fumigations le premier moyen curatif. Mais si par hasard il arrivoit que tous les autres secours réunis eussent été inutilement employés contre les symptômes vénériens , que risqueroit-on alors d'y avoir recours ? Ce traitement , quant à la forme , n'est pas bien éloigné de la méthode des sudorifiques. Ils different



pourtant l'un de l'autre , en ce que dans les fumigations au lieu de donner la question aux malades avec la décoction des bois , & d'attirer cette décoction à la peau par la chaleur du fourneau , de l'atmosphère , des couvertures , ou par la vapeur de l'esprit-de-vin , on y parvient par la fumée chargée de particules aromatiques , sulfureuses & mercurielles , sans contredit plus efficaces que la vapeur simple de l'esprit-de-vin.

Les infortunes de Carbonnier paroissent provenir de trois principales causes. La première , c'est qu'il n'a pas choisi des sujets qui eussent vainement essayé des autres remèdes. Le succès qu'on éprouve tous les jours du changement de méthode , est un garant du bien qui auroit alors résulté des fumigations. La seconde , c'est qu'il a trop généralisé sa méthode , qu'il en a fait un objet de fortune , & que de cette manière pour trop multiplier l'usage de ce secours , il a été la dupe de son ignorance & de sa légèreté. La troisième enfin , c'est qu'en combattant le principe du mal , il auroit dû en extirper les symptômes ,



éviter sur-tout la salivation & la diarrhée , exciter les sueurs sans les forcer , administrer intérieurement , & avec prudence quelques préparations mercurielles pour seconder l'effet des fumigations , disposer les malades au traitement par une préparation graduée , garantir enfin la tête & la poitrine de la vapeur insoutenable du cinabre , en n'enveloppant que le corps , & donnant une issue libre à la fumée qui , de dessous les couvertures , peut se répandre dans l'appartement. On a des exemples assez récents de personnes guéries d'affections locales par ce moyen. Ces faits sont consignés dans les papiers publics , & dans des recueils académiques. Il n'est pas douteux non plus que l'engorgement des testicules & les caries souvent rebelles aux autres méthodes , ne puissent être efficacement combattues de cette manière. J'en fournirai la preuve lorsqu'il sera question de combattre les signes extérieurs de la vérole. Il seroit , il est vrai , ridicule de commencer d'abord par fumer les malades ; aussi ne doit-on adop-



ter les fumigations qu'après avoir inutilement essayé des autres secours. Quoique la circonstance soit aujourd'hui très-rare, si elle se présente une fois, du moins sera-t-il alors consolant & pour le malade & pour le Médecin de pouvoir se dire n'avoir pas entièrement épuisé les ressources de l'Art.

Au reste, pour peu qu'on eût de répugnance contre les vapeurs mercurielles, je ne doute pas qu'on pût obtenir des sueurs abondantes par l'esprit-de-vin, & plus copieuses encore par l'usage intérieur du mercure sublimé, combiné avec ces mêmes vapeurs. C'est à mon avis un moyen d'assurer de plus en plus l'efficacité de ce sel mercuriel dont les effets se manifestent par les couloirs cutanés, de la manière la plus sensible.

#### §. IV.

##### *Traitement par Lotions.*

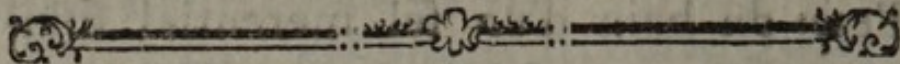
La même raison qui avoit fait recourir aux vapeurs mercurielles, a donné lieu



aux bains antivénériens. On chargeoit l'eau du bain d'un sel mercuriel soluble , tel que le sublimé corrosif , & on baignoit le malade , en répétant plusieurs fois le bain , jusqu'à ce que les accidens eussent disparu. Le peu de durée de cette méthode , & l'oubli profond où elle est plongée aujourd'hui , ne laissent aucun doute sur son insuffisance & son infidélité. Je n'entrerais donc point ici dans un plus long détail sur la maniere de l'administrer , je remarquerai seulement qu'en baignant leurs malades dans l'eau imprégnée de mercure sublimé , ou de tout autre sel mercuriel , on faisoit saliver , on devoit , on provoquoit les sueurs ; mais que les Médecins ne tenoient la guérison pour certaine , que lorsque les ingrédiens dont ils chargeoient l'eau du bain avoient excité plus particulièrement cette dernière évacuation.







## C H A P I T R E V I I .

*Du Traitement par Digestion en général ,  
& particulièrement du Traitement sous  
forme seche.*

**L**A maniere d'administrer intérieurement le mercure se fait sous deux formes différentes. On le donne coulant , éteint dans les corps gras , ou combiné avec des substances salines. De quelque maniere qu'on le fasse prendre , c'est toujours sous forme seche , ou sous forme humide.

## §. I.

*Des différentes préparations mercurielles  
employées principalement sous forme  
seche.*

LES Anciens , regardoient le mercure comme un poison. Ce préjugé , qui ne s'est dissipé que tard , a éloigné



Usage intérieur de ce minéral. De là vient que l'invention de ce traitement est postérieure à celle de tous les autres. Dans le nombre des Instituteurs du traitement par digestion, les uns conduits par l'appas du gain, les autres dans le dessein d'être utiles à leurs semblables, tous desirant favoriser une méthode, qui, par sa facilité & par sa commodité devoit l'emporter sur les frictions, ont inventé ou mis en usage différentes préparations mercurielles. Le faux précipité rouge a été le premier sel employé par Mathiole contre le mal vénérien. Avant lui on ne l'avoit fait servir qu'extérieurement contre cette maladie. Jean de Vigo ne donnoit cette préparation que contre la colique, vraisemblablement à l'exemple de Paul d'Ægine qui, pour la même indication, prescrivoit un autre faux précipité. L'usage intérieur du mercure crud est postérieur; cette bisarrerie paroît d'autant plus singulière, qu'on avoit en apparence moins à craindre de ce dernier minéral que du précipité rouge, à moins que les Anciens ne



reconnussent dans les préparations du vif-argent une supériorité sur le mercure<sup>e</sup> liquide.

Fracastor, Fallope, Petronio, Paschal, & Paulmier s'éleverent successivement contre l'usage du précipité rouge. Mais comme Bayrus dit que le premier qui avoit fait usage des pilules de Barberousse ( dans lesquelles il n'entre pourtant que du mercure crud ) étoit *tombé mort sur le pont d'Avignon* ; comme Rondelet croit que ces mêmes pilules pourroient causer des maladies dix ans après, cela prouve que la plupart de tous ces Ecrivains ont crié sans avoir expérimenté, & que pour un ou deux qui ont parlé avec connoissance de cause, le plus grand nombre n'a fait que répandre l'épouvante sur des appréhensions idéales & chimériques.

Le sublimé doux, la panacée mercurielle, l'æthiops minéral, le mercure alkalisé, antiphtifique, antiscorbutique, vif, doux, diurétique, purgatif, &c. sont venus ensuite. On a encore employé le mercure violet, le mercure précipité blanc, la solution du mercure  
par



par défaillance , différentes panacées , la solution du cinabre , les faux précipités mercuriels , tels que le rouge , le jaune , le vert. Toutes ces préparations ont eu leur vogue , & leur crédit , qui se seroient soutenues si leurs partisans trouvant des moyens plus sûrs de les accréditer , n'eussent été traversés par l'opposition continuelle des défenseurs des frictions. Delà vient aussi que ce dernier procédé rendu moins désagréable par la méthode d'extinction , & en imposant davantage par l'appareil qu'il entraîne , a si long-temps prévalu. Il étoit réservé à M. Keiser d'accréditer si bien le traitement pilulaire , que malgré les réclamations de ceux qui ne savent suivre qu'un seul chemin , cette pratique l'emportât enfin sur celle des frictions. On n'emploie plus aujourd'hui d'autre remède dans les Hôpitaux militaires. C'est la solution du mercure par le vinaigre , nouveau sel mercuriel , découvert , il est vrai , par M. Margraaf ; mais que , soit par le procédé de ce Chymiste , soit en suivant un autre procédé qui lui est particulier , M.



Keifer s'est rendu propre , par l'heureuse application qu'il en a fait aux maux vénériens.

§. II.

*Avantage du Traitement intérieur sur les Frictions.*

POUR prendre une juste idée de la supériorité du traitement intérieur sur le traitement par friction , il faut non-seulement se rappeler les inconvéniens détaillés , lorsqu'il a été question de cette dernière méthode , les salivations fréquentes auxquelles le malade est exposé , l'incertitude de la dose de mercure qu'il reçoit , les tremblemens , les paralysies , le dégoûtant de l'appareil , & l'affervissement qu'il exige ; il est nécessaire encore de comparer ces malheurs aux avantages du traitement intérieur. Pour peu qu'on réfléchisse sur la nature des différentes préparations du mercure , il sera aisé de voir que l'effet répond à la cause , & que cette supériorité démontrée par l'expérience



est tout-à-fait d'accord avec les préceptes de la Chymie. Tout le monde est convenu que le mercure coulant donné sans préparation, soit qu'on l'applique extérieurement, soit qu'on le donne à l'intérieur, ne fait rien ou presque rien contre les maladies vénériennes, parce qu'il ne pénètre point ou presque point dans le corps. Pour le rendre efficace, les Médecins qui n'ont eu égard qu'au jeu des vaisseaux, prêtant au mercure une action purement mécanique, ne se sont occupés que d'en faciliter l'atténuation. Plus ce minéral a été atténué plus ils lui ont supposé d'énergie; d'après cela ils ont fait peu de cas du traitement intérieur, parce qu'ils ne concevoient pas comment les globules mercuriels pouvoient enfler les tuyaux chylifères. Ils ont au contraire accordé les plus grands éloges aux frictions dans lesquelles ils employoient le mercure éteint par le moyen de la graisse, de l'huile, de la térébenthine, &c. Mais il en est autrement de tout cela que ce qu'ils en ont pensé. On pourroit aisément le démontrer par les seules con-



traditions dans lesquelles ces Auteurs  
sont tombés

§. III.

*L'efficacité du Mercure dépend de sa solubilité. Progression des différens sels à raison de cette solubilité.*

LA difficulté est moins de faire pénétrer le mercure, que de le rendre miscible à nos humeurs; & à cet égard les partisans de l'atténuation de ce minéral ne sauroient disconvenir que quelque atténué qu'il puisse être quand ils l'emploient, ses gouttelettes les plus fines conservant toujours les qualités extérieures du vif-argent, sont moins miscibles à nos fluides, que lorsqu'il est sous forme saline. Ce qui s'opere dans les autres liqueurs, doit s'opérer de même dans celles du corps humain. La pommade mercurielle, ou toute autre préparation semblable dissoute dans l'eau, gagne le fond du vase; la combinaison saline du mercure se dissout très-bien au contraire, & ce minéral



reste suspendu lorsqu'il est réduit sous forme saline ; aussi obtient-on des effets plus prompts des mercuriaux salins , que réduits sous toute autre forme.

Partant de ce principe incontestable , il est facile d'apprécier l'efficacité des sels mercuriels à raison de leur solubilité. J'ai dit que le mercure coulant étoit presque sans effet , l'expérience le démontre , & l'on en sent à présent la raison. Les onguens & les emplâtres mercuriels viennent ensuite. Aussi la méthode par friction est-elle superficielle , souvent douteuse , & ne convient que dans des traitemens légers. A plus forte raison doit-on peu compter sur celle des fumigations , dans laquelle le mercure volatilisé n'a pour lui qu'une atténuation passagère , & ne pénètre le corps qu'à demi.

De même lorsqu'on administre intérieurement le mercure crud éteint dans du syrop , il ne produit que des effets lents , tels que les observent aussi ceux qui ont coutume de l'employer sous cette forme. Les pilules savonneuses mercurielles ont peut-être un peu plus



d'énergie , mais cette supériorité n'est pas sensible. On n'obtiendra rien de plus du cinabre , soit naturel , soit artificiel , & très-peu de chose des différens æthiops. Le cinabre insoluble dans les fucs digestifs sera évacué comme on l'a avalé , & l'æthiops passera de même , si toutefois la chaleur de l'estomac & des intestins ne le décompose & ne redonne au mercure sa première forme. Ce que j'avance est reconnu par tous les Observateurs.

Il n'en est pas de même du vif-argent combiné avec les acides ; devenu soluble par cette combinaison , ce minéral est plus ou moins énergique à raison de la quantité d'acide qu'il retient dans ses molécules , & selon la qualité de ce même acide. Ainsi la dissolution du mercure par l'acide nitreux sera la plus dangereuse , parce que cet acide est de tous celui qui agit le plus puissamment sur les matières animales. Ensuite viendra celle qu'on obtient par l'acide marin. L'acide vitriolique fournira la dissolution la moins caustique. Ces dissolutions différencieront encore à raison de la quan-



tité d'acide contenu dans la combinaison saline ; c'est pourquoi le faux précipité blanc tiendra un milieu entre le mercure doux & le sublimé corrosif, &c. &c.

Cette gradation que la Chymie démontre, est confirmée par la pratique. On ne sauroit se dissimuler que l'acide nitreux a une qualité délétère, qu'il est de tous les acides le plus mordant, le plus corrosif ; qu'enfin sa vapeur pernicieuse est un poison qui nuit à la poitrine & à tout le reste du corps. L'acide du sel marin ne cause pas ces accidens, il mérite donc la préférence sur le premier ; il l'emporte encore sur l'acide vitriolique, à la vérité moins caustique, mais aussi plus facile à quitter le mercure avec lequel l'acide marin a la plus grande affinité.

Quoiqu'il en soit, on ne sauroit nier que l'efficacité reconnue des sels mercuriels dépend de l'acide surabondant, & de la plus ou moins grande solubilité de la combinaison saline. Il est encore incontestable que toutes ces préparations intérieures, prises sous forme se,



che , ne peuvent être que très-corrosives , sans la précaution de les adoucir par des préparations ultérieures qui , en les dépouillant de leur acide , diminuent préalablement leur activité. On sent donc la nécessité de ne jamais les donner sous cette forme , & qu'à l'exception du turbith minéral & du précipité blanc , sels beaucoup affoiblis , dont les meilleurs Auteurs vantent les bons effets , il faut exclure du traitement intérieur toutes les panacées & tous les sels âcres & corrosifs ; les uns parce que n'étant pas facilement solubles , ils auroient des effets moins assurés ; les autres , parce qu'étant trop caustiques , ils pourroient causer des accidens très-dangereux , dont sont convenus même ceux qui , les premiers les ont administrés ; de-là vient que les Médecins qui ont employé le mercure sous forme saline en pilules , ont cherché à mitiger la causticité du sel métallique , soit en affoiblissant le menstrue salin , soit en lui substituant un acide tiré du regne végétal. C'est aussi la raison pour laquelle le sel mercuriel



qu'emploie M. Keiser , qu'on fait être le résultat de la combinaison du vif-argent avec un acide moins fort que les acides minéraux , tenant un milieu par sa solubilité entre le mercure doux & les sels mercuriels corrosifs , mérite à bien des égards la préférence lorsqu'on voudra traiter les malades par les bols. Cette méthode , très-éloignée de la manière dont on administrait anciennement les pilules , consiste à faire avaler d'abord une dragée au malade , à lui en donner deux après quelques jours , & à en augmenter successivement le nombre , observant chaque jour la bouche de celui qu'on traite , le saignant & le purgeant dans le courant de son traitement , si le pouls s'éleve , si la tête est menacée , ou s'il y a des signes de saburre dans les premières voies.

Un célèbre Professeur de Montpellier ( M. Venel ) connu par ses savans travaux chymiques , au défaut des dragées emploie la panacée mercurielle aiguifiée avec le turbith minéral : c'est réunir les deux extrêmes pour avoir un effet moyen. J'annonce d'autant plus volon-

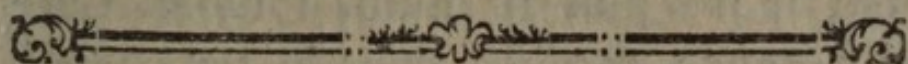


tiers cette méthode , qu'elle me paroît sûre , facile & peu coûteuse. On ne risque rien d'en faire usage sur la foi d'un Observateur judicieux qui voit les choses sans préjugé.

Les autres pilules dans lesquelles on cherche à amalgamer le mercure crud avec les purgatifs violens , tels que le diagrede , la résine de jalap , la gomme gutte , le turbith , &c. sont très-dangereuses. Rarement j'en ai vu faire usage sans qu'elles aient excité la salivation & des dévoiemens souvent dysentériques. Telle est pourtant la méthode dont se servent encore de nos jours la plûpart des Charlatans : tant la routine & le préjugé ont d'empire sur les ignorans.







CHAPITRE VIII.

*Du Mercure administré sous forme hu-  
mide , ou du Mercure en liqueur.*

AUTANT le traitement intérieur a d'avantages sur le traitement par friction , autant en a sur les bols le mercure administré par voie humide. Et comme on a vu la supériorité de certains bols sur les autres ne dépendre que de la plus ou moins grande solubilité du mercure qu'ils contiennent , de même il est évident que le traitement sous forme humide mérite la préférence , puisque le mercure étendu dans un véhicule n'en est que plus miscible à nos humeurs.

§. I.

*Sels mercuriels employés sous forme  
humide.*

DANS le nombre des préparations salines mercurielles , il n'en est aucune



qui ne soit plus ou moins soluble. Leur différence consiste dans le temps qu'il faut mettre pour obtenir cette solution, & dans la quantité de liquide qu'elle exige. La solubilité plus ou moins grande des principales préparations mercurielles est à raison de l'acide qu'elles contiennent, & de la nature de ce même acide. Plus un sel mercuriel en contiendra, plus il sera facile à dissoudre: de même plus cet acide sera léger & volatil, plus il favorisera cette solution.

Des sels mercuriels préparés avec l'acide marin, la panacée étant de tous le plus neutre, sera par conséquent le plus difficile à se dissoudre. Ensuite viendront les différens *calomelas*, à raison du nombre des sublimations, le mercure doux, le précipité blanc: enfin le sublimé corrosif terminera cette progression dont la marche sera la même dans les autres préparations saline mercurielles. L'acide vitriolique est de tous les sels de ce nom le plus pesant, le nitreux l'est moins, mais l'acide marin est le plus aqueux, le plus léger, le



plus volatil , toutes propriétés qui sont la suite l'une de l'autre. Il jouit encore d'une plus grande affinité avec le mercure , il s'unit aisément aux substances animales , qui , par l'usage continu du sel marin , sont en quelque façon accoutumées à l'impression de ce sel. D'où il est aisé de conclure que le mercure coulant sera de tous les secours anti-vénériens , le moins efficace ; & le sublimé corrosif , le spécifique le plus puissant.

Cependant ce mot effrayant de *corrosif* l'a fait écarter du traitement des maladies vénériennes. Les personnes peu instruites se laissant épouvanter par ce nom , ont préféré au sublimé , la préparation de mercure avec l'acide nitreux. Tel a été le remède d'un Frere Capucin , du Fauxbourg Saint-Jacques , connu depuis sous le nom d'eau mercurielle. En convenant de l'efficacité de cette eau contre les maladies vénériennes , on ne sauroit pourtant lui donner la préférence sur la solution du sublimé. J'ai déjà remarqué que l'acide du sel marin étoit moins à redouter que l'acide

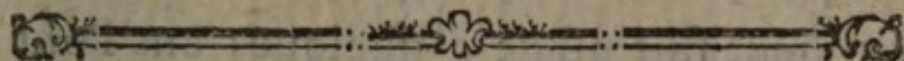


nitreux; cette raison suffit pour employer le mercure sublimé plutôt que les sels mercuriels, préparés avec l'acide du nitre.

Les guérisons que le sublimé produit ne sont point équivoques. Il opere dans tous les cas où l'on vante les succès de l'eau mercurielle. En général le virus écrouelleux, rachitique, vénérien, souvent même le psorique cedent d'une maniere surprenante à l'action interne des sels mercuriels avec excès d'acide. Mais on a des changemens plus prompts, & il faut moins craindre du sublimé dont l'acide le moins à redouter par ses qualités extérieures, est aussi le plus analogue à nos humeurs. Je ne m'occuperai donc ici que de cette dernière préparation; il sera facile d'appliquer aux autres sels ce que je vais en dire.







CHAPITRE IX.

*Du Mercure sublimé corrosif.*

**D**E l'union du mercure avec l'acide du sel marin par sublimation, résulte un sel neutre métallique avec excès d'acide, auquel les Chymistes ont donné le nom de sublimé corrosif, parce que dans l'état de concentration cet acide a une propriété rongeante & corrosive.

La célébrité qu'a eu de nos jours cette préparation, & le grand usage qu'on en fait contre les maladies vénériennes, m'engage à l'examiner d'une manière plus particulière.

§. I.

*Histoire abrégée du Sublimé corrosif.*

IL faut distinguer deux périodes dans l'administration de cette préparation assez ancienne. Dans la première les



empiriques font presque les seuls qui en aient fait usage , quelques-uns l'ont employée en liqueur , le plus grand nombre l'a donnée sous forme solide , tous l'ont administrée dans un état de concentration qui caufoit des vomifsemens , des tranchées , & des douleurs cuisantes. Ces méthodes n'ont pas toujours été suivies ; plusieurs Auteurs les ont décriées comme dangereuses ; mais à travers bien des reproches vagues , perce le témoignage de quelques hommes célèbres , qui reconnoissent l'excellence & la supériorité du sublimé corrosif prudemment administré : surtout on ne voit pas , même dans les Ecrivains contraires , aucun exemple de personnes mortes de ce traitement ou de ses suites.

La seconde période qui fixe l'époque de la vraie manière d'employer le sublimé , est celle qui date depuis le moment où M. Sanchez ayant instruit son ami, Van Swieten , de ce qui se passoit sur les rives du Tobolk , ce dernier Médecin fit l'application la plus heureuse du sublimé contre les maladies vénériennes.



vénériennes. Cette voie est celle par laquelle on administre le mercure sublimé sous forme liquide : procédé connu par les Auteurs de la première classe, mais qui sera toujours attribué à Van-Swieten, par le grand crédit que lui a donné depuis l'autorité de cet homme célèbre.

Selon cet Auteur tout l'art consiste à dissoudre douze grains de sublimé corrosif dans une pinte d'esprit de froment. On avale le soir une cuillerée de ce remède ; on boit, par dessus, chopine de quelque liquide mucilagineux, on en fait même sa boisson ordinaire. *Ce remède, ajoute Van-Swieten, n'occasionne aucune incommodité aux malades.*

Il est certain que les habitans du Tobolk font usage de cette solution même à plus haute dose : mais les accidens qui en ont résulté quelquefois dans nos climats, prouvent assez qu'il seroit imprudent d'en user sans précaution. C'est vraisemblablement pour cette raison que Van-Swieten en a diminué la dose au point de n'en donner par jour que deux cuillerées.



Un témoignage si respectable ne me permet pas de révoquer en doute ce que ce Savant nous apprend des effets du mercure sublimé. Je suis persuadé qu'à Vienne ce remede n'occasionne aucune incommodité à ceux à qui on l'administre ; mais en France , suivant ce procédé , il cause quelquefois des accidens qu'on ne sauroit se dissimuler. Assez souvent j'ai vu les sujets qui en faisoient usage , sentir des déchiremens d'entrailles , & éprouver une espece de foiblesse qui alloit même jusqu'à la syncope. Les laiteux , les mucilagineux que le malade avaloit par dessus la solution , ne pouvoient sauver l'impression qu'elle faisoit sur la bouche , sur l'œsophage & sur le ventricule. Il n'est pas douteux que ce goût acerbe & désagréable qu'on sent lorsqu'on verse quelques gouttes de cette liqueur sur la langue , ne dût être le même sur le reste des premieres voies. Les incrasans qu'on donnoit ensuite , se mêlant difficilement avec cette même solution , loin d'en émousser la causticité servoient au plus à provoquer le vomisse-



ment auquel le malade étoit déjà disposé.

Pour prévenir cet inconvénient, on a imaginé depuis différens moyens d'administrer la solution de mercure. Et d'abord loin de la prescrire toute seule, & de donner ensuite des boissons capables de combattre ses mauvais effets, on l'a mêlée avec des liquides incrassans avant de la faire prendre. Ce procédé a écarté l'impression que le sublimé faisoit sur les premières voies : cependant cette seconde solution conservoit encore un goût qui pouvoit être contraire à bien des personnes; il en est qui l'ont rejetée aussi-tôt après l'avoir prise. J'ai vu des sujets qui n'ont pas moins éprouvé les épuisemens & les coliques causées par la première préparation.

C'est afin d'obvier à ces accidens trop fréquens, que dans la suite on a pris le parti de dissoudre le sublimé dans l'eau pure, & plus encore dans l'eau distillée. Je fais que d'habiles Chymistes ont prouvé que l'esprit-de-vin & les autres liqueurs analogues étoient les menstrues les plus puissans des sels mercuriels.



Mais la facilité avec laquelle le sublimé se dissolvoit dans l'eau , a fait abandonner ces moyens ; d'autant mieux que ne présentant pas plus d'efficacité , ils sont à la fois plus défagréables & plus coûteux. On s'en est donc tenu à administrer le sublimé dans l'eau distillée ou dans l'eau pure. Nous devons à M. Richard , premier Médecin des armées du Roi , la publicité de ce procédé. M. Bercher , Médecin de l'Armée du Bas-Rhin , lui a donné beaucoup de credit par les heureux succès qu'il en a retirés sur les Soldats malades. Plusieurs Médecins Anglois s'applaudissent de l'avoir employée. MM. Dionis, Mithié, Guilbert , & plusieurs autres Docteurs de la faculté de Médecine de Paris, M. Clerc , Médecin de son altesse Sérénissime Monseigneur le Duc d'Orléans, &c. &c. , s'en sont également servis dans leur pratique. La vue de simplifier le traitement , les inconvéniens que j'avois éprouvés suivant la méthode de Van-Swieten , & la grande différence de prix entre la solution spiritueuse & aqueuse , me déterminèrent à mon tour



à chercher dans l'une des avantages que je ne trouvois pas dans l'autre. L'expérience la plus certaine m'a appris, que de cette dernière façon on guérissoit aussi promptement aussi sûrement les malades, que dans la précédente, sans qu'on eût aucun inconvient à redouter.

Cependant comme il y a quelque différence même dans les solutions aqueuses, il est bon d'examiner ici jusqu'à quel point il convient d'y avoir égard. Quelques Médecins filtrent l'eau qui doit servir à dissoudre le sublimé. C'est dans cette eau claire & limpide qu'ils étendent ce sel mercuriel. D'autres, au contraire, préfèrent l'eau distillée, & veulent qu'on passe ensuite cette solution à travers un papier. Ce dernier procédé paroît d'abord plus certain, on auroit au contraire lieu de douter de la pureté de la première solution, s'il falloit nécessairement que l'eau fût dépouillée de tout principe pour se charger d'un sel quelconque. Mais comme ce liquide peut tenir à la fois plusieurs sels en dissolution, & que les Partisans du premier procédé guérissent tout aussi-



bien leurs malades , je ne doute pas que cette ultérieure préparation ne soit souvent inutile ; d'autant mieux qu'ayant employé les deux méthodes , j'ai presque toujours observé les mêmes effets.

On peut donc à la rigueur se passer d'eau distillée , pourvu que celle qu'on emploiera soit transparente. Le plus sûr & ce qu'il ne faut jamais oublier , c'est de réduire en poudre très-fine le mercure sublimé , de le dissoudre dans un verre d'eau tiède , & de verser ensuite cette solution sur la quantité de liquide convenable.

J'ai coutume d'employer l'eau distillée , édulcorée avec le sucre. La dose de sublimé sur chaque pinte de cette espece de syrop est de huit grains pour les personnes fortes & de six grains pour les délicates.

## §. II.

### *Maniere d'administrer le Mercure sublimé.*

LA méthode la plus commune est celle de donner une cuillerée de solu-



tion le matin , & une le soir. Le plus sûr est d'envelopper cette solution dans quelque boisson grasse & onctueuse. La proportion du sublimé au menstrue étant ici moindre que dans la méthode de M. Van Swieten , on peut se dispenser d'avoir recours aux corps trop gras. Cependant comme le lait est un très-bon restaurant , qu'en même-temps il empâte , & que par ces deux grandes propriétés il devient nécessaire aux personnes attaquées de la vérole , lesquelles , par leur débauche ou par la nature du mal , ont autant besoin de réparer leurs forces que d'adoucir leurs humeurs , il faut toujours le choisir par préférence pour servir de véhicule au remède , à moins que l'estomac ne pût s'en accommoder ; auquel cas on emploieroit l'eau d'orge , l'eau de ris , de gruau , de poulet , le bouillon gras , l'eau dans laquelle on auroit fait bouillir une mie de pain , le lait de poule , l'eau avec le syrop d'orgeat , l'eau pure même dans un pressant besoin. Mais il faudroit alors en augmenter la quantité ; c'est-à-dire , qu'au lieu de poisson , de



liquide , sur une cuillerée de solution , il conviendrait d'en ajouter deux. De même il seroit possible de prendre le remede dans une forte tasse de chocolat ; ce moyen doit être préféré chez les personnes qui , ne pouvant supporter le lait , & n'ayant pas d'ailleurs des symptomes bien inflammatoires , sont tombés dans l'épuisement.

Ceux qui ne sauroient avaler la quantité du liquide nécessaire pour adoucir cette solution , qui ne pourroient soutenir l'usage du lait , & qui ne s'accommoderoient pas mieux des autres moyens , peuvent encore prendre la solution dans un potage au ris , aux vermicheles , dans un consommé , ou dans une légère soupe. Cette voie n'est pas moins efficace que les précédentes : elle ne differe pas de la méthode des Russes. On donne aux malades trois cuillerées par jour de cette solution ; ils prennent la premiere le matin à jeun , ils en avalent une autre entre dix & onze , & la troisieme le soir en se couchant.

La pinte de liquide réduite à quaran-



te-huit fortes cuillerées , à huit grains de sublimé sur pinte , donne un sixieme de grains par cuillerée ; & comme on prend trois cuillerées par jour , cela revient à trois sixiemes de grains , c'est-à-dire à un demi-grain. En mettant au contraire douze grains , on a un quart de grain par cuillerée ; on n'en prend alors que deux par jour , ce qui fait deux quarts de grain , autrement un demi-grain , dose , comme on voit , égale à la précédente. La premiere solution continuée sans relâche , finit en seize jours : il en faut vingt-quatre en faisant usage de la seconde.

On peut préparer une solution plus foible de deux grains , c'est-à-dire de six seulement , & la terminer dans le premier espace de jours , en en donnant par jour trois cuillerées. La dose alors en fera moins forte d'un huitieme de grain. Les malades n'en prendront par conséquent que trois huitiemes de grain ; ou bien on peut n'en donner par jour que deux cuillerées ; dans l'un & dans l'autre cas la quantité sera proportion-



née à la foiblesse du tempérament le plus délicat.

Dans les véroles invétérées , qui ont résisté à tous les traitemens , ou dont les accidens pressans exigent des secours très-prompts , on peut doubler la dose de la solution à huit grains ; c'est-à-dire qu'au lieu de trois cuillerées , on peut en administrer six par jour , deux à chaque fois. Mais il ne faut pas pousser plus loin le remede. J'en ai porté la dose jusqu'à douze cuillerées , sans en avoir vu des effets plus marqués. Le mercure s'échappe alors trop promptement par les urines.

En exposant la marche qu'il faut tenir dans l'administration du sublimé , je n'ai pas déterminé la quantité qu'il en falloit faire prendre dans la totalité du traitement ; il est en effet très-difficile de la fixer. M. Van-Swieten dit , *qu'on peut en toute sûreté en continuer l'usage jusqu'à ce que tous les symptomes disparoissent.* Ce qui semble indiquer à la fois & la cessation du virus vénérien avec la disparition des symptomes , & l'inutilité du remede au mo-



ment même de cette disparition. L'expérience a pourtant appris plus d'une fois le contraire ; & d'abord , quant à l'usage du sublimé , s'il n'étoit continué qu'à raison de l'extinction des symptomes , il faudroit quelquefois le cesser au bout de quinze jours. On ne sauroit croire sans l'avoir vu , combien le sublimé agit avec promptitude ; il n'est pas même rare d'en avoir des effets sensibles au bout de trois ou quatre jours. Il s'en faut pourtant bien alors que le virus vénérien soit détruit ; la seule disparition des symptomes ne sauroit en être la preuve ; quelquefois le mal n'est que pallié , & les accidens qui avoient disparu pour le moment , reprennent ensuite avec plus de violence & d'activité.

Il est donc important de s'assurer autrement de la guérison. Voici la voie qui m'a paru la plus certaine. Lorsque les accidens qui caractérisoient la maladie ont cessé , au lieu d'interrompre l'usage de la solution , j'en donne au malade , après la guérison apparente , autant qu'il en a fallu pour l'obtenir. Dans



le cas où la cessation des symptômes auroit été trop prompte, telle seroit par exemple la circonstance où quatre grains auroient dissipé tous les accidens, je ne balance pas de faire prendre les quatre autres grains restans, & j'administre de plus une seconde pinte de solution à huit grains sur pinte : persuadé par l'expérience qu'avec seize grains de sublimé on est plus que certain d'avoir guéri une vérole peu invétérée, telle que celle dont les accidens auroient cédé au quart de cette dose.

Il est des cas où l'on doit pousser plus loin l'usage de ce remède : ceux par exemple où les principaux symptômes ayant disparu, il reste néanmoins des reliquats qui manifestent encore la présence du virus. On peut alors continuer le sublimé jusqu'à trente-quatre, trente-six grains, au-delà même, en ne s'écartant jamais de la règle que je viens d'établir dans la façon de l'administrer.

Comme on a vu dans quelques traitemens le nombre de cuillerées de solution doublé chaque jour, de même on peut les diminuer dans certaines cir-



constances : c'est-à-dire qu'au lieu d'une cuillerée chaque fois, on peut n'en donner que demi-cuillerée, ce qui ne fait pour lors qu'un quart de grain par jour. C'est toujours de cette manière que je commence le traitement de ceux qui ont été manqués par les bols ou par les frictions, & à qui il reste une salivation capable de les conduire au marasme. Dans ce cas le sublimé fait des merveilles ; donné à petite dose, il se fraie insensiblement une route par les urines & par les sueurs ; on n'est pas huit jours sans en pouvoir augmenter la dose, & la quantité d'humeurs qu'il détermine vers la vessie & vers la peau, détourne bientôt l'abondance de celle qui s'échappoit auparavant par les émissaires salivaires.

Dans ce traitement comme dans tous les autres, le Médecin doit être attentif à l'état de la bouche du malade. Il arrive quelquefois qu'après avoir pris cinq à six grains de sublimé la bouche devient mauvaise, que la gorge s'échauffe, & que les gencives se gonflent. Alors il faut suspendre l'usage du



remede. Deux ou trois jours suffisent pour l'ordinaire , sans que ce délai dérange le traitement ; on peut même ne mettre qu'un jour de délai , si ce jour est précisément celui auquel le malade doit prendre médecine.

Faut-il saigner dans ce traitement , ou doit-on s'abstenir d'ouvrir la veine ? La gravité des symptomes & les forces du sujet doivent décider la question. Lorsque les symptomes sont inflammatoires , il n'est pas douteux qu'il ne faille avoir recours à la saignée , quelquefois même est-on obligé de la répéter. Sans cela la saignée est inutile. Mais lorsque pendant le traitement les malades sentent à la peau une chaleur trop considérable , qu'ils éprouvent une espece de migraine , ou que des rougeurs érépelleuses se manifestent , ce qui peut arriver , il convient alors d'ouvrir la veine. On doit également le faire , si le malade est affecté d'hémorroïdes , ou qu'il ait des saignemens de nez trop fréquens.

J'ai rejeté les purgatifs du traitement par friction ; c'est encore de ces remedes trop actifs que dépendent les mau-



vais effets des bols auxquels on les associe. Je ne voudrois pas non plus qu'on les joignît sans interruption avec les mercuriaux donnés par voie humide ; mais autant ils seroient nuisibles administrés de cette maniere , autant les purgatifs deviennent nécessaires lorsqu'on a la précaution de ne les prescrire que de huit en huit jours. Rien ne réveille mieux alors l'énergie du sublimé. Il semble que sans cette secousse le corps s'accoutume à l'action du remede au point de n'y être presque plus sensible. Peut-être se forme-t-il sur les parois de l'estomac & des intestins une espece d'encroûtement dont la présence empêche le sublimé de pénétrer par les voies chyloferes. Delà vient vraisemblablement la nécessité de détruire de temps en temps cette croûte pour faciliter l'entrée du médicament dans le corps.

Outre les précautions dont il vient d'être fait mention , il en est d'autres plus générales auxquelles il est bon d'être attentif , mais dont la rigoureuse observation est moins importante , pour peu que les circonstances ne permettent



pas de les prendre. Il feroit fans doute imprudent de fatiguer son eftomac par l'excès de boire & de manger. Il faut également éviter le commerce des femmes, ne point s'expofer aux injures de l'air, fe garantir fur tout de l'humidité du ferein, & de la fraîcheur des matinées. Pour peu qu'on ait le ventre refferré, il convient de le tenir libre par des lavemens émolliens. Enfin il faut modérer l'exercice du corps, comme il eft prudent de ne point trop fatiguer fon efprit.

Tous ces ménagemens, comme on voit, ne font prefcrits que dans la vue d'entretenir la transpiration infenfible. Ils écartent les caufes qui tendroient à en diminuer l'abondance, ou à la fupprimer, ainfi que celles qui, en provoquant des fueurs forcées, pourroient en détourner le cours, & jeter le malade dans le marafme.

Lorsque le fujet ne s'oppose point au choix des purgatifs, on l'évacue avec une once & demie de manne, & une once de confection hamec. Cette médecine opere doucement & avec succès.



Mais comme on rencontre souvent des tempéramens qui ne sauroient s'accommoder d'une médecine liquide, il convient alors d'employer des bols composés de dix-huit, vingt, jusqu'à vingt-cinq grains de jalap; réduits en poudre avec égale quantité de sucre blanc, auxquels je fais ajouter douze grains de cinabre artificiel, en incorporant le tout dans suffisante quantité d'un syrop purgatif quelconque. Les personnes robustes & les pituiteuses s'accommodent bien du trochisque alandhal donné à petite dose, d'autant mieux que la coloquinte, qui en fait la base, réussit très-bien contre la vérole. En général les forts amers secondent singulièrement l'effet du mercure.

§. III.

*Avantages & inconvéniens résultans de cette Méthode. Moyens de les prévenir.*

QUOIQUE le traitement que je viens de prescrire ne porte aucun inconvé-



nient avec foi , cependant comme il n'est aucun remede , même le plus doux , dont l'effet ne puisse avoir quelques suites suivant la différence des tempéramens , il est bon de rappeler ici ce que l'expérience m'a donné lieu de remarquer , afin d'indiquer les moyens de prévenir l'abus du remede , & de distinguer les maux passagers qu'il peut causer , des dangers réels dont la prévention , peut-être la mauvaise administration , a fait accuser son usage.

Lorsqu'on donne le sublimé à trop haute dose , & sans la précaution de l'étendre dans la quantité d'eau nécessaire , ce remede cause des hémorrhagies , des tiraillemens d'estomac , des besoins , quelquefois des tranchées , souvent même des picotemens de poitrine , tous accidens qui se manifestent sur-tout dans les tempéramens bilieux , mélancoliques. Le sublimé pris inconsidérément , porte à la peau , y cause beaucoup de chaleur , & fait quelquefois élever des boutons plus ou moins gros , dont le caractère est inflammatoire.

Voilà quels sont les inconvéniens



auxquels l'usage inconfidéré de ce sel m'a paru donner lieu. On lui reproche encore d'être un poison lent ; on veut même que la phthisie pulmonaire soit une suite de cet effet pernicieux.

Dire que le sublimé n'est pas un poison , ce seroit être dans une erreur étrange ; mais conclure delà qu'il conserve sa qualité malfaisante dans tous les cas , ce seroit tomber dans une erreur plus grossière encore. Le courage de Mitridate , les expériences de Friccius , ces mêmes essais répétés de nos jours par les Médecins de Vienne , avec la ciguë , la belladonna , l'aconit , &c. prouvent que ce qui est poison par lui-même peut perdre cette mauvaise qualité lorsqu'on aura la sage précaution d'en modérer la dose , & d'en adoucir la violence. C'est ainsi qu'Hoffmann employoit avec succès l'orpiment , & l'arsenic à l'intérieur. De même on a vu dans Paris le fameux Sylva ( Laforest ) donner cette dernière substance à petite dose , & s'applaudir des bons effets qu'il en rétiroit. C'est ici le cas de rappeler le conseil de Boerhaave. Il y a ma-



niere d'administrer le sublimé sans inconvénient; il ne faut point au contraire faire usage de ce sel , si on l'ignore.

*Abstine si methodum nescis.*

Mais de quoi est donc composé le mercure sublimé? Tout le monde fait aujourd'hui , que cette préparation est le produit de l'union du mercure avec l'acide marin , dans lequel cet acide très-concentré prédomine ; pour me servir de l'expression d'un celebre Chymiste , *c'est un sel neutre , métallique , avec excès d'acide.* Ce n'est point au mercure qu'il faut attribuer le poison du sublimé , c'est à cet acide surabondant que la concentration rend caustique. S'il est possible d'en énerver l'activité au point qu'il ne fasse plus ou presque plus d'impression sur la langue , il est évident qu'on ne doit rien craindre en l'administrant ; & c'est aussi ce qui arrive lorsqu'après avoir dissous ce sel dans une quantité d'eau capable d'en étendre l'acide , & par conséquent d'en affoiblir l'acéribité , on a le soin de faire avaler cette solution dans un véhicule gras , qui , émoussant de plus en plus le pi-



quant de ce sel , garantisse en même temps les parois du viscere sur lequel le sublimé doit exercer une action plus particulière.

La causticité du sublimé , lorsqu'on le retire de la cornue , n'est gueres plus à redouter que celle d'un acide quelconque bien déphlegmé. Or on emploie tous les jours à l'intérieur cet acide redoutable , en en étendant quelques gouttes dans une grande quantité d'eau : pourquoi n'en useroit-on pas de même à l'égard du sublimé ? Dans cette opération on imite la Nature industrieuse , dans la maturation des fruits. Cet acide qui agace les dents , & dont l'acéribité deviendroit nuisible quand le fruit est encore verd , étendu dans un véhicule suffisant , perd sa stipicité , & se dulcifie au point de ne plus conserver aucune mauvaise qualité. C'est ainsi , comme je l'ai déjà remarqué , que les médicamens les plus forts peuvent être administrés aux personnes foibles , aux enfans même , lorsque leur dose & leur activité sont modérées.

Il suffit de réfléchir sur ce qui se passe



dans la solution du sublimé , pour ne plus rien craindre de sa qualité corrosive. Un fixieme de grain , dissous dans une cuillerée d'eau , est ensuite étendu dans demi-septier de liquide : quelle peut être alors la qualité nuisible de ce sel , qui n'est corrosif que par sa concentration ? En supposant que l'acide dissous ne souffrît aucune altération de ses parties , du moins sa solution ne sauroit elle être révoquée en doute , & dès-lors qu'on suive ce fixieme de grain dans l'extrême division dont il est ainsi susceptible ; cette considération seule suffira pour dissiper toute crainte. Mais l'expérience a prouvé qu'en prenant le sublimé suivant la maniere indiquée , son usage étoit sans danger ; l'analogie a démontré que s'il n'excitoit aucune sensation désagréable sur la langue , il devoit en causer encore moins sur l'estomac , & ne laisser rien à craindre pour l'intérieur de la machine. Cette preuve de fait doit fermer la bouche à ceux qui , peu satisfaits de mes raisons , & fondés sur des appréhensions sans



preuves , voudroient encore s'élever contre cette méthode.

Qu'on cesse donc de redouter les tiraillemens d'estomac , les déchiremens d'entrailles , les picotemens de poitrine , lorsque le sublimé sera prudemment administré. Les boutons inflammatoires qui infestent la peau ne se manifesteront pas non plus , lorsqu'on usera de quelques précautions dans le régime , & dans les exercices ordinaires. D'ailleurs tous ces maux si graves en apparence , disparoissent pour l'ordinaire lorsqu'après s'être purgé une ou deux fois , le malade a suspendu pendant quelques jours l'usage du remede.

Il est inutile de revenir sur la qualité délétère du sublimé. Ce que j'ai dit de la solution prouve combien peu sont fondés les reproches de ceux qui prétendent que ce sel fait alors l'effet d'un poison lent. Des malades , dit-on , sont morts de phthisie pulmonaire ; voilà qui semble justifier ces appréhensions. Mais pour peu que ceux qui forment ces objections aient traité de maladies vénériennes , j'ose ici leur demander



s'il meurt moins de sujets à la suite des autres méthodes , soit végétales , soit minérales ? Ceux qui succombent de cette manière , naturellement passionnés pour les femmes , ont souvent essayé de tous les traitemens ; plus souvent encore , en même-temps qu'ils ont pallié la gravité des symptômes , ils se sont livrés à tous les excès. Si dans cet état ils se présentent pour être traités , on pourra bien les guérir de la vérole ; mais l'épuisement dans lequel l'usage inconsidéré des remèdes & l'abus de tous les plaisirs les a jetés , ne sauroit être réparé. Est-il bien étonnant alors de voir ces malheureuses victimes de la débauche , mourir pulmoniques , ou tomber dans d'autres maladies non moins incurables ?

Enfin , pour achever de confondre ceux qui s'obstineroient à regarder le sublimé comme dangereux , j'ose leur rappeler l'usage que les Chymistes & les Médecins en ont fait. Basile Valentin recommande le mercure sublimé pris à la dose de trois ou quatre grains dans le thériaque pour guérir les maladies vénériennes,



vénériennes, les cancers, les ulcères malins. Richard Wiseman range le sublimé au nombre des remèdes en usage pour guérir la vérole, il assure même que quelques Praticiens recommandent beaucoup ce médicament, & en font grand cas. Bonnet parle de l'usage interne du sublimé corrosif. Digby s'est rendu célèbre par l'huile mercurielle ( le mercure corrosif ) dont il se servoit contre les maux vénériens, la goutte, l'hydropisie, la lepre, &c. Mayerne fait l'éloge d'une poudre fébrifuge, dont le sublimé fait partie. Blancard doit être compris dans le nombre des Partisans de ce sel. Doleus rapporte des exemples de Médecins qui faisoient prendre en bol le mercure sublimé contre la gangrene. On administroit encore intérieurement cette préparation du temps de Langius. Zwelfer raconte qu'en Allemagne où il demouroit, il y avoit des gens assez hardis pour faire prendre intérieurement le mercure sublimé à ceux qui étoient attaqués des maladies vénériennes. François de Leboë n'ignoroit pas que



de son temps on employoit le sublimé corrosif comme un fondant de la pituite épaisse. Friccius, qui croyoit les acides corrosifs bons contre les fievres d'accès, assure que les mauvaises qualités du sublimé n'ont pas empêché les médecins de le mettre au nombre des remèdes. Les Facultés de Wirtemberg & de Leipfick, confirmant la pratique de Mondschemius, certifient que l'usage du mercure sublimé, donné à la dose de deux grains, pour fondre & délayer les humeurs visqueuses & pituiteuses, pour remédier à l'épaississement de la Lymphe, & pour provoquer la salivation dans les sujets robustes, ne doit point être regardé comme nuisible, ni accusé des accidens qui pourroient survenir. Hoffmann connoissoit les grandes vertus du sublimé corrosif dans l'usage intérieur. Boerhaave a cru le sublimé capable de produire des prodiges dans plusieurs maladies regardées comme incurables par tout autre moyen. Le Docteur Turner fait mention du remède d'un Charlatan, composé de sublimé, & de celui de M. Wiseman,



préparé de même ; il en a vu & entendu raconter des merveilles ; la seule chose dont il l'accuse , c'est de n'avoir pas guéri tout le monde ; mais ce reproche qu'on peut faire à toutes les méthodes , n'est fondé que sur des oui-dire , on assure. Herman & Newman , Auteurs du *Cynosura Materiae Medicæ* , prescrivent une maniere de prendre intérieurement le sublimé. Kramer dit qu'un grand nombre de Médecins & de Chirurgiens font servir ce sel à l'usage interne. Sans m'arrêter à citer une foule d'autres témoins de l'administration intérieure du sublimé , M. Astruc nous apprend qu'un Chirurgien , homme d'honneur , l'a assuré avoir employé depuis long-temps ce remede qui n'étoit point nouveau , puisque ce Chirurgien le tenoit de feu M. le Duc d'Antin. A-peu-près dans le même-temps un autre Chirurgien donnoit à Paris le même sel en pilules. Le sublimé fait encore la base du remede du Cavalier , qu'on distribuoit à l'Armée Françoisé pendant le siege de Namur. Enfin cette préparation si connue de nos jours a été em-



ployée en bols par quelques Chirur-  
giens modernes , contre les *véroles*  
*opiniâtres*.

Telle est en général la liste de ceux  
qui ont connu les bons effets du sublimé  
avant que M. Van-Swieten publiât sa  
méthode. Dans le nombre des Médecins  
Etrangers , qui l'ont suivie depuis , on  
compte Messieurs Sanchez , de Haen ,  
Stork , Alvarez , Guering , Ottman ,  
Mozeder , Ziegenhaden , Erhmann ,  
Spielman , Bona , Le More , la Société  
des Médecins de Londres , Bromfield ,  
Doffie , Locher , Cren , &c. &c. Tous  
ces Savans , dont M. le Begue de Presse  
a recueilli les Effais , n'ont qu'une voix  
sur le succès de cette méthode , sur la-  
quelle ils m'auroient sans doute dispensé  
de publier ce que j'en écris , si le temps  
leur avoit permis de traiter dans un  
plus long détail les effets qu'ils lui ont  
vu produire , & les variétés qu'elle  
exige , suivant la différence des circon-  
stances. A ces autorités je pourrois join-  
dre celles d'un grand nombre de Mé-  
decins de Paris qui , toutes , déposeroient  
en faveur de ce remede.



Tant de témoignages suffiront sans doute pour bannir les fausses craintes des personnes trop timides , & fermer enfin la bouche de ceux qui , par ignorance ou dans le dessein de faire valoir leur secret , ne cessent de dire que le sublimé corrosif est le plus subtil de tous les poisons , qu'il conserve toujours sa qualité corrosive de quelque manière qu'on le prépare , & qu'il faut pour ces raisons le bannir de l'usage de la Médecine.

Les plus légers accidens dont je suis convenu , & qui se manifestent dans toutes les méthodes administrées sans précautions , ne sont point comparables aux avantages réels que présente celle dont je parle. J'ose dire que le sublimé donné avec prudence n'a jamais fait saliver. La manière de le prendre est commode , elle permet de vacquer à ses affaires ; les ouvriers peuvent continuer leur travail ; & le peuple , à qui l'impossibilité de multiplier les places dans les Hôpitaux , fait souvent refuser la porte de ces asyles , trouve dans ce secours , un moyen peu coûteux pour



se guérir dans tous les temps , d'une maladie devenue malheureusement trop commune.

En terminant cet article , je crois devoir revenir sur l'objection la plus grave qu'on ait faite & qu'on puisse faire contre la méthode que je viens d'exposer. Des personnes instruites , convenant de la promptitude de ses effets , & ne redoutant rien du corrosif du sublimé qui en fait la base , lorsqu'il est ainsi dulcifié , n'osent pourtant pas trop s'y fier , parce qu'ils ne la croient que palliative.

J'ai presque répondu à cette difficulté, lorsqu'observant qu'il ne falloit pas s'en tenir aux premiers effets du sublimé , j'ai conseillé d'en continuer la dose , jusqu'à ce que le malade en eût pris , pour affermir sa guérison , autant qu'il en avoit fallu pour l'opérer. La crainte de récidence seroit alors peu fondée ; on n'en a pas d'exemple dans la pratique.

L'usage du mercure sublimé se répand de plus en plus en Allemagne. Les Anglois n'emploient gueres que ce sel contre les maladies vénériennes ; &



quel que puisse être en France le préjugé qui retient encore , on y trouve cependant beaucoup de Médecins & de Chirurgiens qui l'administrent avec le plus grand avantage. Croit-on qu'une méthode qui se démentiroit journellement par des récidives , & qui ne feroit que pallier se fût si fort accréditée ? Depuis qu'on la pratique , loin de s'être ainsi répandue , on l'eût plutôt renvoyée aux Japonnois & aux Sibériens qui , les premiers , en ont fait usage.

Un remede , à qui on ne peut refuser de produire dans bien des cas de très-grands effets , ne sauroit être un palliatif. Puisque donné à petite dose , il agit puissamment contre la vérole , pourquoi , continué long-temps , n'acheveroit-il pas une guérison qu'il ne manque jamais de si bien commencer ? S'il arrivoit que son effet fût quelquefois plus lent que celui des frictions ; cela ne viendroit alors que de la négligence des précautions qu'on a coutume de prendre dans cette dernière méthode : sur-tout de ce que les malades mal nourris , exposés à l'intempérie des



faisons , & livrés à des exercices violens ou aux travaux assidus d'un métier pénible , loin de favoriser l'action du remede , s'abandonneroient , sans ménagement , à des excès capables de la rendre nulle.

Quant à ceux qui pourroient être manqués , s'il s'en rencontre ; ils seront certainement en très-petit nombre ; & même dans ce cas les symptomes feroient adoucis , au point de permettre aux malades de vaquer librement à leurs affaires : avantage d'autant plus précieux , qu'en arrêtant ainsi les progrès de leur maladie , ces malheureux trouveroient encore dans un médicament , qui ne coûte presque rien , & qui ne les écarte pas de leur travail , un moyen de suspendre les progrès du mal , jusqu'à ce que des circonstances plus favorables leur permissent d'en mieux seconder les effets.

Mais pourquoi tant se récrier contre l'insuffisance du sublimé ? Quelle est la méthode qui n'échoue pas quelquefois contre des véroles opiniâtres ? Voudroit-on qu'il en fût différemment  
du



du mal vénérien que des autres maladies ? Il y a des véroles incurables, il en est qui demandent d'être traitées d'une façon ; d'autres qu'il faut combattre d'une manière différente. L'art consiste donc à faire un juste choix des méthodes, & à les accommoder aux tempéramens ; il importe sur-tout d'en connoître un grand nombre, afin de les varier dans l'occasion, & de savoir préférer l'une à l'autre suivant la différence de l'âge, du sexe, & des facultés du sujet.

Quel traitement a eu plus d'infortune que celui des frictions, même par extinction ? Pour s'en convaincre il faut lire la Dissertation du savant M. Venel déjà citée. L'Anonyme, qui a essayé de faire leur apologie, en convenant de la nécessité de les faire concourir avec tous les secours de l'Art, avoue tacitement leur insuffisance. « Selon lui on » ne doit pas dans les cas compliqués » & épineux, conclure contre un remède qui n'aura pas rempli seul les » effets qu'on ne peut obtenir que de » secours variés, suivant la diversité des



» circonstances. » Enfin M. Astruc, ce  
 Partisan zélé des frictions, n'apprend-  
 il pas de même qu'on agit un peu à  
 tâtons dans ce traitement ? Ne dit-il pas  
 expressément « qu'il ne devoit être  
 » confié qu'à des personnes instruites  
 » & prudentes, qui, par une longue  
 » expérience, fussent en état d'évaluer  
 » l'action du mercure qu'on a employé».  
 » A peine, ajoute-t-il, on parvient  
 » souvent à effacer les symptomes  
 » les plus apparens de la vérole, sans  
 » réussir à guérir le mal *radicalement*  
 » & sans retour ». C'est-à-dire que  
 la méthode, en apparence la plus sim-  
 ple, la plus facile, la plus routinière,  
 n'est sûre que dans des mains prudentes  
 & sous la direction de personnes inf-  
 truites.

Les Ouvrages de M. Astruc prouvent  
 qu'alors même elle est quelquefois en  
 défaut. En convenant donc, contre  
 l'expérience, que le traitement par le  
 mercure sublimé ne fût pas toujours  
 efficace, l'insuffisance des méthodes  
 les plus reçues, insuffisance avouée



par ceux qui forment cette objection , suffiroit seule pour la détruire.

Je laisse une foule d'autres appréhensions presque puériles que la raison a détruites au moment même qu'elles ont vu le jour. Rejeter l'usage interne du sublimé , parce qu'employé à l'extérieur sous forme sèche , il fait l'effet d'un rongeur très-actif ; croire que ses molécules étendues dans beaucoup de liquide , puissent former dans les boyaux un nouvel aggregat capable de produire l'effet d'un poison ; prétendre enfin qu'il faille en interdire l'usage parce que , mal administré , ce sel peut devenir pernicieux , n'est-ce pas se faire des monstres pour le plaisir de les combattre ? Il faudroit donc aussi bannir de la Médecine , l'aloès , & la mirrhe , parce que leur teinture est un déterfif très-puissant ; exclure l'émétique en lavage , parce que la réunion de ses molécules peut faire vomir ; défendre enfin l'extrait de ciguë , de belladonna , d'aconit , l'opium même & l'émétique , parce que tous ces médicamens peuvent nuire dans des mains imprudentes :



comme si l'on devoit désarmer le Soldat parce qu'un fou peut assassiner avec le même glaive qui assure le repos & la tranquillité de la Patrie.

Un zele mieux dirigé , loin de priver l'humanité de ces secours , doit plutôt conduire à multiplier les moyens de prévenir les abus , sur-tout à réveiller l'attention des Magistrats contre cette multitude de gens sans titre & sans connoissance , qui ne balancent pas d'établir leur fortune sur les ruines de la santé des citoyens.

## §. I V.

*Nouveaux avantages du Mercure sublimé.*

*Son efficacité dans d'autres Maladies.*

*Moyens de la rendre de plus en plus certaine.*

C'EST avec raison que Boerhaave regarde le mercure sublimé comme très-utile dans beaucoup de maladies chroniques. Mead lui reconnoît sur-tout la propriété de faire couler les mois , & je l'ai vu plusieurs fois réussir dans



ces circonstances. Un avantage aussi précieux dans bien des cas , doit rendre circonspect dans ceux de grossesse. Ce remède donné à trop haute dose , administré sur tout sans la précaution de faire saigner la malade , peut avancer l'accouchement. Il faut donc être très-attentif à l'état de la personne qu'on traite ; il importe de modérer la dose du sublimé , d'en suspendre même l'usage si par hasard il donnoit la moindre colique. Enfin , pour peu que le pouls s'animât & que la tête devînt pesante , il faudroit au plutôt dissiper par la saignée ces accidens , qui , très-légers dans d'autres circonstances , seroient alors les avantcoureurs de l'avortement.

La facilité avec laquelle ce sel dissipe les éruptions vénériennes , les cas sur-tout où il réussit dans certaines maladies de la peau , font penser qu'il pourroit convenir contre la galle , contre les dartres , même contre la lepre & l'éléphantiasis qui en est le plus haut degré.

Ces dernières maladies , qu'on croit



ne plus exister aujourd'hui, sont plus communes qu'on ne pense. Les unes & les autres dépendent très-souvent du défaut de transpiration, soit qu'il reconnoisse la malpropreté pour cause; soit qu'il faille en accuser l'indolence & l'excès de nutrition. Dans tous ces cas l'indication est d'agiter les humeurs & de rendre aux filtres cutanés, la liberté qu'ils ont perdue. Que n'a-t-on pas lieu d'attendre du mercure sublimé dont la vertu atténuante & sudorifique sont si marquées.

Le sublimé fond puissamment les exostoses, souvent c'est un remède assuré contre les poulains endurcis; on a donc lieu de le croire encore utile contre la noueure & contre les écrouelles. Peut-être agiroit-il contre la rage, plus efficacement que le turbith minéral & les frictions mercurielles. Peut-être aussi l'Art Vétérinaire pourroit-il en tirer avantage contre la morve & le farcin.





§. V.

*Traitement des Enfans à la mamelle.*

LES enfans à la mamelle sont quelquefois gâtés par des nourrices infectées; plus souvent encore ils viennent de parens vérolés. Quoique ce dernier cas paroisse plus grave que le premier, l'un & l'autre n'en deviennent pas moins difficiles. Quel moyen prendre pour guérir ces victimes innocentes des effets du libertinage de leurs peres? Donnera-t-on des frictions? Assurément une pareille pratique seroit des plus téméraires. Les inconvéniens auxquels elle est sujette, ont toujours arrêté les moins circonspects. Aura-t-on recours aux bols? Mais comment parvenir à leur faire franchir un gosier si étroit & si irritable? Comment à cet âge, donner à la langue peu exercée, le jeu nécessaire pour élever le bol, & le précipiter dans l'œsophage? La longueur du traitement qui seroit la suite nécessaire de la petitesse des pilules, la dif-



ficulté de les faire avaler , sur-tout le danger de voir souvent le Nourrifson fuffoquer , font autant de motifs réunis contre cette méthode. Il est vrai qu'on a effayé de réduire les bols en poudre , & de les donner sous cette forme dans de la bouillie : mais si l'on réfléchit sur ce qu'on doit perdre du remede en l'administrant de cette maniere , si l'on se rappelle les inconvéniens auxquels le traitement intérieur sous forme seche est sujet , on verra sans peine qu'il est impossible d'avoir même des à peu près sur la quantité qu'on en donne ; & pour un ou deux sujets assez heureux de guérir ainsi , le plus grand nombre n'en retirera aucun avantage.

Le sublimé sauve tous ces inconvéniens. Une fois dissous dans l'eau distillée , on le donne à très-petite dose dans du lait. Cet aliment , le meilleur qu'on puisse présenter au Nourrifson , est aussi pour lui le plus agréable & le plus facile à prendre. Administré sous forme liquide , le sel mercuriel ajoute à cette facilité ; il ne se perd point dans la bouche de l'enfant , même il est à



présumer qu'il s'en échappe encore moins par les selles ; aussi produit-il des effets plus certains.

La difficulté consiste à déterminer la dose à laquelle il convient de le prescrire. L'expérience a appris que depuis un an jusqu'à trois , on pouvoit en donner par jour deux cuillerées à café , il faut encore pendant quelques jours , accoutumer l'enfant au remède par une seule cuillerée prise le matin ou le soir , & la pousser rarement au-delà de deux. Ici les purgations sont indiquées comme chez les adultes , avec les proportions que la différence de l'âge exige , & qui sont connues des gens de l'Art.

J'ai dit qu'il falloit attendre le douzième mois pour donner au Nourrison la liqueur antivénérienne. Cependant à cinq , six mois , même au dessous ; on voit des enfans tellement infectés de mal vénérien , qu'à coup sûr ils ne vivroient jamais l'année si on attendoit tranquillement ce terme pour les traiter. Il est nécessaire alors d'employer la solution : mais il faut d'abord n'en donner qu'une demi-cuillerée matin & soir ,



& ne se permettre d'en augmenter la dose qu'en ayant sans cesse le Nourriflon sous les yeux ; sans cela je préviens qu'après avoir eu quelques succès, on auroit la douleur de le voir périr. Cette mort ne seroit pas la suite de l'action corrosive de la liqueur, encore moins celle de la maladie dont on le traite ; il faudroit en accuser la seule excréation muqueuse des couloirs salivaires, laquelle trop abondante alors pour s'évacuer, refoulant dans le gosier étoufferoit à coup sûr le petit malade. On ne sauroit donc prendre trop de précaution à cet âge ; à moins d'un cas très-pressant ; il est plus prudent de différer l'administration du remede jusqu'au douzieme mois, terme auquel on peut entreprendre le traitement, suivant les mesures indiquées.





§. VI.

*Efficacité du Sublimé contre les Véroles palliées. Phthifies véroliques. Pédéraftes promptement guéris par l'usage de ce sel.*

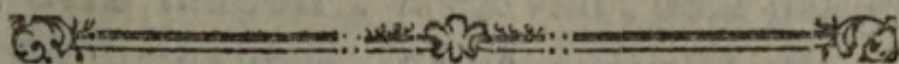
IL arrive quelquefois que par tout autre traitement peu méthodique, ou par l'inconstance des malades, les accidens qu'on croyoit guéris ne sont que palliés. D'autres fois encore, sans aucun symptome extérieur, les personnes qui ont habité long-temps avec des sujets dont les humeurs étoient infectées, tombent dans un marasme surprenant. Dans l'un & dans l'autre cas on les voit maigrir de jour en jour; c'est une véritable phthisie, qu'accompagnent souvent des douleurs aiguës dans les membres, & la plus grande difficulté de les remuer. Ces accidens assez communs, cedent difficilement aux frictions; les bols, qui, n'ont gueres plus de succès, échauffent toujours le malade; ils augmentent l'ardeur de la fièvre & le précipitent dans l'é-



puisement. Le sublimé seul paroît indiqué , aussi fait-il alors des merveilles ; il faut l'avoir vu pour concevoir avec quel succès il opere , & quelle est la promptitude de ses effets.

Je dois parler encore ici des guérisons , presque miraculeuses opérées par ce médicament à la suite de la pénétration. L'idée où l'on est de la longueur & de l'opiniâtreté de la maladie qui en est la suite , fait douter qu'on puisse attendre le même succès de toute autre méthode. L'efficacité singulière que le sublimé manifeste dans cette circonstance , dépend sans doute de ce que l'acide , qui est combiné avec le mercure , & dont l'excès rend le sel résultant de cette combinaison plus miscible à nos humeurs , en facilite la distribution , & en augmente l'énergie. Cette conjecture établie sur ce qui a été dit de la solubilité du sublimé , est encore fondée sur le témoignage d'un savant Médecin qui soupçonne dans l'acide du sel marin une propriété antivénérienne.





CHAPITRE IX.

*Du Traitement par Lavement.*

L'HISTOIRE des premiers traitemens de la vérole fait mention de lavemens laxatifs, émolliens, adoucissans, employés contre cette contagion. Depuis on s'est quelquefois permis de donner à ces remedes une vertu antivénérienne. Mais il ne paroît pas que ce secours ait fait jamais la partie essentielle du traitement du mal vénérien. L'avantage mieux connu de nos jours, de pouvoir adoucir les sels mercuriels en les étendant dans une quantité suffisante de liquide, & l'expérience incontestable de la nutrition qui s'opere par le moyen des lavemens, ont porté sans doute les Inventeurs de cette méthode à la mettre en pratique.





## §. I.

*Avantages & Inconvéniens de cette  
Méthode.*

QUOIQUE le succès ait quelquefois répondu à l'attente , & qu'il soit possible de tirer parti de ce moyen en le réunissant avec les autres , comme on le verra dans le Chapitre suivant, cependant il semble aujourd'hui tombé dans le discrédit. Cela dépend sans doute de la facilité d'avaler du liquide , & de la répugnance qu'ont la plupart des personnes à prendre des lavemens. Ce secours n'est gueres fait que pour les oisifs & les gens élevés dans la mollesse. Il ne sauroit donc servir à ceux que des occupations essentielles attireroient souvent au dehors. Il devient également inutile au peuple.

Comme il seroit impossible de nourrir long-temps quelqu'un par de seuls lavemens , de même il est à craindre que par cette voie le corps ne reçoive qu'une certaine quantité de remedes.



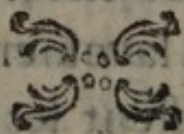
Cela suffiroit , il est vrai , pour pallier les symptomes ; mais ne fauroit assurer la guérison. Il est donc plus certain de faire prendre cette liqueur par la bouche. Dans le trajet qu'elle fait pour parvenir au fondement , elle est bien plus sûrement absorbée , elle pénètre bien plus facilement qu'un remede qui n'agiroit que sur les gros boyaux peu pourvus de vaisseaux chyliferes ; il faudroit d'ailleurs garder trop long-temps un lavement , qu'on est souvent forcé de rendre tout de suite

Un autre inconvénient de l'usage des lavemens antivénériens , c'est de donner de vives tranchées , accompagnées d'épreintes très-fréquentes , presque toujours suivies de la chute de l'anus. Ce que j'avance n'est pas dicté par une appréhension chimérique : je l'ai vu plusieurs fois arriver , même sur des personnes d'un tempérament très-robuste. Il vaut donc mieux administrer les préparations mercurielles par la bouche que par lavement. Quelqu'irritables que paroissent les voies supérieures , elles le sont moins encore que les

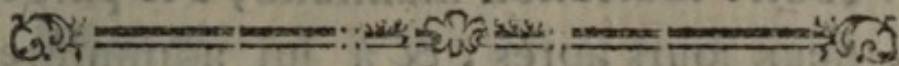


inferieures ; l'estomac digere avec plaisir des alimens , qui causeroient à coup sûr des agacemens , s'ils étoient injectés dans le gros boyau dans l'état où ils sont reçus dans le premier viscere.

Quant à la composition de ces lavemens , quelque soin qu'on ait eu d'en faire un mystere , il est évident que ce n'est qu'un sel mercuriel avec excès d'acide. On peut aisément s'en convaincre par la légère effervescence qu'il fait avec les alkalis. La présence du mercure est encore caractérisée par le goût métallique de la liqueur. Il n'est pas non plus bien difficile de reconnoître le camphre qu'on fait entrer dans cette mixture. Il paroît donc que ce n'est autre chose que la liqueur sphilitique du codex des armées , affoiblie au point de n'avoir plus ou presque plus de stipticité. Le syrop violat acheve d'établir le rapport qui regne entre ces deux solutions.







C H A P I T R E X.

*Du Traitement Mixte.*

J'APPELLE traitement mixte , celui dans lequel entrent les remedes internes & les externes. Cette maniere d'attaquer la vérole , n'est faite que pour ceux qui peuvent pendant quelque temps se séparer de la société. C'est ici la réunion de toutes les méthodes , dont l'heureux assemblage assure l'efficacité singuliere du traitement , & sa supériorité sur tous les autres , contre les accidens les plus fâcheux & les plus opiniâtres.

§. I.

*Maniere d'administrer le Traitement Mixte.*

CE traitement , dont les Auteurs fournissent peu d'exemple , consiste à faire saigner le malade , à moins d'une



contre-indication manifeste; à le purger deux jours après, & à lui administrer à la fois les bains, les frictions, & le sublimé. On double la dose à la troisième friction, & l'on augmente ainsi par degrés la quantité de pommade à raison du volume & de la surface des parties, mettant un jour ou deux d'intervalle entre chaque friction, observant tous les jours la bouche, & évitant soigneusement la constipation du bas-ventre, ainsi que le dévoiement.

Le bain doit être tiède: il précède toujours la friction. A l'égard du remède interne, on en donne d'abord, pendant quatre ou cinq jours, une seule cuillerée chaque soir à l'heure du sommeil; ensuite on en administre deux cuillerées: on peut même sur la fin le pousser jusqu'à trois, ayant soin d'étendre la troisième cuillerée dans la pinte de tisane rafraîchissante qu'on fait boire chaque jour au malade.

La quantité de mercure en friction ne peut être rigoureusement déterminée: pour l'ordinaire elle est depuis huit jusqu'à douze onces; celle de sublimé



de seize à vingt grains , à huit grains sur pinte.

Le régime doit être humectant , incraissant , adoucissant. On nourrit le malade avec des potages au ris , des œufs frais , des épinards. Sa tisane est composé de chiendent , de réglisse , & de nitre. On lui interdit l'usage de la viande , & on le met au lait de vache ou d'ânesse , suivant la nature de son tempérament , les forces de son estomac & le degré de sa maladie.

Dans ce traitement , ainsi que dans les autres , il est bon avant tout de s'affurer si la verole n'est pas compliquée avec quelque contagion différente. Il n'est pas rare de la voir associée avec le scorbut. Cette complication retarde l'effet des mercuriaux , cause des salivations abondantes , opiniâtres , & fait souvent échouer le remède. Plus souvent encore on voit les malades palliés éprouver la plus vive impression du virus scorbutique. Les gencives sont de plus en plus saignantes , les jambes se couvrent de taches livides , elles soutiennent difficilement le malade , & deviennent



œdémateuses. La mélancolie ne tarde pas à s'emparer de l'esprit de ces malheureux ; pour peu qu'ils s'obstinent à se faire traiter de la vérole , cela n'arrive que trop souvent , alors on les voit dépérir de jour en jour , & tomber enfin dans un marasme qui les conduit à coup sûr au tombeau. Il est donc essentiel d'examiner soigneusement l'état des sujets , de combattre sur-tout le virus étranger à la vérole ; du moins d'administrer à la fois les deux spécifiques , si la gravité des accidens exige de prompts secours.

Il arrive quelquefois que les malades préfèrent les bols au liquide. Dans ce cas si le sujet est d'un tempérament pituiteux , que sa fibre peu tendue , soit moins susceptible d'irritation , on doit , sans balancer , recourir aux dragées , ou aux pilules de Bairo , en les employant l'une ou l'autre , suivant la méthode connue.

Lorsqu'on ne peut point s'assurer des sujets qu'on traite , que les circonstances les forcent de sortir , & qu'en même-temps les accidens sont pressans , il est



possible de réunir jusqu'à un certain point les avantages du traitement mixte. On donne des frictions au malade sur les cuisses & aux aînes ; on a sur-tout la précaution de dégraisser la partie frottée & de la déterger avec l'eau de savon. Je préfère de froter les cuisses plutôt que les jambes & les pieds comme on a souvent coutume de le faire. Dans la nécessité où sont les malades de sortir, il seroit imprudent de soumettre aux frictions les parties du corps les plus exposées à la fatigue & à l'humidité ; d'ailleurs, les cuisses étant plus charnues, plus rapprochées des parties génitales, non-seulement elles absorbent davantage de mercure, mais encore elles ménagent à ce minéral une voie plus sûre vers le foyer du mal qu'il doit combattre.





## §. II.

*Supériorité du Traitement Mixte , sur les autres. Précautions qui doivent en assurer le succès.*

LES inconvéniens , dont j'ai accusé le traitement extérieur par friction , & le traitement intérieur par voie sèche , ne sont point à craindre , lorsque tous ces moyens se trouvent ainsi réunis. Les frictions , il est vrai , s'opposent à la transpiration insensible ; les bols causent des dévoiemens dysentériques , ils excitent même la sécheresse de la gorge , & l'une & l'autre méthode produit souvent une salivation inattendue. Ces difficultés qui m'ont fait regarder ces procédés comme suspects , n'ont plus lieu dans le traitement mixte. Le bain pris chaque jour excite & entretient une transpiration abondante. Il prépare les voies de la peau , il favorise l'introduction du mercure ; & la solution du sublimé qu'on prend même en boisson , est un moyen très-efficace pour pousser les urines ; ces deux éva-



cuations une fois établies & bien soutenues, on sent assez que la salivation n'est plus à craindre.

A l'attention qu'on a d'examiner la bouche, il faut joindre celle de la faire laver chaque jour. Le gargarisme le plus simple & le meilleur, est celui qu'on prépare avec l'eau simple & l'esprit de cochlearia. Pour peu que le malade fût disposé à la salivation, il importerait encore de lui prescrire pour boisson l'infusion d'eau de creffon, ou de toute autre plante antiscorbuthique. Enfin il faudroit le purger de huit en huit jours avec le jalap & la fleur de soufre. L'usage intérieur du soufre n'est pas à mépriser. Hundermak prétend que cette substance est spécifique contre le flux de bouche; & ce n'est qu'en le mêlant à la pommade mercurielle que M. Querenet, notre Confrere, évitoit la salivation inutilement combattue auparavant par le camphre.

Ce qui vient d'être dit des différens traitemens, est établi sur une suite d'Observations dont je vais indiquer les principales. Qu'on ne me confonde pas pour

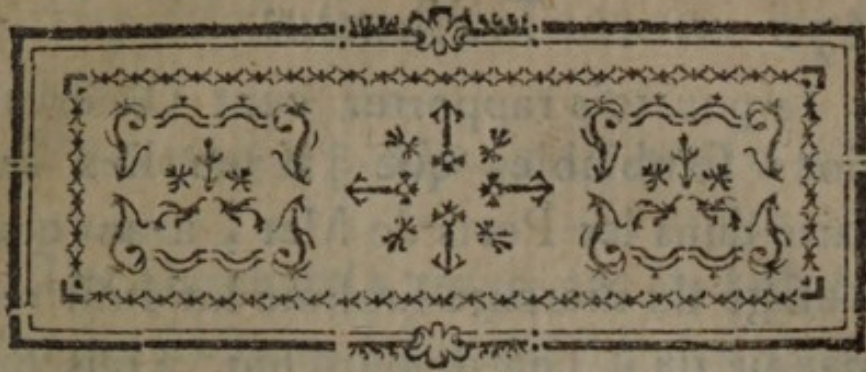


cela dans la foule trop nombreuse de ces ames vénales , qui , cherchant à se faire une réputation dans les vertus prétendues de certains Arcanes , essaient d'éblouir le public par des succès toujours exagérés. Je ne fais point un secret des moyens que je propose : mon intérêt , en leur donnant du crédit , est celui de tous les Citoyens ; & si je place ici l'Histoire de quelques guérisons , c'est moins pour faire valoir une méthode , que pour en déduire des Corollaires essentiels sur la maniere d'administrer le mercure , sur la façon d'agir de ce minéral , peut-être sur la véritable cause de certains phénomènes qui se présentent dans le traitement du mal vénérien.



OBSERVATIONS.





## OBSERVATIONS.

UN Domestique avoit les bourses couvertes de pustules survenues à la suite d'un écoulement supprimé. Ses cheveux étoient presque tous tombés, & sa tête entourée de tubercules annonçoit le mal vénérien le plus invétéré. Il fut traité par les pilules de Barberousse, le seul remède antivénérien que j'eusse sous ma main. En trois mois de temps ses cheveux revinrent, ses pustules cicatrisèrent, les boutons du front disparurent, & le malade fut rétabli. Mais quelque soin que je prisse à mitiger l'effet des bols, & à prévenir la salivation, elle ne se déclara pas moins & ne prit fin, que pour être remplacée par le devoiement le plus opiniâtre.



Je pourrois rapporter cent Observations semblables que j'ai eu lieu de faire dans les Ports de Mer , avant que l'usage du mercure sublimé fût aussi répandu qu'il l'est aujourd'hui. Tous les Médecins des Villes maritimes peuvent rendre le même témoignage. Je n'insisterai pas non plus sur les frictions par salivation , ce traitement si justement décrié. Il falloit voir comme on maltraitoit les Soldats du Roi , dans les fous , avant que le Ministre éclairé , qui préside au département de la Guerre , eût fait pourvoir les Hôpitaux de dragées antivénériennes.

Quant aux frictions mercurielles par extinction , j'ai dit ce qu'il faut en penser , leurs effets trop connus me dispensent d'entasser ici Observation sur Observation. Je passe à celles qui regardent le traitement intérieur par voie humide.





PREMIERE OBSERVATION.

UN Marchand , traité par les bols & par les frictions , fut délivré des accidens qui affectoient ses parties génitales ; mais l'administration imprudente du mercure le jeta dans une salivation des plus abondantes. Le fond du gosier se couvrit d'un large chancre , lequel , remontant vers les piliers postérieurs de la voûte du palais , gagnoit la luette & les fosses nazales au point d'empêcher le malade de se faire entendre. La fièvre lente qui s'empara de ce malheureux le conduisoit au marasme , il respiroit avec peine , se plaignoit beaucoup de la poitrine , touffoit & crachoit du pus.

Le sublimé donné d'abord à une cuillerée par jour , divisée en trois parties ; ensuite à deux cuillerées toujours partagées en trois portions , & puis à trois cuillerées , l'ont parfaitement rétabli. La salivation a disparu dans moins de huit jours , elle a été remplacée par des sueurs & des urines très-abondantes ;



seize grains de sublimé ont opéré cette guérison.

## II. OBSERVATION.

UNE femme avoit une gonorrhée virulente invétérée. Les grandes levres de ses parties étoient bordées de chancres, dans l'interstice desquels s'élevoient des mamelons condilomateux. L'usage continu de la solution du sublimé l'a radicalement guérie. La malade en a pris quarante-huit grains, à douze grains sur pinte. Imprudemment elle a avalé jusqu'à six cuillerées par jour de cette solution, sans éprouver le moindre accident. Les sueurs abondantes se sont manifestées pendant la moitié du traitement, elles ont cessé presque à la disparition des symptômes.

## III. OBSERVATION.

UN Garde du Roi avoit un gonflement considérable du genou droit, qui, lui faisant souffrir des douleurs cruelles dans cette partie, roidissoit sa jambe, sa cuisse, & l'empêchoit de marcher.



Les remèdes ordinaires ayant été inutilement employés , je lui administrai la solution du sublimé ; au bout de huit jours il ne sentoit plus de douleurs. Quinze jours après il marchoit sans peine ; enfin au bout du mois il fut en état de mettre des bottes , de monter à cheval , & de vaquer aux exercices de son état. Les sueurs n'ont point été copieuses ; le genou affecté transpira beaucoup , il en sortoit même une humeur très-épaisse.

IV. OBSERVATION.

UN Peintre avoit le bord gauche de la mâchoire supérieure carié ; le fond du gosier étoit parsemé de chancres , l'oreille gauche rendoit une humeur sanieuse & putride , dont le conduit auditif étoit rongé. Le pavillon de l'oreille paroissoit livide & gangréneux. La solution de sublimé l'a tiré de cet état fâcheux , les dents du côté malade ont tombé , les alvéoles se sont exfoliées , le palais s'est bien détergé , l'écoulement de l'oreille a tari , enfin



la conque externe s'est détachée , il n'en restoit plus que le pédicule très-petit , ridé, & raccorni qu'il a fallu détacher avec des ciseaux. Cette guérison s'est faite dans trois mois & demi de temps. Le malade a pris quatre pintes de solution , à douze grains par pinte. Il transpiroit beaucoup la nuit & le jour.

#### V. O B S E R V A T I O N.

UNE Nourrice avoit l'anús chargé de condylomes vérololiques , de crêtes , & de raghades ; la douleur , l'inflammation , l'exulcération de ces parties l'empêchoient de marcher , & lui donnoient la fièvre. Une optalmie opiniâtre se joignoit à tous ces accidens ; la malade se plaignoit encore de douleurs dans les poignets , dans les bras , dans les jointures : ces mêmes poignets étoient gonflés. Quarante-huit grains de sublimé l'ont guérie en deux mois & demi de temps ; le traitement s'est fait sans trop de précaution , dans les froids les plus cuifans de l'hiver ; la Nourrice lavoit elle-même dans l'eau froide les



langes du petit Nourisson ; elle a sué chaque nuit , & les sueurs n'ont disparu qu'avec les symptomes.

V I. O B S E R V A T I O N.

CE même Nourisson , âgé de huit mois , avoit le visage , la poitrine , les fesses , & les parties couvertes de pustules ; les dernières , sur-tout , étoient larges , dures , & très-douloureuses ; huit grains de sublimé l'ont radicalement guéri. Je lui en donnois une cuillerée à café par jour , ensuite deux jusqu'à trois.

V II. O B S E R V A T I O N.

UN Domestique avoit tout son corps couvert de pustules suppurantes , deux cicatrices de poulains , molles , douloureuses , & prêtes à se rouvrir : un écoulement virulent , deux chancres sur le frein , les glandes du col engorgées , comme s'il eût eu un gouëtre. Il souffroit avec cela des douleurs continuelles dans les membres , & ne pouvoit les remuer sans pousser les



hauts cris. Cette difficulté étoit la suite de deux traitemens , l'un par friction & l'autre par les bols. Au bout de trois jours de l'usage du sublimé , les douleurs ne se faisoient presque plus sentir , le malade ne fut pas quinze jours sans courir les rues ; & quoiqu'il ait abusé dans la suite de cette facilité de marcher qu'il se soit même livré à de nouvelles débauches , il n'en a pas été moins bien guéri après six semaines de l'usage du sublimé dont il a pris trente-six grains. La transpiration a été des plus abondantes pendant le traitement.

#### VIII. OBSERVATION.

UNE Femme dont la voûte du palais étoit parsemée de chancres , avoit la luvette rongée , les os maxillaires & palatins cariés , & le fond du gosier couvert d'un ulcere de même nature. Cette infortunée crachoit sans cesse , répandoit une infection horrible , & pouvoit à peine articuler quelques mots pour se faire entendre. Elle a pris soixante & douze grains de sublimé en



trois mois de temps ; elle est aujourd'hui bien guérie malgré l'irrégularité de sa conduite & son peu de soin à féconder l'action du remède.

I X. O B S E R V A T I O N.

UNE autre Femme , ayant une gonorrhée virulente , a fait usage du sublimé , en en poussant chaque jour la solution jusqu'à huit cuillerées. Moins heureuse que celle de la deuxième Observation , ce remède pris à si haute dose a excité sur sa peau une chaleur des plus vives , & formé des engorgemens douloureux. Il est bon de remarquer que la malade , dont avant cela , les jambes étoient couvertes de deux larges ulcères scorbutiques , avoit encore des engorgemens considérables dans le tissu cellulaire , elle a guéri de sa gonorrhée. Les accidens dont la disposition de son corps , peut être la complication de la maladie , & très-certainement son imprudence , ont été cause , se sont dissipés ; elle jouit aujourd'hui de la meilleure santé.



## X. OBSERVATION.

UNE troisieme Femme avoit eu depuis long-temps un écoulement qui s'étoit enfin passé sans remedes. Au bout de quelques années elle ressentit des douleurs dans les bras & dans les cuisses. Bientôt il lui fut impossible de les remuer ; inutilement elle avoit pris des bols antivénériens ; les eaux de Spa , & mille autres moyens employés n'avoient pas eu plus de succès. En dernier lieu il lui survint deux tumeurs occasionnées par la compression que causoit le gonflement de la partie supérieure de l'humerus. Ces tumeurs qui aboutirent , formerent chacune une plaie d'un mauvais caractère , dont les bords devinrent calleux ; il en sortoit une humeurs purulente , claire , noirâtre , & fétide , avec des élancemens profonds dans toute la longueur de l'os du bras , tout annonçoit la présence de la carie. Elle étoit d'ailleurs d'une maigreur extrême , & avoit une couleur bilieuse très-forte. Dix-huit grains de sublimé



ont dissipé les douleurs , la jaunisse s'est passée , l'embonpoint est revenu , & les plaies se sont entièrement cicatrisées. La malade fort délicate a eu un ptialisme assez considérable pendant trois jours : elle avoit pris environ six grains de sublimé ; le quatrième la sueur s'est manifestée , & l'évacuation des glandes salivaires a diminué en raison de l'augmentation & de la durée de l'autre excretion.

XI. O B S E R V A T I O N.

UN Charretier eut un chancre vénérien à la verge , sur lequel on s'étoit contenté d'appliquer un escarrotique. En sept à huit jours de temps l'ulcere se cicatrifa , & le malade se crut guéri. Six mois après il fut pris par des douleurs dans les reins qui remonterent dans les épaules ; bientôt ces douleurs s'étendirent jusqu'aux extrémités tant supérieures qu'inférieures , & la maigreur s'emparant de son corps , il se vit tout d'un coup perclus , souffrant des douleurs cuisantes , & prêt à suc-



comber sous le poids de tant de maux. Vingt-quatre grains de sublimé l'ont tiré d'affaire. Aucun malade n'a transpiré comme celui-ci. La transpiration diminueoit d'une manière proportionnée à la disposition des accidens.

### XII. OBSERVATION.

UN autre Malade avoit été traité long-temps pour une gonorrhée virulente ; il se trouvoit mieux , il est vrai , de son écoulement , mais il souffroit des reins au point d'être obligé de garder le lit. Son corps dépérissoit de jour en jour ; l'appétit lui manquoit & il pouvoit encore moins dormir. Trois grains de sublimé calmerent ses douleurs mais ne le guérèrent pas. De nouvelles douleurs , quoique moins fortes , le firent bientôt repentir de son inconstance ; il reprit le remède qu'il continua jusqu'à vingt - quatre grains. Depuis deux ans il jouit d'une santé parfaite.

### XIII. OBSERVATION.

UN Laquais avoit eu une gonorrhée qui , mal traitée , étoit enfin tombée



dans les bourses. Il souffroit beaucoup de ses testicules & des cordons spermatiques. L'écoulement avoit totalement disparu. Huit grains de sublimé le font reparoître , l'enflure des testicules se dissipe , les cordons se dégorgent , tout va au mieux. Un Coutelier conseille au malade d'appliquer sur ses bourses le limon qui se forme sous la pierre à aiguïser , à l'instant l'écoulement se supprime , les testicules renflent , les cordons s'engorgent , & les parties deviennent plus douloureuses que jamais. Huit autres grains de sublimé ont ramené le calme , dissipé les accidens , & guéri le malade.

XIV. OBSERVATION.

UN autre Laquais avoit l'anüs bordé de condylomes & de raghades qui l'empêchoient de marcher , & lui faisoient souffrir les douleurs les plus vives. On voyoit même à l'entrée du rectum une espece de fongosité , semblable au champignon des Pédérastes , & qui venoit de la même cause. Il a pris deux



bouteilles de solution de sublimé , à huit grains sur pinte. En un mois & demi de temps il étoit totalement guéri.

#### XV. OBSERVATION.

UN autre Pédéraste avoit sur les deux côtés de l'anüs un large chancre gangréneux qui occupoit tout l'entrefeffon. La liqueur qui en couloit étoit fi virulente , qu'elle corrodoit les parties voisines , & multiplioit les déchiremens. En vingt jours de temps , les bains , les frictions , & la solution du sublimé combinées l'ont tiré d'affaire. Voilà fix mois qu'il n'a pas le moindre ressentiment de son mal.

#### XVI. OBSERVATION.

UN Garçon Serrurier avoit deux poulains skirrheux , chacun de la grosseur d'un œuf de poule , deux crêtes sur le frein , & un chancre sur la partie latérale gauche du gland vers la racine. En huit jours ses poulains étoient presque fondus , en quinze il n'en restoit plus de traces ; ses crêtes & le chancre



ont également disparu. Il a pris deux bouteilles de solution de sublimé , à huit grains sur pinte. Le traitement qui n'a pas été long , a permis à cet Ouvrier de continuer son travail.

XVII. OBSERVATION.

UNE Fille avoit trois chancres aux grandes levres , & un écoulement gonorrhôïque qui en augmentoit la virulence. Un gros de mercure doux dans quatre pintes d'eau distillée l'ont guérie. Cependant je ne dois point dissimuler que sa guérison a été longue & difficile. Le mercure gagnoit toujours le fond de la liqueur ; il falloit sans cesse agiter la bouteille pour en faire usage. La malade en prenoit quatre cuillerées par jour.

XVIII. OBSERVATION.

UN jeune Négociant avoit un chancre très-profond entre le prépuce & la racine du gland ; cette dernière partie étoit tellement gonflée , qu'on auroit pris le gonflement pour un véritable •



nœud. Quarante huit grains de mercure doux mêlés avec l'eau bouillante , & pris avec les mêmes précautions que dans l'Observation précédente , l'ont tiré d'affaire.

#### XIX. OBSERVATION.

UN Mousquetaire avoit une gonorrhée virulente , deux chancres à la verge , & des crêtes à l'anus. L'usage de la même solution l'a guéri ; mais dans ce cas , ainsi que dans les deux autres , la curation a été longue , & s'est opérée avec peine.

#### XX. OBSERVATION.

UN Garçon Menuisier avoit un poulain suppurant & des chancres. Je fis ouvrir le poulain , dont la suppuration ne fut ni longue , ni mauvaise. En douze jours il fut en état de sortir. Les chancres ont disparu , & pendant tout le traitement cet Ouvrier a travaillé aux ouvrages de son métier. Il a pris deux bouteilles de solution , à douze grains sur pinte.



X X I. O B S E R V A T I O N.

UN autre avoit des chancres autour du gland & sur le frein, qui renfloient ces parties, & excitoient un phimosis. En dix jours de temps ses accidens ont cessé. Ce malade, malgré mes représentations, regardant son bien-être comme un signe certain de sa guérison, n'a plus voulu continuer le remede; il avoit pris environ trois demi septiers de solution à huit grains.

X X I I. O B S E R V A T I O N.

UN Boutonnier avoit une gonorrhée virulente. Ce malade n'a cessé de boire, de manger, de courir, de s'échauffer. Deux bouteilles de solution l'ont tiré d'affaire. Il en est de même d'un garçon Tailleur, & d'une foule d'autres qui, avec une plus ou moins grande quantité de solution, ont guéri de ces accidens, malgré l'irrégularité de leur conduite.





## X X I I I . O B S E R V A T I O N .

UN homme avoit le visage couvert de boutons, qu'une jeunesse passée dans la débauche, me faisoit soupçonner être le fruit du libertinage. En conséquence je lui donnai une pinte de solution à douze grains. Quoique je lui eusse prescrit de n'en prendre par jour que deux cuillerées, impatient de se voir dans cet état, & croyant que sa guérison s'opérerait en raison de la quantité du remède dont il faisoit usage; le malade, en moins d'une semaine, but sans m'en prévenir toute cette quantité de solution. Son estomac n'en reçut aucune atteinte, & je ne fus pas peu surpris de le voir revenir sans boutons: à peine en restoit-il quelques traces; chacune de ces pustules avoit jeté une goutte d'eau rougeâtre. Toutes avoient séché & tombé par écailles.

## X X I V . O B S E R V A T I O N .

UN jeune Avocat avoit eu autrefois une gonorrhée dont le traitement mal



conduit , dura plus de six mois. Il lui en étoit resté une toux sèche , la difficulté de respirer , & la fièvre lente. Ses gencives saignoient , il avoit des taches sur ses jambes , & le fond du gosier étoit enflammé. A peine pouvoit-il articuler quelques paroles , tant la poitrine & la gorge étoient embarrassées. Dans un mois de temps le traitement mixte l'a tiré d'affaire ; & quoique le sublimé ait fait partie des remèdes employés , sa poitrine n'en est pas moins bien revenue. On me dispensera de rapporter ici la foule d'Observations de ce genre que je pourrois joindre à cette dernière ; il me paroît inutile d'étayer sur de nouveaux faits un traitement qui les réunit tous , dont par conséquent on ne sauroit ne pas reconnoître les avantages.

X X V. O B S E R V A T I O N.

UN Ingénieur ayant une gonorrhée virulente , tombée dans les bourses , je lui administrai la solution de sublimé , à huit grains sur pinte , il en avoit pris



deux pintes , & se trouvoit bien , lorsqu'il s'apperçut qu'il rendoit du sang avec les urines. Cette hémorrhagie fut suivie d'un second écoulement gonorrhôïque , & d'un nouvel engorgement des testicules , que je combattis par les mêmes remedes , mais qui cette fois dura plus long-temps. Le malade voyoit des femmes ; l'hémorrhagie & le retour de l'écoulement ne dépendoient que de cette cause. J'en prévien ceux qui traitent de maux vénériens , afin qu'ils s'assurent mieux de la régularité de la conduite des sujets qui se confient à leurs soins , & qu'ils préviennent ainsi le reproche de lenteur dans le traitement , que ces mêmes malades , peu véridiques , & trop souvent injustes , ne manquent point alors de faire. Enfin l'écoulement cessa , & le testicule droit reprit son volume ordinaire. Il n'en fut pas de même du gauche. D'abord le cordon spermatique grossit & devint douloureux : ensuite la douleur s'accrut dans le testicule , dont le volume augmenta d'une maniere surprenante. Etonné d'un événement si peu attendu , je me dis-



posois à combattre le virus vénérien par d'autres moyens , lorsqu'ayant examiné le mal de plus près , & soupçonnant par cette nouvelle inspection la chute de l'intestin dans la gaine vaginale , j'en tentai la réduction par le taxis. Le gargouillement & la disposition subite de la tumeur changerent mes soupçons en certitude ; le malade fut guéri , à un bandage près qu'il est obligé de porter.







## PREMIER COROLLAIRE.

**L**A premiere Observation , & une foule d'autres semblables , qu'il seroit facile de recueillir dans les differens Auteurs , confirment ce que j'ai dit contre les bols trop purgatifs. De même on sent de plus en plus le danger & l'insuffisance des frictions par extinction comme on a coutume de les donner , & plus encore par salivation.

## II. COROLLAIRE.

**DANS** presque tous les malades traités par le sublimé , le mercure a poussé par les sueurs ; un seul a éprouvé une salivation peu considérable & du peu de durée. Tous , excepté les deux du traitement mixte , ont sorti & vaqué à leurs affaires pendant l'usage des mer;



curiaux ; plusieurs n'ont gardé aucune forte de ménagement. Les traitemens intérieurs , autres que ceux des sels mercuriels , avec excès d'acide , n'ont pas aussi-bien réussi ; ce qui prouve la supériorité du premier traitement sur les autres dans le cas où le mixte ne fauroit avoir lieu.

### III. COROLLAIRE.

Lorsqu'on réfléchit sur la multitude des guérisons opérées par le sublimé , sur leur rapidité , sur leur certitude , on ne peut manquer d'être dans le plus grand étonnement. Si l'on ne voit pas des succès aussi prompts , aussi marqués dans le traitement par bols , comme je l'ai déjà observé , c'est qu'on n'obtient pas si facilement des sucs gastriques la solution du sel mercuriel contenu dans les pilules ; que les purgatifs , que ces bols renferment presque toujours , entraînent trop facilement le mercure , qui , n'étant pas assez dissous , & par conséquent ne pouvant enfler les vaisseaux inhalans des intestins , n'en est



que plus disposé à se précipiter par les felles , presque toujours sous la même forme qu'il conservoit avant d'être avalé.

#### IV. COROLLAIRE.

HUIT grains de sublimé ont guéri des véroles assez considérables ; voilà qui prouve que ce n'est pas toujours par la gravité des accidens qu'il faut juger de l'opiniâtreté du virus vénérien. A voir la facilité avec laquelle ce virus cede dans les uns , les difficultés qu'on éprouve en le combattant dans les autres , & l'impossibilité où sont quelquefois les malades de guérir , même après avoir essuyé de tous les traitemens , il est évident qu'il y a différens degrés de vérole , qu'elles sont plus ou moins difficiles à combattre ; que leur différence dans la maniere de céder aux mercuriaux dépend sur-tout du tempérament du sujet , de sa constitution , & de la complication de cette maladie avec d'autres virus non moins dangereux. La vérole , je l'ai dit , n'est jamais plus



plus opiniâtre, que lorsque le scorbut se met de la partie ; on manque tous les jours les vérolés, lorsqu'on n'a pas la précaution de faire précéder le mercure par les antiscorbutiques, ou de les combiner ensemble quand les symptômes vénériens sont trop pressans. Je puis assurer encore que rien n'est plus opiniâtre que le mal vénérien sur un sujet écrouelleux : il faut cependant convenir qu'on réussit mieux sur ces derniers malades que sur les scorbutiques, & que par le seul traitement antivénérien il n'est pas rare de guérir à la fois les écrouelles & la vérole.

V. COROLLAIRE.

SOUVENT lorsque la violece des symptômes est diminuée, on voit ces mêmes symptômes s'opiniâtrer, & les malades ne point guérir ; on diroit que le corps accoutumé à l'action du traitement qu'on emploie, après la première impression faite par le remede, est incapable d'en recevoir de nouvelle, & cela n'est pas hors de vraisemblance,



puisque en variant ce traitement, ou en employant un tout opposé, les malades ne tardent pas à recouvrer leur santé.

Quoiqu'il paroisse d'abord difficile de rendre raison de ce phénomène, voici ce que l'observation laisse entrevoir. Jamais on n'éprouve de succès plus marqué du changement de méthode, que lorsque du traitement par friction on passe au traitement par digestion, & réciproquement. De même ce dernier traitement n'est jamais plus efficace, que lorsqu'aux pilules antivénériennes inutilement employées, on substitue le traitement par voie humide. Il paroît donc qu'il est peut-être des circonstances où les remèdes intérieurs, après avoir pénétré dans le sang, se déchargent malgré cela plus abondamment vers les intestins, ou par les urines. Dans ce cas la peau n'éprouvant pas si fortement leur action, guérit avec peine des vices dont elle est affectée. On diroit que le premier effort de la distribution du mercure s'est fait dans les parties les plus inté-



rieures , dans les visceres sur-tout , & que ce qui s'est porté vers la peau , n'a pas été suffisant pour produire par-tout un action uniforme. Dans ce cas si on emploie les frictions , on suppléera au défaut de la premiere méthode , on portera vers la circonférence une quantité de mercure égale à celle qu'avoient absorbé les parties situées au centre du corps , & de cette sage précaution résulteront les changemens merveilleux que cette pratique opere.

Par la raison du contraire , en se bornant à attaquer par les frictions les douleurs des os , les exostoses , la carie , on n'obtient souvent qu'un mince avantage ; mais si après avoir donné le nombre ordinaire des frictions , on administre intérieurement le mercure , alors les douleurs cessent , les exostoses disparaissent , & les os cariés s'exfolient avec une promptitude , une rapidité au delà de toute espérance. De même , lorsqu'on ne fait aucun progrès par le traitement pilulaire , ce qui arrive assez souvent , on doit chercher des changemens plus sensibles dans l'usage de



quelque liqueur mercurielle, ou enfin dans les frictions même, s'il arrivoit jamais que le corps se fût accoutumé à l'impression de ce dernier secours.

#### V I. C O R O L L A I R E.

UNE cause assez certaine du retour de la vérole, c'est la négligence où l'on est de combattre le vice extérieur par des topiques. Il est telles affections cutanées qu'on ne sauroit guérir sans les poursuivre jusque dans leur racine. Pour peu qu'on en néglige la trace, on voit bientôt le mal qu'on croyoit guéri, reparoître & les symptomes palliés se renouveler. Cela prouve qu'il faut nécessairement détruire ces symptomes externes, & que de ces seuls endroits comme de tout autant de retranchemens, le virus cantonné, une fois l'action des mercuriaux passée, peut se répandre dans la machine, & l'infecter de nouveau.

#### V II. C O R O L L A I R E.

QUOIQ'IL soit prudent d'affoiblir la causticité de l'acide dans la prépara-



tion des liqueurs mercurielles , il faut cependant prendre garde en suivant ce procédé , d'émouffer entièrement l'impression du mercure en en diminuant trop la dose. S'en tenir à quelques changemens passagers , ce seroit perdre un temps précieux. On est sûr de guérir un malade lorsque le remede opere vigoureusement dans les premiers jours : ce qu'on connoît à la prompte diminution ou à la disparition des symptomes. L'absence de ce signe indique qu'il faut multiplier les cuillerées de la solution ; sans cela on seroit trois , quatre , & même cinq mois à pallier des accidens qui , quinze jours après reparoîtroient avec plus de force.

#### VIII. COROLLAIRE.

UN autre Corollaire à déduire de ces Observations , c'est que dans l'administration de la liqueur mercurielle l'estomac s'accommode du mélange de l'acide avec le lait. Ce phénomène auquel il paroît qu'on n'a point fait assez d'attention , justifie la pratique d'un Médecin



célèbre qui donnoit de la limonade pendant l'usage du lait; il démontre la vérité des expériences de M. Pringle sur la digestion , & fait sentir l'absurdité de refuser aux malades de manger des fruits frais avec le laitage.

### IX. COROLLAIRE.

LA facilité avec laquelle le mercure sublimé pousse les sueurs & les regles , prouve de plus en plus combien ce remède peut être efficace dans une infinité de circonstances. M. Raymond , Médecin de Marseille , le mêle aux tisanes sudorifiques ; & c'est certainement le meilleur & le plus puissant diaphorétique minéral. Je pense qu'il pourroit réussir contre la goutte. De même il seroit possible de l'administrer contre les fluxions de poitrine catarreuses , les douleurs rhumatismales venant d'une transpiration arrêtée , les laits répandus , & les fleurs blanches causées par la diminution du flux menstruel.





X. C O R O L L A I R E.

AUTANT les malades s'accommodent de l'air libre dans la belle saison , autant il convient de les en garantir dans les froids cuisans de l'hiver. Il eût été inutile de rapporter les Observations qui m'ont conduit à ce Corollaire , elles me sont communes avec tous ceux qui traitent des maladies vénériennes ; mais ce qu'il est essentiel de remarquer , c'est qu'en général quelque part que l'on tienne les malades lorsque le thermomètre est au-dessous du degré de la congélation , les remèdes antivénériens semblent avoir moins d'effet , le traitement devient plus difficile & n'est quelquefois que palliatif.

XI. C O R O L L A I R E.

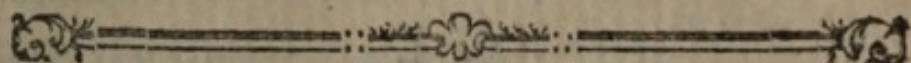
ENFIN l'accident de l'Ingénieur fournit un dernier Corollaire , non moins essentiel. Ceux qui traitent des maux vénériens doivent séparer exactement les maris de leurs femmes , & les amans de leurs maîtresses , ou plutôt s'assurer



de leurs sujets avant de les traiter. Sans cela, je le répète, ils courroient risque de n'en jamais venir à bout. L'illusion que la descente me fit pour le quart-d'heure, pourroit devenir de conséquence, si elle duroit plus long-temps. inutilement on insisteroit alors sur l'application des topiques contre une tumeur que la réduction seule ou l'opération peuvent faire disparoître; on tomberoit alors dans l'erreur de certains ignorans qu'on a vu traiter long-temps des bubonocèles pour des poulains. Cette même descente prouve la nécessité d'éviter tout effort, & de porter un suspensoire lorsqu'on a la chaude-pisse, sur-tout lorsque l'écoulement est tombé dans les bourses. Sans cette précaution la tunique vaginale du cordon relâchée, court risque en se dégorgeant de prêter passage à l'épiploon, ou à l'intestin qui cherchent continuellement à s'échapper.







C H A P I T R E X I.

*De la nature du Virus Vénérien.*

**A**P R É S avoir fait précéder tout ce qui regarde le traitement des maladies vénériennes , je dois m'arrêter un instant à la théorie de ces maladies. Ce que je vais en dire n'est fondé que sur des faits de pratique. Au reste je ne prétends point ici développer la nature du virus vérolique ; mon but est seulement de ramener à l'expérience ceux que l'amour des systèmes auroit pu en écarter , en leur faisant sentir le faux des opinions les plus reçues. Si je me permets quelques conjectures , je ne les donne que pour ce qu'elles sont , des idées que l'observation a fait naître ; mais auxquelles je renonce d'avance pour pour peu qu'elles puissent tenir de l'hypothèse.





## §. I.

*Sentiment des Auteurs sur la nature du  
Virus Vénérien.*

QUELQUES Médecins , cherchant à dévoiler les causes de la vérole , ont cru en voir les premiers effets dans l'épaississement de la lymphe ; M. Astruc , adoptant ce systême , a fait dépendre cet épaississement d'un acide coagulant. Delà vient qu'on a voulu que le mercure atténuât les concrétions lymphatiques par la pesanteur de ses molécules ; qu'on a même prétendu que la guérison dépendoit de la combinaison du mercure avec cet acide ; & c'est de semblables hypothèses qu'on n'a pas balancé de déduire l'explication des symptômes du mal vénérien.

Avant d'admettre cette prétendue division des molécules lymphatiques , examinons si la lymphe est susceptible de l'épaississement qu'on lui suppose.

Cette portion du sang , soumise à l'action du feu , ne se coagule qu'à un



degré de chaleur très-supérieur à celui du corps humain , même dans l'état de fièvre ; les alkalis la condensent aussi bien que les acides , & ces derniers sels ne produisent cet effet que quand ils sont concentrés. Comment donc concevoir que l'activité du virus vénérien puisse coaguler la lymphe ? En supposant même , contre toute vraisemblance , que le virus vénérien agît par un acide parvenu à ce degré de concentration , on est encore en droit de demander la preuve de l'existence de cet acide. « Cela vient , dit-on , de ce que » la semence & les autres humeurs sé- » minales étant d'une nature acide , » peuvent par-là contracter plus facilement , au moyen du virus vénérien , » un acide qui en altere la nature (a) » Voilà donc l'acidité du virus vénérien fondée sur une hypothèse physiologique ; & quelle hypothèse ! L'analyse chimique ne fauroit y avoir donné lieu ;

---

(a) *Traité des Maladies Vénériennes* ,  
Tome II, Edit. Franç.



il n'est aucun de nos fluides qui, traité chimiquement, ne fournisse quelque indice d'un sel acide : les chairs réduites en gelée ne se corrompent jamais sans contracter un goût d'aigre ; c'est même le propre des substances animales de ne se putrier qu'après avoir passé au moins pour un instant par le premier degré d'acescence ; d'ailleurs la semence n'exhale jamais une odeur acide, elle répand plutôt une odeur forte, pénétrante ; & c'est de toutes les humeurs celle qui donne le plus promptement des signes de putréfaction.

Que penser enfin de cette hypothèse ; si, réfléchissant mieux sur la manière dont le virus se propage, on découvre que la lymphe n'est pas le siège principal de cette maladie ? En effet personne ne sauroit disconvenir que de tous les sécrétaires, ceux des glandes sébacées sont le plus particulièrement affectés ; or, ces glandes, loin de séparer une humeur lymphatique expriment plutôt une humeur mucosograisieuse *sebum*. Les accidens les plus fâcheux & les plus communs après ceux des parties génita-



les, font sur-tout les douleurs profondes, les exostoses, les caries, tous symptomes qui supposent moins un vice de la lymphe qu'une altération de la substance huileuse & muqueuse du sang. Le chapelet vérolique est formé de glandes imprégnées d'une humeur analogue, & c'est vraisemblablement pour cette raison que le cuir chevelu est le premier affecté de ce symptome. A l'égard de l'engorgement des glandes du reste du corps, cet accident paroît moins dépendre de la vérole que de l'épuisement dans lequel se jettent ordinairement les malades; & d'ailleurs, quand même cela viendroit de la même cause, on dit chaque jour que les glandes sont le réservoir de la lymphe; qui l'a prouvé? Personne encore. Cette assertion, comme tant d'autres, a passé de bouche en bouche; on se l'est transmise par écrit; & depuis long-temps on accuse l'humeur lymphatique, sans qu'on soit bien sûr de sa présence dans les organes affectés.



## §. II.

*Incertitude sur la nature du Virus Vénérien & sur la maniere d'agir du Mercure.*

Il est donc vrai qu'on n'a rien de certain encore , je dirai même de probable , sur la nature de la vérole ; cette maladie se communique comme la rage , la galle , le venin de la vipere , &c. Mais comment se fait cette communication ? On n'est pas plus instruit de la cause de ce phénomène que de celle des précédens. Seulement , s'il faut en juger par analogie , lorsque la plaie de la rage se rouvre , c'est à-dire lorsque le venin hydrophoblique fait effet , quand celui de la vipere a enflammé la partie , quand la galle , la lepre ont donné des signes de leur présence , vainement on combattroit ces maladies par des seuls topiques , il faut plutôt en attaquer la cause , elle a déjà pris possession du corps animal ; de même quand la vérole donne des



signes de son existence , il ne faut point la regarder comme une maladie purement locale ; elle n'agit ainsi à l'extérieur qu'après que le venin qui la constitue a été travaillé dans la partie même , & qu'il en est passé dans le sang. Si quelquefois on a vu guérir des vices locaux sans un traitement méthodique , & sans aucune suite pour les malades , ces exemples ne prouvent rien , puisqu'on peut en fournir d'autres par lesquels il conste que des personnes ont gardé long-temps la vérole sans le moindre indice de ce mal. Mais à ces Observations ne pourroit-on pas en opposer de contraires ? Combien de gens qui se croient ainsi guéris , qui n'ont été que palliés ! Combien qui ont réchûté de la maniere la plus fâcheuse & la plus terrible ! Combien enfin , qui , par excès de confiance en ce traitement palliatif , ont transmis à des enfans malheureux le levain funeste du virus dont ils étoient infectés !

Assuré , comme on l'est aujourd'hui , de l'efficacité du sublimé & de la dis-



solution du mercure par l'esprit de nitre, comment soutiendra-t-on encore que le virus vénérien est d'une nature acide ? Comment pourra-t-on croire qu'un sel neutre, avec excès d'acide minéral, toujours plus fort & plus puissant que l'acide animal, puisse détruire ce dernier ? Comment enfin se persuadera-t-on, avec quelques Auteurs, que le mercure se combine dans le corps humain avec cet acide, & que son succès dépend de cette combinaison ?

La pesanteur des molécules, supposée par le Docteur Cheyne ne fut pas plus heureusement imaginée. S'il étoit permis de considérer le corps humain, comme une simple machine hydraulique de n'avoir égard qu'au poids du mercure, au frottement des solides & des fluides, &c., il est évident que le traitement intérieur ne devoit jamais avoir de succès ; les préparations mercurielles se précipiteroient sans cesse ; jamais elles n'enfileroient les vaisseaux lactés, & l'on devoit moins attendre encore du mercure coulant qu'on fait avaler. Cependant dans tous ces cas le mercure  
enfile



enfile plus ou moins la route des tuyaux chylifères , il remonte contre son propre poids , il pénètre dans nos vaisseaux , il parcourt les tuyaux les plus fins , les plus déliés , les capillaires dans lesquels mille & mille fois il devoit être arrêté : enfin il est alors dans un degré d'atténuation qui doit le rendre pour le moins aussi subtil que la panacée. Que faut-il de plus pour renverser l'hypothèse de Cheyne ? Je ne parle point ici de l'action des vaisseaux , qui , mieux considérée , n'est pas tout-à-fait celle que nous en ont appris les Mécaniciens. Il y auroit beaucoup à dire là-dessus , & toujours contre ce faux système.

§. III.

*De la cause de la salivation.*

CES réflexions conduisent nécessairement à l'examen de la cause de la salivation ; pendant long-temps on l'a cherchée dans la disposition des carotides. Les Mécaniciens , toujours curieux de trouver dans l'organisation



de nos vaisseaux de quoi rendre raison de tous les phénomènes , n'ont pas manqué de regarder la crosse de l'aorte comme un arc , les carotides comme des tangeantes ; & d'après cette brillante découverte , ils ont expliqué sans peine comment le mercure , ce minéral si pesant , cherchant sans cesse à s'échapper par la tangeante supposée , enfiloit les vaisseaux , & caufoit la salivation. Il suffiroit de dire que d'autres Physiciens ont cherché depuis à rendre raison de ce phénomène par l'affinité des gravités spécifiques , entre le mercure & les parotides , pour faire sentir l'insuffisance de cette explication ; mais comme on trouve encore aujourd'hui des partisans de la première hypothèse , essayons , s'il se peut , d'en démontrer le faux.

C'est gratuitement qu'on assure que les carotides sont disposées en tangeantes. Pour peu qu'on veuille les examiner sans préjugé , on verra qu'elles approchent plutôt de la perpendiculaire. En supposant même qu'elles eussent encore plus d'obliquité , les angles



qu'elles forment ne pourroient jamais être comparés à celui de la tangeante.

Mais quand cette théorie paroîtroit aussi vraisemblable qu'elle est fausse, toujours resteroit-il à prouver pourquoi, dans la salivation vénérienne, le larynx & le fond du gosier sont plus engorgés que la bouche, les yeux, le nez, les oreilles, &c. ? On voudroit savoir pourquoi les mercuriaux, administrés intérieurement sans purgatifs font rarement saliver ? pourquoi les remèdes externes ont souvent le même avantage lorsque l'usage en est dirigé par une main prudente ? pourquoi bien des personnes usent du mercure sans précaution & ne salivent pas ? enfin pourquoi ceux qui administrent les frictions, & qui certainement reçoivent une grande quantité de mercure, salivent rarement, tandis que ceux qui ne respirent que la partie la plus subtile de ce minéral, dans les Hôpitaux vénériens, sont pour l'ordinaire plus sujets à saliver ? La quantité de mercure qu'on introduit, quoique graduée, n'en est pas moins considérable, elle n'en doit



pas moins fuivre les loix du mouvement obéir en un mot à cette force centrifuge qui la porte toujours à s'échapper par la tangeante. Il faut donc convenir que tous ces beaux raisonnemens sont illusoires , & d'autant plus faux , qu'ils paroissent le plus s'éloigner de l'observation.

La même cause qui fait que dans les anciennes véroles le fond du gosier s'ulcere plutôt que toute autre partie de la bouche , est sans doute celle qui dirige plus particulièrement le mercure vers les parties ; & cette premiere ne paroît pas différer de celle qui donne la raucité & la voix mâle , lorsque les organes de la génération se développent pour la premiere fois. Le rapport intime entre le larynx , le pharynx , & les parties génitales , est incontestable. Il a été observé dans tous les temps , & l'on ne l'auroit pas méconnu de nos jours , si l'on n'eût si fort abusé de la disposition anatomique de nos organes. J'ai vu un homme , qui , après un engorgement violent des piliers postérieurs du palais , des amigdales , & de tout



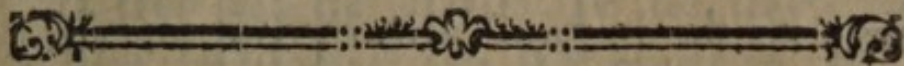
le fond du gosier qui dura quinze jours , ne fut délivré de cet accident que pour éprouver un écoulement gonorrhôïque des plus opiniâtres. Le déplacement de cette humeur virulente n'est point quelque chose de nouveau , puisqu'on la voit se porter aux yeux & vers d'autres parties. D'où il résulte que par une propriété particulière au spécifique antivénérien , les changemens & les mouvemens qu'il excite dans les parties génitales pourront s'exciter de même dans la bouche ; delà sans doute la cause de la salivation mercurielle. D'ailleurs , s'il est vrai que dans cette affection la portion muqueuse du sang soit de toutes la plus viciée , la vérole entrera pour lors dans la classe des maladies du tissu cellulaire qui , par la disposition de cet organe , ou par toute autre cause encore inconnue , sont plus portées à affecter les parties supérieures de notre corps. Alors on ne fera plus surpris de voir le spécifique suivre la marche du virus ; & la facilité avec laquelle cedent des vieilles véroles plutôt que des véroles récentes , permettra



peut-être de soupçonner encore que le corps muqueux altéré par la maladie, doit éprouver un changement gradué avant de revenir à son premier état ; en un mot que la vérole guérit par la coction & par la crise.







CHAPITRE XII.

*Du Traitement des Symptomes vénériens.*

ON a vu dans le premier Chapitre l'énumération des principaux symptomes qui pouvoient caractériser le mal vénérien. Le Lecteur me dispensera sans doute d'en parler ici d'une manière plus étendue ; loin de faire mention de tous les symptomes qui se déclarent avec la vérole , je ne traiterai que de ceux qui caractérisent seuls cette maladie ; tout autre détail seroit inutile & superflu.

Ces accidens , dont on a grossi le nombre , peuvent se réduire à deux classes ; ce sont ou des tumeurs , ou des ulceres , & quelquefois des tumeurs ulcérées ; qui se manifestent dans les parties molles & dans les parties dures. Celles qui attaquent les parties dures ne viennent qu'à la suite d'une vérole négligée : celles qui attaquent les parties



molles se déclarent sur-tout dans les organes de la génération , ou au voisinage ; elles infectent encore la bouche ; & lorsqu'on néglige ces symptomes , jusqu'à laisser altérer la masse entière des humeurs , qu'on joint à cela la mal-propreté de porter les mains imprégnées du virus , sur quelque autre partie du corps , alors il se forme dans ces endroits des inflammations , des boutons , & des ulceres d'autant plus difficiles à combattre , qu'ils sont entretenus par la présence d'un vice interne.

## §. I.

*Des Porreaux , des Fics , des Verrues ,  
des Condilomes , &c.*

LA différence du siege & de la figure des symptomes extérieurs du mal vénérien , leur a fait donner des dénominations particulières. De là sont venus les noms de fics , de verrues , de porreaux , &c , &c. Comme le diagnostic de ces accidens est aujourd'hui très-

connu



connu, & que le traitement se réduit à très-peu de chose. Je ne m'étendrai pas beaucoup sur les moyens de les combattre. En général si ces symptomes sont caractérisés par des excroissances charnues, il faut en faire au plutôt l'extraction par la ligature, qui est la voie la plus sûre & la plus facile; lorsque cette chair superflue est détachée, on applique par dessus la pierre infernale. Après la séparation de l'escarre on a recours à un digestif ordinaire, qu'on anime de temps en temps par l'addition de quelque léger rongeur, afin d'empêcher les chairs baveuses de pulluler, & pour amener une cicatrice ferme & durable.

Dans les cas où les poirreaux, ou toute autre excroissance n'excéderoient pas ou presque pas le niveau de la peau, il est évident que l'extirpation deviendroit inutile. Il suffit alors de cautériser cette partie avec la pierre infernale, de la faire suppurer, & de l'amener ensuite à cicatrice.

La pierre infernale ne suffit pas toujours pour détruire les excroissances



vénériennes ; son opération quelquefois trop superficielle , exige un caustique plus actif. On est alors forcé de recourir à l'eau mercurielle , ou à quelque autre escarrotique liquide , qu'on a la précaution de n'appliquer qu'à la superficie du mal , & dont on répète l'application autant de fois qu'il est nécessaire pour le détruire jusque dans sa racine.

## §. II.

*Des Poulains ou Bubons vénériens.*

LES tumeurs qui sont susceptibles d'inflammation , telles que les poulains , ne doivent point être négligées. Si la suppuration n'est point établie , il faut en tenter la résolution par l'administration intérieure du mercure , par des fumigations mercurielles locales , ou bien en appliquant plusieurs fois le jour sur la tumeur , des compresses imbibées d'eau de vie camphrée , dans chopine de laquelle on aura fait dissoudre huit ou dix grains de mercure sublimé.



L'usage des emplâstiques , dans la vue de résoudre , n'est d'accord ni avec le raisonnement , ni avec l'expérience. En effet il est évident qu'en obturant les pores de la tumeur par un topique inviscant, on interceptera la transpiration de la partie , qu'on en augmentera l'engorgement , qu'enfin par cet engorgement on excitera dans cette même partie une chaleur qui précipitera la suppuration du bubon , ce qu'il importe d'éviter. Mais au moindre signe de la présence du pus , on doit insister sur les maturatifs , faciliter par l'incision l'issue de la matiere purulente , déterger le foyer de la tumeur par les topiques appropriés & connus , jusqu'à ce que la qualité de cette matiere , le fond , & les bords de la plaie permettent de la faire cicatrifer.

Quelques Auteurs conseillent de bien laisser établir la suppuration de la tumeur avant d'en faire l'ouverture. Sur quoi il est préalablement nécessaire de s'assurer si le poulain est causé par une ancienne vérole , ou s'il n'est que l'effet d'un virus récemment contracté



Dans le premier cas il convient de suivre cette méthode. Il faut au contraire s'en écarter dans le second. Ce précepte est dicté par l'Observation. En effet le bubon vénérien n'est jamais produit par une seule glande. Dans le nombre de celles qui occupent l'aîne, il en est une, il est vrai, toujours plus affectée que les autres; mais à mesure que cette dernière prend de l'accroissement, les glandes collatérales se développent, & l'engorgement gagnant de proche en proche, ce groupe glanduleux forme enfin une tumeur oblongue, occupant le pli de l'aîne, avec une pointe principale, qui toujours suppure la première, & quelquefois plusieurs autres dont la suppuration est plus lente.

Lorsque le poulain est l'effet d'un virus ancien, il est évident que toutes ces glandes, sans en excepter aucune, en sont plus ou moins infectées. C'est alors le cas de combattre la vérole par des remèdes internes, & d'employer extérieurement tout ce qui peut hâter la suppuration entière de ces glandes.



Cette fonte, sans laquelle le paquet glanduleux auroit peine à se dégorger, ménager une issue plus prompte à la virulence & en assure de plus en plus la destruction. Les résolutifs au contraire, souvent dangereux, seroient presque toujours inutiles. Peut-être pourroit-on, en multipliant les saignées, & faisant garder le repos au malade, arrêter les progrès de l'inflammation; mais à coup sûr la résolution en deviendroit toujours difficile: le poulain inutilement fatigué par l'abus de tous les répercussifs, ne diminueroit presque pas de son volume, & le noyau glanduleux qui resteroit, dur alors & presque pierreux, ne pourroit plus se résoudre.

Cette mauvaise manœuvre produiroit encore les poulains skirrheux & cancéreux qu'on observe rarement lorsque les malades sont bien traités.

Mais quand la cause du poulain n'est qu'extérieure, c'est-à-dire que le malade ne doit son mal qu'à la fréquentation récente d'une femme mal-saine alors il est manifeste que la masse du sang n'a pu être encore assez corrompue



pour occasionner tout d'un coup l'engorgement de tant de glandes. Les superficielles, celles qui ont été le plus soumises au contact du virus vénérien, sont presque les seules affectées. C'est là que ce même virus produit l'engorgement, l'inflammation & la suppuration. Le gonflement des glandes voisines, toujours secondaire alors, doit être moins regardé comme l'effet de la virulence, que de l'irritation de la première glande.

De ces deux causes vient la différence des poulains, qui ne peuvent guérir sans la suppuration presque entière de la tumeur & des poulains qui, la glande la plus extérieure une fois suppurée, diminuent insensiblement à tel point qu'on voit enfin le pus resorbé, la tumeur aplatie, & le bubon résout.

Cette espèce de poulain se termine encore d'une manière bien simple, la glande suppurée aboutit quelquefois d'elle-même par une petite ouverture, d'où suinte pendant quelque temps une humeur séreuse purulente. Souvent il n'est pas nécessaire de panser la plaie



autrement qu'avec le maturatif appliqué d'abord. Le même topique en commence & en acheve la guérison.

§. III.

*Des Chancres , des Rhagades , & des autres Ulceres vénériens.*

LE traitement des chancres vénériens n'est pas plus compliqué que celui des accidens précédens. On calme la cuisson des ulceres , en les étuvant avec des décotions émollientes ; l'application du caustique en détruit les callosités ; & lorsqu'une fois une suppuration louable s'est établie , on emploie les moyens connus pour amener la cicatrice. De tous les suppuratifs l'onguent mercuriel est , à mon avis , le meilleur : il faut en continuer l'usage jusqu'au moment où les bords de la plaie sont unis , que le fond se remplit de bonnes chairs que cette chair n'est ni trop sensible , ni trop douloureuse , qu'enfin le pus qui s'y forme a les qualités requises pour annoncer une cicatrice prochaine.



Ce que je dis des chancres doit s'étendre des autres ulcères vénériens qui, la plupart, ne varient que par la figure, & dont la marche & la curation sont les mêmes lorsqu'une fois la suppuration a commencé.

Par la même raison il ne faut dans aucun traitement mépriser les frictions sur les parties affectées ; le grand art est d'extirper d'abord par le caustique jusqu'aux moindres traces des symptômes extérieurs, d'exciter au plutôt une suppuration louable, & de l'entretenir ensuite autant par les remèdes externes que par les internes

Je n'entrerai pas dans un plus long détail sur le traitement de tous les accidens, on voit assez qu'il est par-tout le même. Je ne dirai rien des dartres véroliques, qu'aucun topique ne sauroit guérir, & qui ne cedent qu'aux remèdes internes. Je ne parlerai pas non plus des inflammations, des fistules, des exostoses, de la carie des os : les secours chirurgicaux, indiqués dans ces circonstances, sont très-connus, & j'ai faits voir de quelle manière il falloit s'y



prendre pour les combattre par le traitement intérieur. Il en est de même de mille autres symptomes, non plus essentiels à la vérole qu'à beaucoup d'autres maladies, dont la longue histoire & le traitement plus long encore se trouvent répétés dans presque tous les Auteurs.

§. IV.

*Accidens particulier aux Femmes*

DE ce nombre il en est un seulement auquel je crois devoir donner quelque attention. Beaucoup de femmes qui ont la vérole, & la plupart de celles qui, l'ayant eue, n'ont pas été bien guéries, éprouvent une sensibilité singulière dans le col de la matrice qui va souvent jusqu'à la douleur : elles s'apperçoivent sur-tout de cet accident à l'approche de leurs mois, lorsqu'elles voient des hommes, ou que l'on introduit le doigt trop avant dans les parties. Il est très-difficile de déterminer la cause de ce phénomène. Son existence est des plus



certaines ; on en a la preuve dans sa disparition , lorsque les femmes ont été bien guéries. Cette affection auroit-elle quelque rapport avec celles qu'on remarque à l'extérieur du corps des vérolés , ou bien dépendroit-elle plutôt d'un engorgement particulier du col de la matrice ? On ne peut , je crois , avoir là-dessus que des conjectures.

Quoi qu'il en soit , la disposition douloureuse de ce col paroît être une des causes des fausses couches auxquelles les femmes vérolées sont sujettes dans leur grossesse ; car puisqu'il est aujourd'hui démontré que l'accouchement est déterminé par l'entier développement des fibres du col de la matrice , si ce col est si sensible , si douloureux , les fibres céderont avec peine , difficilement elles se prêteront à leur développement , & delà naîtront des douleurs , des irritations suivies de contractions vives de la matrice , très-capables de déterminer l'avortement.

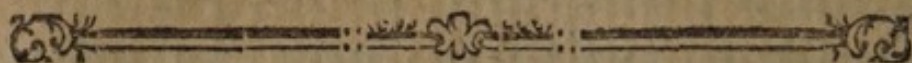
Outre les remèdes intérieurs , seuls connus jusqu'aujourd'hui contre cet



accident , il en est encore dont l'application extérieure peut être utile. C'est le mercure en fumigation. Une pincée de cinabre artificiel , avec autant de safran répandu sur les charbons , suffira pour remplir ces vues. Plusieurs femmes en ont éprouvé du soulagement , & ce secours qui , seul , seroit très-mince , employé chaque jour une fois pendant tout le temps du traitement , sert à en assurer le succès. Il est autorisé par l'utilité des fumigations pratiquées dans tous les temps contre les affections de la matrice conseillées même de nos jours par les auteurs les plus estimés.







## CHAPITRE XIII.

*De la Gonorrhée.*

CET accident, de tous le plus grave, & pour l'instant auquel il se fait sentir, & pour les suites qu'il peut avoir, m'a paru exiger une attention particuliere. On ne manque pas de Dissertation sur ce sujet; mais à voir les préjugés dans lesquels ont donné les premiers qui en ont écrit, & la maniere servile de la plupart de ceux qui les ont copiés (a), il est évident que la matiere est neuve. Dans les vues que je propose, j'ai tâché d'oublier ce que les Ecrivains divers en avoient dit, pour ne parler que d'après l'observation.

---

(a) J'en dois excepter ce qu'en a publié l'illustre M. Lieutaud dans son excellent Précis de Médecine-Pratique.



§. I.

*Commencement de la Gonorrhée. Ses progrès. Accidens qui la compliquent.*

Un prurit agréable , suivi de l'écoulement d'une matière jaunâtre , est le prélude de la gonorrhée. Environ vingt-quatre heures après les malades éprouvent un sentiment de chaleur dans l'urethre ; ils ont des érections involontaires ; les levres de l'embouchure du canal s'enflent , deviennent rouges , douloureuses. Bientôt la douleur gagne la fossette , les malades y sentent , avant de lâcher de l'eau , & plus encore après , une cuisson brûlante. Insensiblement tout le canal se gonfle , durcit , & la cuisson s'étend de proche en proche jusqu'au col de la vessie. Dans cet état la prostate se tuméfie , les malades , après avoir pissé , sentent une douleur dans le périnée , qui s'étend jusqu'à l'anus , & les fait souffrir cruellement.

Plus ils avancent , plus leur état devient fâcheux ; quelquefois l'humeur



gonorrhôïque fait élever des boutons à l'entour du gland , d'où naît successivement un gonflement plus considérable de cette partie , un resserrement du prépuce ; un étranglement qui s'oppose à la sortie du gland , & qu'on connoît sous le nom de *phimosi*. Quelquefois même il survient un nouvel étranglement causé par la rétraction du même prépuce vers la racine du gland , c'est le *paraphimosi*. Enfin si l'on pousse plus loin encore la négligence , qu'on fasse des efforts violens , ou qu'on se livre à des excès de débauche ; que par l'effet de la même inconduite , ou par une disposition naturelle les hémorrhôïdes se mettent de la partie , alors l'écoulement se supprime, l'urethre roidit & se corde , le malade ne rend ses urines que goutte à goutte & souffre des cuissans insupportables ; c'est ce qu'on connoît sous le nom de chaude-pisse sèche , de-là la *dysurie* , la *strangurie* & l'*ischurie*. Par une suite de cet accident , les cordons & les testicules augmentent de volume , ils deviennent douloureux ; es bourses se tuméfient , la douleur



remonte dans les reins, occupe les aînes, & empêche le malade de marcher. On dit alors que la chaude-pisse est tombée dans les bourses.

Enfin si les malades sont assez imprudens pour vouloir redresser l'urethre recourbée, ce qu'on appelle faire sauter la corde; ou si par des efforts violens qu'ils font en rendant leurs urines, ils viennent à déchirer quelques vaisseaux; alors il se fait un écoulement sanguin qui aggrave toujours l'état présent du malade, & qui prépare souvent pour l'avenir une suppuration longue & difficile. Dans cet intervalle ils éprouvent des envies de pisser très-fréquentes, & des douleurs très-fortes qu'ils rapportent pour l'ordinaire au bout du gland.

Tels sont les différens états par lesquels passe une gonorrhée virulente, lorsqu'on n'a pas soin d'y apporter de prompts secours, & qu'à cette négligence on ajoute des excès dans tous les genres.





## §. II.

*Écoulement simple sans virulence. Fausse  
Gonorrhée. Gonorrhée virulente.*

CETTE maladie , comme on voit , est bien éloignée de celle qu'on connoît sous le nom d'écoulement simple. L'une & l'autre paroissent avoir le même siege , mais il regne une grande différence entre les deux causes. En effet l'écoulement simple est blanc , consistant , & ne cause qu'une légère ardeur ; c'est ce qu'on appelle un échauffement ; il guérit de lui-même ou par le seul usage de quelque liquide rafraîchissant , surtout par l'abstinence de la biere , lorsque cette boisson en est la cause , ou par une continence de plusieurs jours , quand c'est à l'excès des femmes qu'il faut l'attribuer. Il n'en est pas de même de la gonorrhée virulente ; dans quelque degré qu'elle soit , les accidens ne cedent point au seul régime , ou si quelquefois la chose arrive , des symptomes d'une vérole négligée , font tôt ou tard



tard repentir les malades de leur fausse sécurité.

La verge est encore sujette à une autre espèce d'écoulement qui tarit de lui-même, lorsqu'il n'est produit que par mal-propreté : mais dont on ne guérit pas si facilement s'il est vénérien. Je veux parler du suintement du gland & du prépuce, qui, pour l'ordinaire excite un gonflement douloureux de cette enveloppe, & un prurit désagréable sur le gland. L'humeur sebacée chez les mal-propres séjournant trop long temps dans cet espace, s'y corrompt, au point quelquefois de corroder le prépuce & d'excorier le gland. Cependant en lavant ces parties, on vient facilement à bout de dissiper cet accident, pris souvent mal-à-propos pour un symptôme de la vérole.

Il n'en est pas de même lorsque la cause est vénérienne ; l'humeur qui découle est ichoreuse, verdâtre, quelquefois sanguinolente, & l'excoriation qu'elle produit forme de véritables chancres, rebelles au traitement ordinaire ; le mercure seul peut les guérir.



Le rapport de ce dernier écoulement avec le gonorrhôïque virulent est intime : j'ai vu plusieurs fois l'un cesser pour être remplacé par l'autre , & certainement je ne suis pas le seul qui l'aie observé. Qu'on se rappelle ici ce que j'ai dit en parlant des causes de la salivation : je remarquois que l'écoulement virulent se fait quelquefois par les yeux , que d'autres fois il est remplacé par une espece de salivation virulente ; j'ajoutois même qu'un engorgement des parois du fond de la gorge avoit été remplacé par un écoulement gonorrhôïque vénérien. A toutes ces Observations si l'on ajoute que rien n'est plus commun que de voir l'écoulement se supprimer , les bourses se tuméfier , les cordons s'engorger , & les reins devenir douloureux , qui pourra s'empêcher de reconnoître que la scene se passe dans le tissu cellulaire , & que ce n'est qu'à la faveur de ce merveilleux organe , particulier à tous les départemens du corps , & si fort multiplié dans celui de la génération , qu'on peut expliquer tous ces phénomènes ? Ce qui se passe à la gorge , loin de s'op-



poser à cette conjecture lui sert d'appui. Il y a entre cette partie & celle de la génération, un rapport qu'on ne sauroit méconnoître ; on ne peut l'attribuer ni aux nerfs, ni aux vaisseaux, le corps muqueux seul peut en rendre raison. Peut-être sera-t-il difficile de bien déterminer l'action de cette substance, & plus encore quelle en est la cause ; mais c'est beaucoup de pouvoir fixer sûrement nos vues sur elle, & de nous éviter de prêter à d'autres parties du corps une action & une puissance dont-ils ne jouissent pas.

§. III.

*Siege de la Gonorrhée virulente. Maniere dont elle se forme.*

LE tissu cellulaire de la vessie, regardé comme spongieux dans l'urethre, par son épaisseur & par ses replis, paroît donc être le premier siege du mal vénérien. Le virus dans la copulation, pénétre plus ou moins avant dans ce canal, ou s'attache plus ou moins à l'intérieur



des parties, selon la disposition du sujet qui le reçoit, la nature du virus dans celui qui le communique, & mille autres circonstances relatives au temps que dure le combat vénérien, & à la propriété de ceux qui s'y livrent. Il s'excite alors dans ce tissu ce que nous voyons se passer dans la membrane pituitaire, lorsqu'on est enrhumé du cerveau; & ce qui se passe entre le gland & le prépuce dans les écoulemens vénériens déjà remaqués. Dabord ce n'est qu'une phlogose, il s'écoule un liquide séreux qui, dans son passage, chatouille l'urèthre; de là vient qu'on éprouve dans le canal une titillation qui n'est pas désagréable, à peu-près comme on voit, les premiers jours d'un catarre, le nez distiller une humeur aqueuse, & les narines éprouver un prurit qui porte sans cesse à éternuer, à se moucher, & qui jusque là n'est point sans une sorte de soulagement. A mesure que la maladie continue, le nez devient douloureux, les aîles s'enflamment, le peu de liquide qui en découle, & qui se colle sur la levre supérieure, ou sur le bord



inférieur des cartilages, irrite ces parties, les corrode, & fait quelquefois pousser des petits boutons: le liquide même le plus doux ne fauroit être renflé sans douleur; enfin ces accidens augmentent jusqu'à ce que le catarre soit cuit.

La même chose arrive dans l'urethre, avec cette différence que le séjour de l'humeur vénérienne qui suinte par les pores du tissu spongieux, & par des lacunes qui y sont en nombre, corrode les bords de ces mêmes lacunes, comme on a vu le même accident affecter le gland & le prépuce. Alors il se forme dans ce canal des véritables chancres, d'autant plus douloureux, d'autant plus opiniâtres qu'ils sont produits par une virulence contagieuse, qu'ils sont continuellement irrités par le passage des urines, & qu'on ne fauroit porter dans le conduit qui les cache, les topiques capables d'en diminuer la violence & d'en arrêter les progrès.

Ce parallele & le rapport intime qui regne entre le tissu spongieux de l'urethre & le tissu cellulaire des bourses,



font voir manifestement pourquoi la suppression de l'écoulement est si promptement suivie du gonflement de ces parties. Pour peu qu'on réfléchisse sur la nature des abcès qui se forment dans la gaine muqueuse des artères spermaticques, lorsqu'en faisant la castration on s'est obstiné à vouloir lier le cordon, on verra que ce n'est que par la suite de l'irritation des testicules que les lombes & les reins deviennent quelquefois si sensibles & si douloureux; les dépôts qui se fixent dans ces dernières parties, & dont les malades périssent pour l'ordinaire, ont sur-tout leur siège dans le tissu cellulaire qui entoure les artères spermaticques.

L'expérience est toute en faveur de la théorie que je viens d'établir. Les ouvertures des cadavres de ceux qui ont été attaqués de chaude-pisse, ne présentent de délabrement de l'urethre, que depuis le commencement du canal jusqu'à la prostate; & les meilleurs Praticiens conviennent que cette glande est rarement affectée.

On cite, il est vrai, des ouvertures



de cadavres faites par M. Littre auxquelles il paroît impossible de se refuser : mais outre qu'on trouve dans des Auteurs plus recent des observations contraires, c'est qu'il peut se faire que la violence du mal ait une ou deux fois détruit toutes les parties de la génération, comme on voit quelquefois la verge tomber en gangrene, sans qu'il soit permis pour cela de distinguer différens sieges de cette maladie. Prétendre guérir les organes de la génération, lorsqu'ils en sont venus au point de délabrement où M. Littre les a trouvés, c'est exiger l'impossible, c'est tomber dans la méprise de Boerhaave qui, ne s'écartant jamais de l'ordre & de la méthode, ne manque pas de prescrire un traitement suivi contre la gangrene & le sphacele mortels des visceres.

Que penser après cela de ceux qui ont assigné différentes sources à l'humour gonorrhœique virulente, & fait dépendre de cette différence celle qu'ils établissoient entre telle & telle gonorrhée relativement au prognostic & à la curation. Comment concevoir avec eux



que l'écoulement de l'humeur féminale puisse produire l'écoulement virulent dont il s'agit ? Pour se convaincre de la fausseté de cette assertion , il ne faut que jeter les yeux sur la matiere de la gonorrhée virulente. Cette matiere est la même que celle qui , produite par la même cause , se fait par le prépuce & par le gland : elle n'a ni la couleur , ni le consistence de la semence ; & s'il est vrai , comme on ne sauroit en douter , que dans ce cas les vésicules féminales soient intactes , il est également démontré que la formation & le séjour d'un fluide purulent vénérien dans ces vésicules , sont absolument supposés. D'ailleurs l'humeur de la semence est étrangere à la gonorrhéique ; l'une paroît si indépendante de l'autre que l'on observe de fréquentes pollutions dans tous les périodes de la gonorrhée , dans lesquels il est facile de voir que la semence porte un caractère différent ; ces pollutions ne seroient pas si communes , si cette même semence fournissoit à l'écoulement vénérien. D'ailleurs y a-t-il des hommes plus portés pour les fem-  
mes



mes que ceux qui viennent d'avoir la chaude-pisse ?

Ce que j'ai dit de la communication du tissu cellulaire détruit la preuve que fournit aux Partisans de cette opinion , l'engorgement du cordon & des bourses par la suppression de la gonorrhée. En effet , s'il est vrai que le corps muqueux qui lie les circonvolutions dont est formé le testicule puisse s'engorger par la suppression de cet écoulement , pourquoi l'engorgement ne se communiquera-t-il pas de même au cordon qui n'est qu'une continuation de ces circonvolutions ? Pourquoi tout cela ne se fera-t-il pas sans supposer l'altération d'une humeur que tant de raisons ne permettent plus de confondre avec la gonorrhéïque ?

Telle est , en raccourci , la marche la plus simple , la plus naturelle & la plus commune des chaude-pisses. Il en est pourtant une espèce qui paroît se former d'une manière un peu différente. Ses symptômes variés déroutent souvent ceux qui la traitent , & les secours les mieux administrés ne sauroient quel-



quefois empêcher qu'elle ne s'opiniâtre au point de lasser à la fois la constance du malade & du Médecin. Cette gonorrhée a son principal siége dans la fossette naviculaire de l'urethre.

Pour en prendre une juste idée, il faut se rappeler ce qui arrive dans certaines véroles récentes. Il n'est pas surprenant de voir trois ou quatre jours après l'acte vénérien, paroître extérieurement sur la partie opposée à la fossette, un ou deux gros boutons inflammatoires qui ne causent d'abord qu'un simple prurit, qui suintent ensuite & qui s'ulcerent enfin. Les progrès de ces chancres sont très-rapides. J'en ai vu qui ont rongé la moitié du gland jusqu'à l'urethre qu'ils ont entamée. D'autres qui, qui ne se manifestant d'abord qu'aux deux côtés du frein, l'avoient ensuite percé de part en part, & rongé en entier jusqu'au prépuce. Ces chancres, vraiment malins, sont difficiles à combattre, ils rendent une humeur semblable à la gonorrhéique, & ne guérissent qu'avec peine. Or s'il arrive que ces ulcères au lieu de se manifester



au dehors, attaquent plutôt l'intérieur de la fosse naviculaire ; le malade éprouvera des douleurs cuisantes surtout en rendant ses urines, les levres du canal de l'urethre s'enflammeront, & cette maladie deviendra d'autant plus opiniâtre, qu'il sera difficile de porter tout de suite sur le mal les détersifs capables d'en arrêter les progrès. Aussi verra-t-on souvent la cuisson résister aux remèdes généraux employés contre l'inflammation, & l'écoulement céder d'abord aux premiers effets du mercure, pour reparoître ensuite avec plus d'abondance, sans que le malade puisse se reprocher d'y avoir donné lieu. C'est-à-dire qu'on observera dans ce chancre interne, ce qu'on remarque dans les chancres malins extérieurs, lorsqu'on se contente de les combattre par un traitement général sans avoir recours aux topiques ; il s'y formera de temps en temps des fausses cicatrices dont les chairs, n'ayant point encore la fermeté requise, exprimeront un nouveau pus. C'est encore en réfléchissant sur l'opiniâtreté de ces derniers ul-



ceres , & sur leur difficulté à cicatriser ; lors même qu'on est certain d'avoir détruit le vice vénérien , qu'on trouve une raison suffisante de la durée opiniâtre de certains écoulemens.

§. I V.

*Traitement de la Gonorrhée. Périodes de cette Maladie.*

POUR établir d'une manière sûre , le traitement de la gonorrhée , il faut auparavant distinguer trois périodes de cette maladie ; l'un de phlogose , l'autre de suppuration , & le troisième de dessiccation.

Dans le premier période , l'inquiétude du malade , l'inaction où il est forcé de rester , ajoutent à ses tourmens & à ses peines. Il souffre moins dans le second , mais la rigoureuse observation du régime , les douleurs si sujettes à se renouveler , l'abondance & le dégoûtant de l'écoulement , tout conspire encore à rendre cet état très à charge. L'espoir de guérison , un mieux être



marqué , & la diminution du flux gonorrhôïque , rendent le troisieme période moins défagréable ; cependant le prurit qui s'excite dans les plaies lorsqu'elles tendent à cicatrice , les érections involontaires qu'il cause , & les déchiremens cuisans qui en font la suite , tous ces accidens réunis poussent à bout la patience du malade , & le font souvent murmurer contre l'opiniâtreté de la maladie , & la lenteur apparente des secours qui lui sont administrés.

Dans l'état de phlogose , les Auteurs qui la regardent comme une véritable inflammation , sans égard pour l'engorgement catarreux du tissu cellulaire de la verge , conseillent la seule saignée & les seuls antiphlogistiques : ils insistent beaucoup sur ces secours , & n'en discontinuent l'administration , que lorsque la douleur est finie. Mais en considérant ce qui se passe alors , & ce qui arrive lorsqu'on n'emploie point les remèdes antiphlogistiques , il est aisé de voir que la plûpart du temps ces moyens ne sont que secondaires ; en effet quoi qu'on fasse , la douleur & la cuisson persistent



au moins pendant huitaine , & quelque moyen qu'on emploie , l'écoulement s'étend à trente ou quarante jours , souvent plus loin encore.

Il ne faut dont point tant redouter l'inflammation ; c'est moins un embarras sanguin dans l'urethre qu'il faut craindre , qu'un engorgement catarreux. On ne doit saigner que lorsque les douleurs sont portées à un certain degré de violence ; encore faut-il ne pas aller au-delà de deux saignées , d'autant mieux que peu de personnes , si toutefois il s'en trouve , meurent alors de la gangrene ; accident qui survient souvent à une véritable inflammation négligée ; dans ceux à qui j'ai vu prodiguer ces secours , il en est plusieurs qui , loin de voir diminuer leurs accidens , ont senti des ardeurs très-vives dans l'urethre , même long-temps après que la prétendue inflammation paroïssoit dissipée.

Je prescris les boissons adoucissantes & délayantes , telles que les émulsions , la tisanne avec la guimauve , la graine de lin , le nitre , le nenuphar ; ma vue



en administrant ces remèdes n'est pas de calmer l'inflammation qui doit avoir son cours malgré tous les relâchans , je me propose plutôt de faire parvenir à la vessie une liqueur mucilagineuse , afin de rendre l'urine moins piquante , & de diminuer ainsi la sensation douloureuse que , sans cela , son passage exciteroit dans l'urethre. Ce n'est que dans cette vue que j'ai conseillé le nymphœa , racine visqueuse & mucilagineuse. Il seroit aujourd'hui ridicule de compter sur la vertu antiaphrodisiaque de cette plante , encore moins sur celle du syrop lourd & dégoûtant qu'on en prépare.

Un moyen trop négligé dans ces circonstances , & que je crois très-utile , c'est les bains tempérés ; non - seulement ils jettent dans le sang une quantité de liquide capable de diminuer l'âcreté de l'urine , mais encore ils procurent un doux sommeil ; ils détendent la fibre , & calment singulièrement l'esprit de ceux que cet état rend ordinairement fort inquiets.

Le même jour que je vois le malade ;



après l'avoir fait saigner , je lui fais avaler deux cuillerées de solution à huit grains , ou une pilule de Bairo , si la boisson l'incommode. J'augmente l'un & l'autre remede dans les proportions indiquées aux Chapitres précédens , dirigeant toujours cette marche à raison de la diminution de l'irritation.

La fréquence des érections me porte à recourir aux anodins , soit en bol , soit en liquide : mais , encore une fois , je m'abstiens de donner le syrop de nenuphar , sur l'efficacité duquel l'analyse & l'expérience ont appris qu'il ne falloit pas compter. Dans la même vue je conseille au malade les injections d'eau tiède , d'eau de guimauve , de graine de lin , ou autres semblables , depuis le jour qu'il s'apperçoit de l'écoulement , jusqu'au moment où sa maladie étant prête de guérir , d'autres injections doivent leur être substituées. Rien n'est plus naturel que de déterger & d'adoucir sans cesse un canal toujours arrosé par une humeur virulente , & par-là même continuellement irrité. Il ne faut pourtant point s'obstiner à pousser des



injections lorsque le malade ne peut les soutenir , on feroit alors plus de mal que de bien : dans ces cas , le plus prudent est de s'en abstenir.

§. V.

*Raisons qui indiquent l'usage du Mercure  
contre la Gonorrhée virulente.*

LES Auteurs qui prétendent que les mercuriels aigrissent la chaude-pisse , trouveront ce traitement extraordinaire ; peut-être penseront-ils autrement , lorsqu'ils auront pesé mes raisons. La première , c'est qu'en suivant cette méthode mes malades guérissent aussi promptement & sans contredit plus sûrement que les leurs. La seconde , c'est qu'ils administrent aussi les mercuriels à la fin des gonorrhées. La troisième enfin , c'est que je regarde la gonorrhée comme une véritable vérole. En effet , je ne fais trop où est-ce qu'on a pris que le mercure aigrissoit la chaude-pisse. J'ai tâché de l'observer dans les malades que j'ai traités , j'ai engagé



des personnes de l'Art d'en faire l'essai dans leur pratique : je ne crois pas qu'aucun puisse avancer le contraire. Tous en ont éprouvé du succès : & comment auroient-ils pu s'en plaindre ? Peut-être , par ces remèdes , augmentoient-ils l'abondance du flux gonorrhéique ; mais cela n'étoit point un mal ; rien n'empêche d'exciter ce flux , lorsque la nature semble affecter cette évacuation ; l'abondance de l'écoulement n'est point alors à craindre , elle augmente au contraire le dégorgement du tissu cellulaire , elle facilite la sortie du virus , & par conséquent elle promet une guérison prompte & permanente.

Il est bien plus extraordinaire de donner des bols , ou de faire des frictions mercurielles , lorsqu'une gonorrhée tend à sa fin ; c'est alors qu'on doit craindre que l'action des mercuriels n'irrite la cicatrice naissante , ne la rouvre , & c'est aussi ce qu'il n'est pas rare d'observer.

Examinons quel est le motif de ceux qui prescrivent ainsi des remèdes anti-vénériens sur la fin des chaude-pisses ? Ce ne peut être que la crainte où ils



font de laisser dans le sang quelques traces du virus vérolique : ils ne sont donc pas convaincus de la non existence de ce virus , & cette incertitude de leur part est un surcroit de preuves en faveur de mon opinion. Je dis donc que la gonorrhée est un symptome de vérole , comme le sont les chancres , les crêtes , les fics , les rhagades , &c. à moins qu'on ne prétende pas non plus regarder ces accidens comme entretenus par la présence d'un virus interne. J'ai déjà fait voir qu'il n'étoit gueres probable , que tandis que le venin de la rage , de la vipere , de la peste , de la petite vérole , se communiquoient si rapidement à nos humeurs , le virus vénérien sans contredit aussi contagieux , pût séjourner huit , dix , quinze jours , dans les parois de l'urethre , les ronger , les ulcérer , sans en pénétrer le tissu molasse & spongieux , & delà s'introduire dans la masse de nos fluides.

Or je demande au plus hardi s'il oseroit assurer la guérison parfaite d'un malade qui , étant attaqué de chan-



crues, de poulains ou de tout autre symptome moins grave que la chaude-pisse, n'auroit d'abord combattu ces maux que par des rafraîchissans, des délayans, des calmans, & si l'on ne tenteroit de les attaquer à l'intérieur que lorsqu'ils auroient passé par tous les périodes? C'est pourtant ce qui arrive tous les jours dans le traitement de la chaude-pisse; & puisqu'on douteroit encore de la santé d'un homme qu'on auroit traité de cette manière pour les autres accidens, pourquoi garantir celle des malades qu'on traite ainsi de la gonorrhée.

On est bien plus sûr de la guérison en faisant usage du sublimé; ce remède ne sert pas seulement dans les deux premiers périodes de la chaude-pisse, il est encore très utile dans le troisieme, celui de la cicatrice; dans le premier il attaque directement la cause du mal que les antiphlogistiques ne pouvoient tout au plus que pallier. Dans le second il entretient l'écoulement du flux gonorrhéique nécessaire pour constater la guérison. Dans le troisieme enfin,



il assure la solidité de la cicatrice , parce qu'alors le corps étant accoutumé à l'effet des remèdes mercuriels , cette même cicatrice n'éprouve plus la première & trop vive impression de ces mêmes remèdes.

Lorsque les douleurs sont calmées , que la suppuration diminue , qu'on la voit blanchir , filer , s'épaissir il faut s'attendre à la prochaine guérison de la gonorrhée. Un seul obstacle s'y oppose très-souvent , & prolonge le période , la demangeaison que sentent les malades par la formation de la cicatrice : cette demangeaison excite des érections fréquentes , auxquelles ils se prêtent d'autant plus aisément , qu'ils ont gardé long-temps la continence. Dans cet état violent , les brides des cicatrices se déchirent , la plaie se rouvre , & il n'est pas rare de voir pendant un ou deux jours de légères cuissens se faire sentir , l'écoulement augmenter , devenir même plus séreux & moins blanc. Les accidens dont ces symptômes sont la suite , en rendent suffisamment raison. Trois ou quatre jours après les



choses changent de face ; la douleur est moins cuisante , & la plaie revient à son premier état.

S'il étoit donc possible alors d'injecter sans aucun risque une liqueur calmante & légèrement dessicative , on fortifieroit les chairs trop tendres , & on apaiserait la douleur. Car vouloir empêcher les érections , c'est exiger l'impossible. Les partisans du traitement que j'ai combattu , rejettent ces injections , & ce n'est pas sans raison , puisque dans leur méthode elles tendroient à cicatrifier un ulcère dans lequel l'administration qu'ils font alors des mercurels , suppose encore quelque chose de vénérien : il faut en effet convenir qu'en user ainsi dans cette circonstance , ce seroit enfermer , comme on dit , le loup dans la bergerie. On ne reprochera point certainement cet inconvénient au traitement que je propose ; il est impossible de soupçonner la vérole dans un malade qui , dès l'instant que la chaude - pisse s'est déclarée , jusqu'au vingtième & trentième jours de cet écoulement , a fait usage de la solu-



tion de sublimé , & pour lors on peut injecter hardiment l'urethre avec une liqueur calmante & dessicative , sans appréhender le moindre accident. Par cette méthode assurée on a souvent la satisfaction de voir l'écoulement cesser en peu de jours : avantage qu'on obtient rarement dans le traitement ordinaire.

Il est possible de joindre encore aux injections l'usage intérieur des eaux de Passy , quelques Médecins rendent ces eaux plus stiptiques en y ajoutant de l'alun : d'autres enfin , & c'est le plus grand nombre , associent les absorbans , les détersifs , & les mercuriels , pour en former un opiate qu'ils administrent sur la fin des chaude - pisses , lorsqu'ils croient que le temps de les arrêter est arrivé. Telles sont les opiates composées avec les yeux d'écrevisse , le baume de capahu , la panacée de la cinquieme sublimation , &c. ; comme si le mercure doux bien préparé n'égalait pas toutes ces panacées.

A l'égard des eaux de Passy , & de toute autre eau martiale , naturelle , ou



factice, ce n'est pas sans quelque avantage qu'on la prescrit sur la fin des chaude-piffes traitées par la méthode ordinaire. L'estomac fatigué par l'excès de boisson, trouve dans les molécules ferrugineuses un tonique qui la ranime. Je dois cependant observer que le fer donné dans ces momens où la cicatrice se forme, ne diminue pas toujours l'écoulement; il n'est pas rare de le voir augmenter avec le jeu des vaisseaux dont ce métal rend les oscillations plus fortes & plus fréquentes. Le même serrement de poitrine qu'éprouvent quelquefois les malades qui font usage du sublimé, se fait observer aussi en prenant les eaux ferrées. Cet effet, produit par l'impression vive du minéral sur l'épigastre, & qui n'est que passager, fait voir combien peu il faut s'effrayer d'un accident semblable, dans l'administration intérieure du sublimé.

L'addition de l'alun rend les eaux plus stiptiques. Je préfère de donner l'alun seul dans l'eau distillée, lorsqu'après un ou deux jours d'expérience on



a observé que ces eaux augmentoient l'écoulement.

Il en est de même des balzamiques , & sur-tout du fameux baume de capahu auquel on a si souvent recours : qu'on suive exactement les malades à qui on le donne , on verra que ce remede , & ses semblables , loin d'être des déterfis doux & de prompts cicatrisans , comme on le pense , irritent l'urethre , & augmentent presque toujours l'écoulement.

L'usage du mercure doit le provoquer encore , lorsque le corps n'y a pas été accoutumé dès le commencement même de la maladie ; j'en ai détaillé les raisons.

Un remede auquel les ignorans ont recours , c'est les préparations de Saturne intérieurement administrées. Je vois avec douleur ce médicament qui devoit être proscriit des formules internes , indiqué dans plusieurs Pharmacopées & conseillé par des Auteurs même d'un certain mérite. Sur leur témoignage il m'est arrivé de donner une seule fois le vinaigre de Saturne , en



en faisant verser quelques gouttes dans une décoction légèrement astringente ; deux onces de ce vineigre , prises dans un long espace de temps n'ont pas arrêté l'écoulement , & le malade a souffert des douleurs dans les reins , dans l'épigastre , dans les bras , les jambes & la tête , avec une constipation , un abattement des forces , & une mollesse de poulx , qui caractérisoient la colique des Peintres. Je ne l'ai tiré d'affaire que par l'évétique & par les forts purgatifs.

Enfin il est des personnes qui cherchent à tarir l'écoulement vénérien par des tisannes astringentes faites avec le sumac , l'ortie blanche , le pied de chat , la mille-feuille , la queue de cheval , & mille autres moyens qui peuvent avoir quelquefois leur avantage. Je n'ai point encore été dans la nécessité de l'éprouver (a). La seule chose que

---

(a) Je ne parle ici que des malades à qui j'ai d'abord administré le traitement que je viens d'indiquer ; car pour ceux qui auroient



j'ai tentée, c'est de faire laver la verge avec la décoction de roses rouges dans du gros vin, lorsqu'il restoit un petit suintement de l'urethre, & cela m'a bien réussi. On peut donc, on doit même s'abstenir de tous ces moyens souvent inefficaces, & plus souvent encore capables d'aigrir le mal.

Il est cependant des circonstances où, malgré ce traitement, on voit le flux gonorrhéique s'opiniâtrer, & ne changer presque pas de nature; le malade même sent de temps à autre des ardeurs dans l'urethre, qui lui font désespérer de sa guérison. Ce cas se présente dans les sujets scorbutiques; il est sur-tout la suite de la gonorrhée, causée par le chancre de la fossette naviculaire. Lorsqu'il vient de complication de maladie, la première indication est de combiner les remèdes contre le scorbut avec le

---

été traités par une autre méthode, sur-tout par celle où l'on se contente de donner des boissons délayantes, il faut presque toujours employer de toutes les sortes de remèdes, & souvent sans aucun effet.



mercure ; bientôt l'écoulement change de nature , & tarit. Que si cette opiniâtreté ne vient que d'un reste d'ulcère dans la fosse naviculaire , il faut alors porter dans cet endroit des tentes chargées d'onguent basilic , mêlé avec un peu de précipité rouge , l'injecter deux fois par jour avec une solution légère de sublimé corrosif ; l'usage de ce déterfif , continué pendant quelques temps , acheve de raffermir les chairs trop molles & trop faciles à s'abreuver.

## §. VI.

*Du Phimosis , du Paraphimosis , de la Castration.*

LES bornes que je me suis prescrites ne me permettent pas d'entrer dans un long détail sur les complications des gonorrhées , dans lesquelles il se présenteroit des accidens qui exigeroient l'opération , tels sont le phimosis , le paraphimosis , & la castration , à la suite de l'engorgement virulent des testicules. Le traitement intérieur ne change point dans ces circonstances ; & dans le cas où il faudroit le varier , j'ai



assez indiqué de quelle maniere il fa-  
loit s'y prendre. Il n'en est pas de même  
de l'engorgement des testicules. Cet ac-  
cident qu'il faut toujours regarder com-  
me vénérien , lorsqu'il vient à la suite  
d'une chaude-pisse , peut tellement  
empirer qu'il soit impossible d'attendre  
aucune résolution : alors ces glandes  
restent skirreuses. Mais si les élancemens  
profonds réveillent l'indolence de la tu-  
meur , si le poids du testicule & l'en-  
gorgement du cordon aggravent les  
symptomes ; enfin si la tumeur devient  
cancereuse , & que toutes les indica-  
tions réunies déterminent à en faire l'ex-  
tirpation ; alors loin de s'obstiner à mé-  
nager les bourses , & à lier le cordon  
spermatique , comme le pratiquent en-  
core la plûpart des opérateurs , il est  
plus sûr de suivre la méthode du céle-  
bre M. Petit ; elle consiste à emporter  
toute la portion des bourses qui recouvre  
le testicule , à couper ce même testicule  
& à laisser le cordon sans ligature. (a)

---

(a) Ayant pincé les tégumens un peu au-  
dessous de l'anneau des muscles du bas-ventre ,



Quant au phimosis & au paraphimosis, il n'est rien de si absurde que de déchiqueter le prépuce comme on a coutume de le faire. Lorsque dans l'un & dans l'autre cas on se permet d'opérer avec le bistouri ou avec la lancette, ne voit-on pas qu'au lieu de débrider la partie on

---

ce savant Médecin commence à cet endroit l'incision, qu'il étend circulairement, d'abord à droite, ensuite à gauche, de façon que les deux arcs, tracés par cette incision, viennent se réunir dans la partie supérieure de la tumeur que forme alors le testicule avec le scrotum. C'est en suivant toujours ces mêmes incisions qu'il sépare à la fois le testicule & le scrotum du côté affecté d'avec le testicule voisin, la cloison des bourses, & le cordon qui le tenoit suspendu. Rarement il survient d'hémorragie trop forte : on la prévient toujours par l'application de l'agaric, & le malade n'éprouve, dans cette opération, ni les tiraillemens du cordon, ni les étranglemens, ni l'inflammation, ni les abcès qui en sont la suite ; il est encore exempt de cette longue suppuration de la partie restante du scrotum, qui recouvroit le testicule emporté. Une seule opération suffit, tandis qu'il faut souvent y



attire une nouvelle inflammation, dont la durée augmente nécessairement les accidens ? Le moyen d'obvier à tant d'inconvéniens, & de sauver aux malades le douloureux des mouchetures qu'on pratique, c'est de faire une forte décoction, une espece de pulpe avec la racine de guimauve, ou avec tout autre corps mucilagineux, & d'en envelopper la partie malade, ayant soin de renouveler souvent ce topique, & d'administrer d'ailleurs à l'intérieur les remedes généraux contre l'inflammation, & contre la vérole.

---

revenir dans la méthode ordinaire pour emporter ce débris inutile du scrotum, qui ne sauroit se reprendre & cicatrifer. On peut consulter là-dessus notre Dissertation, intitulée : *An resciso testiculo, funiculum spermaticum ligaturâ constringere malum*, dans laquelle nous avons embrassé le sentiment de cet illustre Médecin.





## §. VII.

*Carnosités de l'Urethre à la suite de la  
Gonorrhée. Moyens d'y remédier.*

IL me reste à dire un mot de l'incommodité qui afflige la plûpart de ceux qui ont eu des gonorrhées mal traitées : la difficulté d'uriner occasionnée par les embarras de l'urethre.

On a long-temps accusé les carnosités d'être la cause de cet inconvénient ; cependant l'urethre mieux examinée dans cet état , présente moins des élévations charnues , que des brides de cicatrice telles qu'on voit dans un visage couturé. C'est un fait dont on ne doute plus aujourd'hui. L'urine séjourne souvent dans le creux des cicatrices ; plus souvent encore les brides qui les distinguent s'irritent , se gonflent , & rétrécissent le canal. Telle est la vraie cause de la difficulté d'uriner qui vient à la suite des gonorrhées.

Dans cet état , constaté par tous les Observateurs , le premier moyen qu'on



à coutume d'employer , est celui d'introduire des bougies ; à la vérité ce secours procure un soulagement momentané , mais remplit-il les indications curatives ? & cette facilité de lâcher l'urine est-elle le présage d'une guérison radicale ? C'est ce que l'expérience n'a jamais prouvé. La plûpart du temps les malades , ou ceux qui cherchent à les soulager , introduisent des bougies sans précaution ; quelquefois au lieu de bougies ils emploient une sonde de plomb ; ou bien on met la sonde ordinaire pour débarrasser la vessie ; & de ces manœuvres dont il ne résulte qu'un mince avantage , on a vu naître les accidens que cause une irritation vive du canal , ou une fausse route , ce qui est pire encore. Lorsqu'une fois ce dernier mal est arrivé , il devient incurable ; car où les malades n'y survivent pas long-temps , ou bien il se forme une nouvelle cicatrice plus élevée que la première , qui augmente la difficulté d'uriner. Le moyen le plus prudent est de rejeter l'usage des sondes , & d'user de précaution en



introduisant les bougies. Ces bougies ne doivent pas être trop dures , & n'avoir au plus qu'une légère vertu fondante. Sans cela elles déchiroient , il est vrai , les brides , mais il en résulteroit les inconvéniens de la sonde. D'ailleurs , la bougie une fois retirée , croit-on que la cicatrice se fera d'une manière uniforme , qu'elle ne débordera pas de nouveau la surface du canal de l'urethre ? Que si l'on cherche à contenir les chairs par l'introduction de nouvelles bougies , la compression peut & doit même alors rendre les cicatrices calleuses , d'où il résulte de nouveaux inconvéniens.

La qualité des bougies que j'indique n'a pas cet inconvénient , & son effet est plus marqué lorsque les malades ont la sage précaution d'injecter une ou deux fois chaque jour leur urethre avec de l'eau tiède ou de l'eau de guimauve ; d'ailleurs il est nécessaire d'avoir souvent recours à ces injections , de s'observer sur le régime , d'être fort sobre sur la boisson , & sur-tout de ne point trop différer de lâcher de l'eau lorsqu'on en



sent le besoin. Cette dernière précaution devient d'autant plus essentielle, que dans l'état même de santé, on éprouve des difficultés d'uriner, lorsque pressé par l'envie de soulager la vessie, on retient trop long-temps les urines.

§. V I I.

*De la Gonorrhée dans les personnes du sexe.*

CE que j'ai dit de la gonorrhée dans les hommes peut aisément s'appliquer au même accident auquel les femmes sont aussi sujettes. Dans le sexe l'engorgement de la partie est plus considérable, parce que le tissu cellulaire qui est affecté a plus d'étendue; l'écoulement est plus abondant, parce que les lacunes ulcérées qui le fournissent sont plus nombreuses; & les douleurs sont moins cuisantes; parce que l'urine n'a ni le temps de séjourner sur les parties malades, ni assez d'espace affecté à parcourir pour y causer des douleurs.

Il est, je crois, inutile de combattre



tre encore une fois l'erreur de ceux qui prétendent que les réservoirs de la semence sont le siege principal de cette maladie , puisque ces réservoirs ne paroissent pas plus affectés dans les femmes que dans les hommes , & que les raisons que j'ai données , §. III , Ch. XIII , contre cette opinion , conservent la même force dans le cas présent.

Quant au traitement , il n'est pas différent dans le principe. La gonorrhée qui parcourt les trois périodes chez les femmes comme chez les hommes , doit être traitée de même dans les uns comme dans les autres. L'indication palliative est de détendre & de relâcher par la saignée & par les antiphlogistiques ; la curative est d'unir aux remèdes contre l'inflammation le spécifique contre la cause de cette même inflammation au premier moment de l'apparition de la maladie.

Parmi les mercuriels à employer , je n'en connois aucun qui réussisse mieux que le sublimé corrosif ; il faut cependant en suspendre l'usage aux approches des mois , & même un ou deux



jours après qu'ils ont cessé de couler. Le sublimé, comme puissant emmenagogue, seroit dangereux dans les femmes sujettes aux pertes; sans ces précautions il seroit encore durer trop long-temps le flux menstruel dans les personnes foibles & délicates, & c'est aussi pour ces raisons qu'il faut le bannir du traitement des femmes enceintes. Dans tous ces cas on peut lui substituer les pilules de Bairo, le mercure de M. Gervaise, ou si l'on aime mieux, le mercure gommeux.

Les bains & les injections doivent avoir lieu comme à l'ordinaire. Lorsqu'un chancre malin est la première cause de la gonorrhée, comme la disposition des parties en rend le traitement plus facile, il faut y obvier promptement par les topiques; de même on obtient la dessication des ulcères & la cessation de l'écoulement par les moyens indiqués, Chap. XII.

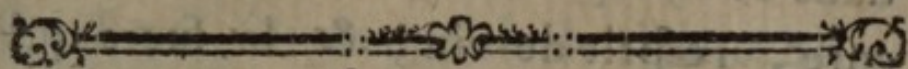
Un secours très-utile, dont les hommes ne peuvent tirer qu'un foible avantage, c'est les fumigations. On combine le cinabre avec les calmans dans les



premiers jours de la maladie , ou avec les déterfifs dans le second période ; on l'associe aux dessicatifs dans le troisieme , & de cette maniere en répétant chaque jour , ou de deux jours l'un , le fumigations antivénériennes , on seconde puissamment l'effet des médicamens intérieurs.







CHAPITRE XIV.

*Du Sirop Mercuriel.*

ON distribue depuis peu dans Paris un Syrop antivénérien différent d'un autre remède de même nom, en ce que l'Auteur de meilleure foi, avoué qu'il est préparé avec le mercure, mais un mercure, selon lui, extrêmement divisé, extrêmement atténué. Ce Syrop, à ce qu'on assure, peut être donné sans risque même aux petits enfans; dans les jeunes sujets & dans les adultes, il opere des bons effets contre la noueure & les écronelles; enfin c'est un spécifique contre la vérole. La composition de ce médicament est un secret dont l'Auteur, quoique Médecin, a cru devoir se réserver la connoissance.

Les Chymistes en ont fait plusieurs analyses. Un Apoticaire du Roi, interrogé sur la nature de ce remède par un homme de considération, a trouvé



dans ce Syrop l'acide nitreux , le mercure , l'esprit-de-vin , & le sucre qui constitue la partie syrupeuse. Deux autres Chymistes , qui l'ont examiné depuis , ont reconnu les mêmes principes. Une bouteille de ce Syrop a été apportée à un quatrieme Chymiste par un domestique , de la part d'un inconnu , pour qu'il en fit l'analyse ; c'est sans doute quelqu'un attaqué de maladie honteuse , qui , n'osant prendre le Syrop sans savoir de quoi il étoit composé , a suivi cette voie cachée , pour ménager sa délicatesse & rassurer ses appréhensions. Le remede examiné en présence d'un Médecin célèbre de qui je tiens cette analyse , a donné l'odeur d'æther nitreux , odeur à laquelle les Chymistes ne se trompent gueres ; une piece d'or trempée dans le Syrop a blanchi : voilà ce qu'ils ont observé dans cet examen , que ces Savans n'ont pas cru devoir pousser plus loin , n'étant ni requis pour cet effet , ni curieux peut-être de perdre un temps précieux , à la recherche ultérieure d'une préparation dont la nature se manifestoit



assez par ces premières épreuves. Quel que fût le poids de l'autorité des Observateurs dont j'ai indiqué les recherches, cependant comme ils ne vouloient point être nommés, leur témoignage ne suffisoit pas pour manifester la nature de ce remède. L'analyse exacte & suivie que vient d'en publier M. de Horne, Docteur en Médecine, ancien premier Médecin de l'Hôpital Royal & Militaire de Metz, en met enfin les principes dans le plus grand jour (a). Ses expériences donnent le même résultat que les précédentes, le mercure dissous par l'acide nitreux. Ce qui par conséquent n'est qu'une modification de l'eau mercurielle du codex, ou une imitation des gouttes du Général la Motte.

Le seul témoignage de l'Inventeur de

---

(a) *Examen des principales Méthodes d'administrer le Mercure, pour la guérison des Maladies Vénériennes.* Dans cet Ouvrage nouvellement imprimé, l'Auteur paroît s'être moins occupé de la pratique des maladies vénériennes, que de la nature des remèdes employés contre cette contagion.



ce remede , fuffit pour démontrer qu'on ne fauroit en faire ufage fans danger. Il ne manque pas de prévenir ceux qui acheteront de fou Syrop de bien fe garder de prendre de la liqueur mere ou fondamentale pure. C'est-à-dire qu'il feroit dangereux d'employer ainfi cette liqueur fondamentale ; d'où vient ce danger , finon de fa qualité corrofive ? On la voit en effet attaquer la cuillere dans laquelle on la verfe , exhaler des fuliginofités , ronger le bouchon de la bouteille , avoir enfin un goût *metallico - ftiptique* , infupportable & nauféux. Elle n'eft potable que lorsqu'on l'a mêlée avec deux pintes de fyrop de caffonade , parce qu'alors l'acide qui en faifoit tout le danger , affoibli par une grande quantité de folution , eft de plus adouci par la fubftance fyrupeufe avec laquelle on a eu la précaution de le mêler.

La plûpart des Observations faites dans les Ports de mer , & quelques-unes du petit nom de celles qui font rapportées par d'autres Médecins , préfentent des malades éprouvant des ar-



deurs d'estomac , des maux de tête , des anxiétés , & finissant presque tous par se rebuter du remede.

L'Auteur de la Brochure en faveur du Syrop mercuriel , auroit donc pu se dispenser d'accuser, comme il le fait , le sublimé corrosif des accidens qui résulteroient de l'usage de son Syrop ; le changement que pourroit produire la présence du sublimé , loin d'être nuisible seroit plutôt très-utile. *Voyez le Ch. VIII.*

Quel que puisse être encore l'enthousiasme des Partisans du Syrop mercuriel , s'il s'en trouve , deux choses le feront toujours bannir de la pratique ; l'une , c'est qu'il est à la fois plus dangereux que le sublimé par la nature de son acide , & infiniment plus coûteux , puisqu'on peut préparer avec le sublimé & la cassonade un Syrop semblable qui ne coûte au plus que 1 liv. 4 sols la bouteille , tandis qu'on vend un louis celle de Syrop mercuriel : l'autre , qu'il ne présente pas plus d'efficacité que le sublimé dans toutes les maladies contre lesquelles on l'administre.

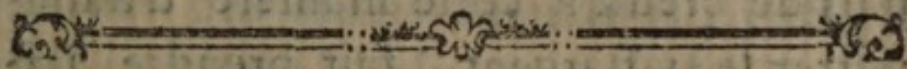
On donne ce remede par cuillerées :



on commence à petites doses , & on l'augmente de jour en jour ; on emploie les purgatifs , & on permet aux malades de sortir. Cette méthode , comme on voit , n'a rien de particulier sur celle que j'ai décrite en parlant du sublimé , que les Médecins de Paris suivoient depuis long-temps ; ce n'est qu'une imitation de celle qu'ont suivie , & que suivent encore les Médecins d'Europe qui administrent le sublimé corrosif.

Au reste , ce que j'ai dit du Syrop mercuriel , ne sauroit diminuer l'estime publique que l'Auteur a pu mériter d'ailleurs. On lui saura toujours gré de s'être appliqué à la recherche de nouvelles méthodes de traiter le mal vénérien. Les succès de son remède contre les écrouelles, la chancre, & les maladies de la peau , &c. quoique bien inférieurs à ceux qu'on voit opérer tous les jours par le sublimé , prouvent de plus en plus l'énergie des sels mercuriels avec excès d'acide , & leur supériorité sur tous les autres moyens imaginés contre ces redoutables maladies.





C H A P I T R E X V.

*Du Mercure Gommeux.*

C E remede , qui n'est pas nouveau , a été remis en vogue par M. Pleinck : mais il n'a eu de crédit en France qu'après la Traduction de l'Ouvrage Latin de cet Auteur , dans laquelle on trouve l'Histoire de la composition & des succès de ce Médicament. Comme je n'en avois jamais essayé , qu'avant la publication de cette Traduction , je n'en connoissois les effets que sur la foi d'autrui , je m'étois abstenu d'en parler dans mes recherches. Aujourd'hui que ce traitement s'est multiplié dans Paris , ayant eu plusieurs fois occasion d'en suivre la marche , je vais dire ce que j'en pense.

On appelle mercure gommeux le mercure éteint dans la gomme adragant par la voie de trituration , & suspendu ensuite dans l'eau moyennant cette



gomme. M. Pleinck , qui a donné le plus de crédit à cette maniere d'administrer le vif-argent , fait prendre jusqu'à deux pintes de cette liqueur , à demi-once de mercure sur pinte , & à deux cuillerées par jour. De cette maniere il dit guérir radicalement les maladies vénériennes.

Les fausses craintes sur l'usage du sublimé corrosif , le desir de lui substituer une méthode qui écartât à la fois le délétère redouté de ce sel mercuriel , & les inconvéniens de la méthode des frictions , ont fait embrasser avidement ce dernier procédé. Le mercure gommeux fait moins d'impression sur l'épigastre que le mercure sublimé , il ne cause point tant de rougeurs à la peau , ni de ces engorgemens douloureux qu'on observe dans l'usage des sels mercuriels avec excès d'acide ; mais en revanche les malades sentent quelquefois des douleurs assez fortes dans les membres , les huit premiers jours de son usage ; ils ne sient presque point , sont presque aussi sujets aux hémorrhagies , éprouvent des engorgemens cutanés



qui , pour n'être pas inflammatoires , n'en font pas moins opiniâtres , enfin ils salivent avec la plus grande facilité. Je n'ai jamais donné plus de chopine de ce remede , sans les avoir vu se plaindre de chaleur dans la bouche , de maux de tête , & même éprouver un commencement de ptialisme que la suspension du remede & les purgatifs répétés avoient peine à dissiper.

Quant à l'effet du mercure gommeux sur les symptomes vénériens , il m'a presque toujours paru très-lent. Souvent ce n'est qu'après en avoir pris plus d'une pinte, qu'il appaise leur violence. Les affections cutanées cedent difficilement à ce remede ; plus difficilement encore il résout l'engorgement & l'obstruction des glandes. Il en est de même de l'exostose & de la carie des os. En général , c'est un médicament d'une efficacité médiocre.

Tant de raisons ne laissent pas balancer à qui des deux , du mercure gommeux , ou des sels mercuriels avec excès d'acide , il convient de donner la préférence. Ce dernier moyen cause des accidens



passagers qu'on peut aisément dissiper. Il est d'ailleurs plus actif, plus prompt & plus sûr; aussi ne faut-il pas balancer de l'administrer aux sujets robustes, contre les véroles anciennes, opiniâtres, & lorsqu'on est pressé d'en combattre les accidens. Le mercure gommeux, au contraire, peut être utile contre les véroles légères, dans les sujets délicats & sensibles, à qui il seroit impossible d'administrer, ni le sublimé, ni les dragées ni les frictions. En suivant la progression établie sur la plus ou moins grande solubilité des préparations mercurielles, le mercure gommeux doit être la préparation la moins miscible. L'expérience confirme cette conjecture & la réalise.

Cependant il est possible de combiner le mercure gommeux avec le sublimé corrosif. On a pour lors une solution moins forte, il est vrai, que celle du sublimé seul, mais plus active que lorsqu'elle est simplement au mercure gommeux. Pour cet effet on prépare une pinte de ce dernier remède, & on y ajoute sept à huit onces d'eau pure, dans



dans laquelle on a fait dissoudre quatre grains de mercure sublimé. Ces deux liqueurs se mêlent très-bien ensemble, & du mélange il résulte une mixture dont l'administration est la même que celle de la solution ordinaire du sublimé.

L'avantage d'obtenir un effet moyen entre celui des deux solutions séparées, est à proprement parler le seul qu'on puisse retirer de cette combinaison. Sans cela il est inutile de mêler pompeusement le vif-argent avec les gommes, & de perdre un temps précieux à éteindre ce minéral & à le tenir suspendu dans un fluide aqueux. Cette solution n'est que momentanée; le mercure se précipite toujours sous la forme d'une poudre grise; & s'il éprouve quelque solution, on la doit plutôt à l'action des sucs digestifs qu'au menstrue dans lequel on essaie de le dissoudre.

Au lieu donc de faire d'inutiles efforts pour n'obtenir qu'une solution passagère, il est bien plus simple d'employer une préparation extemporanée, telle que celle dont se sert M. Gervaise,



Docteur-Régent de la Faculté. Ce Médecin ayant mis dans une cuillère à bouche la quantité de mercure crud qu'il veut faire prendre chaque fois au malade, remplit la cuillère d'un syrop quelconque, & remuant ensuite le tout avec le doigt, par cette agitation momentanée, il réduit le vif-argent en molécules, pour le moins aussi fines qu'elles peuvent l'être dans le mercure gommeux. C'est sous cette forme qu'il le fait avaler tout de suite au malade.

C'est à peu près de la même manière que M. Nicole administre le mercure à ceux qu'il traite. Je veux bien croire qu'il n'emploie pas de sublimé corrosif, en quoi il n'en fait pas mieux; mais certainement il éteint le mercure dans la pâte, & donne ce minéral en forme de biscuit; procédé autant inférieur à celui où le vif-argent est donné sous forme saline, qu'il paroît l'emporter sur le mercure gommeux. On a lieu de penser que ce minéral, mêlé avec des substances susceptibles d'une prompt fermentation par ce mouvement qui s'excite dans l'estomac, éprouve une atténua-



tion assez forte pour pénétrer plus aisément dans l'intérieur, & que dans cette agitation intestine, il prend une propriété saline qui le rend plus miscible à nos fluides.

Ce n'est pas autrement qu'agissent les pilules de Barberousse autrefois si vantées, dont celles de Belloste ne paroissent être qu'une imitation. Ces premières, qui eurent d'abord le plus grand crédit, ont opéré sous mes yeux des effets surprenans. Il n'y a qu'à méditer la manière dont on les prépare pour être convaincu de la qualité saline que le mercure acquiert dans cette préparation. On mêle du suc de limon avec la fleur de farine. Ce mélange produit une effervescence, & ensuite une véritable fermentation, pendant lesquelles ceux qui connoissent l'art de bien préparer ces pilules ne manquent pas de remarquer le mercure en forme de pluie.

Ce mouvement de fermentation ajouteroit peut-être au mercure donné sous forme saline. On pourroit par exemple dissoudre huit grains de sublimé corrosif dans de l'eau distillée, mêler cette eau



avec de la farine, & en faire une pâte de laquelle on prépareroit des biscuits qui seroient moins dangereux que les bols dans lesquels le mercure sublimé entre sous forme concrete, & qui certainement l'emporteroient sur le mercure crud préparé de la même manière ou avec les gommes.

Il seroit possible encore de substituer au mercure gommeux, une préparation salino-mercurielle dans laquelle l'acide entrât en moindre quantité que dans le sublimé. Telles seroient la panacée, le mercure doux, & plus encore le précipité blanc, & le turbith minéral. Tous ces sels unis à la gomme adragant s'étendroient mieux dans l'eau que le mercure crud; & comme leur solution est moins imparfaite, on a lieu de présumer que leur effet seroit plus certain.

Le devoir & l'honnêteté, qui doivent distinguer le vrai Médecin du Charlatan & de l'homme à secret, m'engagent à publier un moyen plus prompt & plus sûr de dissoudre le mercure sublimé. On ne doit avoir rien de caché lors



qu'il y va de la santé publique. Ce moyen consiste à bien triturer ce sel mercuriel dans un mortier de porcelaine ou de verre, avec égale quantité de sel ammoniac. On savoit déjà que le sel marin, mêlé avec le tartre stibié, énerroit singulièrement la qualité vomitive de ce médicament. Les Praticiens n'ignorent pas que cette voie est la plus sûre pour faire passer l'émétique par les selles. Cela paroît venir de l'extrême atténuation que ces sels souffrent par le mélange d'un nouveau sel, & de ce que les sels marin & ammoniac, ayant plus d'affinité avec l'eau que le sublimé & le tartre stibié, servent à ces derniers de moyen proportionnel pour en faciliter la solution. Ce mélange du sublimé avec le sel ammoniac, fait la base d'une eau antivénérienne qu'on a débitée dans Paris. Depuis que cette préparation m'est parvenue, je l'ai substituée à celle que j'avois adoptée auparavant, & les succès ont répondu à mon attente.

Une autre manière de dissoudre le mercure sublimé, seroit de verser par-



dessus, de la liqueur anodine minérale d'Hoffman. L'æther, qui en fait la base, dissout encore le précipité blanc; mais alors il faut employer l'æther vitriolique, comme il conviendrait de se servir de l'æther marin pour dissoudre le sublimé, & comme peut-être quelques-uns ont eu recours à l'æther nitreux pour dissoudre le précipité rouge. Enfin on pourroit étendre les sels mercuriels dans le vin plutôt que dans l'eau, pour mieux couvrir encore l'acérbe du sublimé, dans le cas où on auroit besoin d'une solution un peu plus forte. Ces procédés ne présentent rien de dangereux, administrés toutefois avec les précautions que j'ai indiquées. Je les publie avec d'autant plus de plaisir, qu'ils pourroient être utiles dans les circonstances où il est nécessaire de varier le traitement.







# ADMINISTRATION

*PUBLIQUE ET GRATUITE*

DE REMEDES ANTIVÉNÉRIENS.

**I**L est inutile de rappeler ici les dangers qu'on court en négligeant le mal vénérien ; on a vu quel progrès ce mal pouvoit faire , & jusqu'où sa contagion étoit capable de porter ses coups. Les personnes opulentes ne sont point exposées à ces malheurs , la facilité qu'elles ont de se procurer du secours , les leur fait chercher avec promptitude ; mais le peuple en proie à toutes sortes de besoins , ne sauroit souvent se faire traiter. Les Hôpitaux où l'on guérit la vérole sont peu communs ; le nombre des malades qu'on y traite y est toujours très-circonscrit. Ceux à qui la porte de



ces asyles est refusée, — accablés par l'indigence & par la douleur, se laissent consumer par le virus destructeur qui les infecte. Il en est qui, plus libertins, & point assez pressés par le mal pour recourir au remède, conservent toujours assez de virus pour le répandre : & c'est ainsi que par indigence ou faute de soins, la contagion vénérienne ne cesse de se communiquer.

2. Sera-t-il jamais possible de la détruire ? Les projets d'anéantir d'autres maladies ont fait si peu de fortune de nos jours, qu'il faut renoncer à de pareilles idées, & prendre presque le parti de vivre avec son ennemi. S'il étoit encore vrai, comme le prétendent quelques Médecins, que les traitemens même les mieux administrés ne fussent que palliatifs, il seroit inutile de tenter d'anéantir un virus dont la cause se renouvelleroit chaque jour, & dont peut-être la destruction radicale deviendroit impossible.

Mais s'il falloit renoncer à une pareille entreprise, ce qui est heureusement contredit par le plus grand nombre des Médecins, du moins est-il certain qu'on



qu'on pourroit, dans ce systême funeste, pallier la vérole à un tel point, qu'on ne s'apperçût presque plus de l'existence de ce mal. La multiplication des secours rendroit alors punissables ceux qui seroient surpris d'être infectés du virus par négligence, l'exposition continuelle des moyens faciles & peu coûteux en arrêteroit enfin les progrès.

De tous les secours employés jusqu'à présent pour combattre le mal vénérien, il n'en est aucun qu'on puisse donner à plus grand marché que la solution simple de sublimé, elle ne coûte gueres plus de cinq à six sous : celle à l'eau distillée, N<sup>o</sup>. I, coûte un peu plus du double, en mettant même la pinte de solution à vingt sous ; il en coûtera un petit écu pour trois bouteilles, c'est-à-dire pour vingt-quatre ou trente six grains de sublimé ; dose plus que suffisante pour guérir les véroles récentes, telles qu'elles le deviendroient enfin, si les secours étant une fois multipliés, les malades ne laissoient plus aggraver les symptomes par la vétusté de la contagion.



Comme il est nécessaire d'avoir recours aux topiques pour combattre les accidens de la vérole , il faut compter encore cette dépense qui n'excede gueres trente sous. J'ajoute à peu près la même somme pour les purgations , en sorte qu'avec six francs on pourra partout guérir la vérole.

Que s'il se trouve des maladies qui exigent le concours simultané des remèdes internes & des externes , ou que par un reste d'attachement pour les frictions, on ne veuille pas exclure du traitement l'onguent mercuriel , on peut employer six à huit onces d'onguent , à moitié mercure , & les faire appliquer par le malade lui-même sur ses aînes & sur ses aînes & sur ses cuisses. Par cette méthode combinée , on obtiendra l'effet désiré.

Quant à ceux qui , malgré ce que j'ai pu dire en faveur du sublimé , s'obstineroient à crier contre ce sel , ils peuvent traiter les maladies vénériennes sans ce secours ; soit en suivant la méthode de M. Gervaise , soit en donnant les pilules de Bairo & les combinant avec les frictions.



Pour cet effet, ils donneront chaque matin & chaque soir au malade, dix à douze grains de mercure crud, suivant les préparations N<sup>o</sup>. III & IV, ou bien ils lui feront avaler matin & soir une pilule du N<sup>o</sup>. V, ou un verre de la tisane N<sup>o</sup>. X, huit jours après ils purgeront le malade avec la médecine N<sup>o</sup>. VI; le lendemain ils doubleront la dose du remede. Ce procédé est celui qu'il faut tenir à l'égard des personnes ordinaires. Les foibles doivent être traitées à demi-dose: on ne les purgera qu'avec la purgation N<sup>o</sup>. VII; sur-tout il convient, autant qu'on peut, de faire observer un régime doux au malade, de modérer leur exercice, d'examiner souvent leur bouche, de suspendre l'usage du mercure pour peu qu'elle devînt infecte & que les gencives se gonflassent, de les purger enfin une ou deux fois avant que de reprendre le traitement.

A tous ces secours on peut associer les frictions, depuis demi-gros jusqu'à un gros d'onguent mercuriel, ayant soin d'y accoutumer le corps par une petite do-



se , de ne l'augmenter que de huit en huit jours , & mettant un jour d'intervalle entre chaque friction , plusieurs jours même si le malade est trop porté à la salivation , ou si d'autres raisons autorisent cette lenteur.

De cette maniere , en deux mois de temps , on guérira les véroles ordinaires ; les opiniâtres feront trois mois , peut-être iront-elles à quatre , parce que la disparition des accidens & la destruction du virus est toujours en raison de la vétusté du mal.

Ainsi en faisant par un an trois traitemens généraux , l'un à la fin de l'hiver , l'autre dans le cœur de l'été , & le troisieme au commencement de l'automne , on aura la satisfaction de rendre à l'Etat un nombre considérable de Sujets. Ceux que la violence du mal mettroit en danger , pourront être traités dans tous les temps ; & s'il en est qui , par la force des symptomes , ne soient point en état de vaquer à leurs affaires , ni de fournir à leur entretien , il fera d'autant plus facile de leur accorder une place dans les Hôpitaux , que



ces asyles charitables feront alors moins surchargés.

En comprenant tous les frais qui entrent dans l'un & dans l'autre traitement, à peine dépenfèra-t-on 9 livres, même contre la vérole la plus invétérée. Il en coûte autant aujourd'hui dans les Hôpitaux pour chaque boîte de dragées, souvent le traitement ne se borne pas à une seule, fans compter les purgations & les topiques auxquels on est quelquefois obligé d'avoir recours. La dépense n'est gueres moins considérable dans les autres Hôpitaux où la méthode des dragées n'a point encore été reçue.

Ce n'est pas autrement qu'on traitera les enfans à la mamelle. Une fois le Bureau public de distribution établi, le Médecin & le Chirurgien propofés pour exercer cette charité, ne recevront au traitement que les enfans qui ont passé le douzième mois. Ils leur donneront d'abord à prendre chaque soir une cuillerée à café, de la solution N<sup>o</sup>. II; huit jours ils le purgeront avec la purgation N<sup>o</sup>. VIII: ensuite ils doubleront le



nombre de cuillerées, en en donnant une le matin, & l'autre le soir. La deuxième semaine du traitement ils repurgeront le petit malade avec la même Médecine. De-là ils passeront à deux cuillerées à café de la solution N<sup>o</sup>. I, & continueront de même jusqu'à la fin du traitement, n'oubliant jamais de purger l'enfant de huit en huit jours, & veillant attentivement à l'état de sa gorge.

Pour peu que le gosier parût enflé, que la déglutition fût gênée, sur-tout si la bouche regorgeoit de mucosités, il faudroit suspendre promptement l'usage du remede, purger le malade, & le laisser en repos jusqu'à ce que la gorge fût revenue dans son premier état. De même il faut user de la dernière prudence lorsqu'on a à traiter des enfans naturellement muqueux, ou de jeunes gens sujets aux écrouelles. Sans ces précautions on courroit risque de voir le gosier se remplir, & les malades étouffer, tant par le gonflement des amigdales, que par la quantité de glaires qui tomberoient dans leur bouche



& découleroit dans leur œsophage.

Le moyen d'accélérer la guérison & de la rendre plus certaine, c'est d'attaquer vivement les symptômes par des topiques en suivant les procédés indiqués Chapitre XII.

Pour éviter jusqu'au moindre inconvénient que pourroit causer l'imprudence de ceux qu'on traite; sur-tout en leur donnant une solution un peu plus forte du mercure sublimé; il faut les assujettir à se représenter trois fois la semaine, & pour cet effet ne leur donner du remède que la quantité qu'ils doivent en prendre tous les deux jours.

Il est de la dernière conséquence que la vente du sublimé corrosif, en substance, soit rigoureusement défendue: c'est le seul abus qui pût résulter de l'administration du sublimé. Le danger de confondre ce sel avec l'arsenic, n'est point si fort à craindre: un bon Apothicaire n'y fera jamais exposé; & quand même cela pourroit arriver, huit grains d'arsenic, dissous dans pinte d'eau, seroient-ils plus à redouter, que la même dose de sublimé?





# FORMULES

*Des Compositions Antivénériennes  
qui entrent dans le Traitement  
Populaire.*

N<sup>o</sup>. I.

SOLUTION MAJEURE DE MERCURE  
SUBLIMÉ.

**P**RENEZ douze grains du sublimé cor-  
rosif.

*Autant de sel ammoniac.*

Triturez ces deux sels ensemble dans un mortier de verre ou de porcelaine, jusqu'à ce qu'ils soient réduits en une poudre très-fine. Alors versez insensiblement par-dessus, cinq à six onces d'eau distillée. Passez cette solution à travers



un filtre ; allongez - la avec pinte de même eau , & l'édulcorez avec six onces de syrop de capillaire.

II.

SOLUTION MERCURIELLE MINEURE.

*Prenez huit grains de mercure sublimé corrosif.*

*Autant de sel ammoniac.*

Triturez-les ensemble. Dissolvez-les dans pinte d'eau distillée , & filtrez-les comme dans la Formule précédente. Edulcorez ensuite la liqueur avec quatre onces de syrop de capillaire.

On a vu dans le Chapitre huitieme la maniere d'envelopper ces solutions , & les moyens de les rendre plus simples encore. Cependant il est plus prudent de préférer l'eau distillée à l'eau commune quand on veut garder la solution , autrement il se fait par le temps une espece de précipité qui la rend moins efficace , vraisemblablement parce que le sublimé se trouve en partie décomposé. L'expérience ayant aujourd'hui démontré que le camphre ne ga-



rantissoit pas de la salivation, j'ai cru qu'il étoit inutile de le faire entrer dans ces Formules; non-seulement parce qu'il a beaucoup de peine à se dissoudre, mais encore par le goût amer & l'odeur désagréable qu'il cause quand il est employé à la dose à laquelle on a coutume de l'associer.

## III.

## MERCURE SYRUPEUX.

*Prenez du mercure crud, révivifié du cinabre, dix à douze grains.*

*Syrop de Capillaire une once.*

Mêlez le tout ensemble dans une cuiller de faïance, agitez-le avec le bout du doigt. Lorsque le mercure sera bien mêlé au syrop faites-le avaler au malade.





IV.

MERCURE MIELLEUX.

*Prenez du mercure crud , révivifié du cinabre , douze grains.*

*Miel de Narbonne liquide une once.*

Mêlez le tout ensemble ; battez - le suivant le procédé de la Formule précédente.

V.

PILULES ANTIVÉNÉRIENNES.

*Prenez de la farine de froment demi-once.*

*Scammonée trois gros.*

*Mercure vingt-cinq gros.*

Mettez la farine dans un poëlon de terre vernissé , versez par dessus suffisante quantité de fort vinaigre , remuez cette pâte avec une espatule d'ivoire ; & lorsqu'elle bouillonnera , répandez par-dessus le mercure ; continuez d'agiter le mélange jusqu'à ce que ce minéral soit éteint. Ensuite ajoutez la scammonée ; réduisez cette masse en



pilules , chacune de la grosseur d'un pois.

La préparation du mercure avec le syrop , appartient à M. Gervaise , Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris. Quoiqu'on ait déterminé la dose de ce minéral , on peut cependant l'augmenter ou la diminuer suivant les circonstances. Le mercure mielleux est une simplification des pilules de Belloste , suivant la composition indiquée par M. Astruc ; enfin les dernières pilules sont imitées de celles de Bairo , avec la différence qu'on en a supprimé la rhubarbe & l'ambre , drogues trop précieuses pour être administrées aux pauvres , & point assez essentielles pour ne pas s'en passer. Par la même raison , on a substitué le fort vinaigre au suc de limon. Pour peu qu'on veuille réfléchir sur la nature de ces trois préparations , il est évident qu'elles équivalent au mercure gommeux , avec cette différence essentielle qu'elles sont plutôt préparées , & qu'elles coûtent moins.



V I.

PURGATION MAJEURE.

*Prenez racine de jalap en poudre . . vingt grains.*

*Fleurs de soufre . . demi-gros.*

*Scammonée d'Alep . six grains.*

Mêlez le tout ensemble , faites-en une poudre très-fine que vous donnerez sous cette forme , dans un verre d'eau de guimauve , ou dont vous ferez une opiate avec suffisante quantité de syrop rosat solutif , suivant le goût du malade.

V II.

PURGATION MINEURE.

*Prenez racine de jalap en  
poudre , & fleurs de sou- } de chacune ʒss.  
fre. . . . . }*

Mêlez-les bien ensemble & réduisez-les en poudre très-fine à prendre de la même manière que la précédente.



## VIII.

PURGATION POUR LES PETITS ENFANS  
DEPUIS UN AN JUSQU'A QUATRE.

*Prenez deux onces de syrop de fleurs de pêcher.*

Mêlez-y huit gains de poudre cornachine.

Il faut doubler la dose de cette poudre, depuis quatre ans jusqu'à huit, & même dix. Le soufre, ajouté aux purgations des adultes, a la double propriété de lâcher le ventre, & de réprimer la salivation.

## IX.

## AUTRE PURGATION.

*Prenez sucre blanc un quarteron.*

*Scammonée d'Alep un gros.*

Triturez-les bien ensemble, & déjavez ce mélange dans demi-septier de bonne eau de-vie. Versez-le tout dans un poëlon de terre neuf, vernissé. Met-



tez-y le feu , & laissez brûler l'eau-de-vie jusqu'à ce que l'ayant allumé à plusieurs reprises , elle ne puisse plus s'enflammer. Alors versez le liquide restant dans une bouteille , & gardez-le pour l'usage. Les adultes robustes peuvent en prendre jusqu'à deux cuillerées ; il n'en faut qu'une pour les tempéramens ordinaires ; on en donne une cuillerée à café aux enfans depuis un an jusqu'à quatre , & deux depuis quatre ans jusqu'à sept.

X.

TISANNE LAXATIVE ANTIVÉNÉRIENNE.

*Prenez une livre de salzepareille , coupée en petits morceaux.*

*Deux gros de mercure doux.*

*Une once de fenné mondé.*

*Deux gros de semence de coriandre.*

*Demi-gros d'alun.*

Mettez bouillir la salzepareille & le mercure doux dans quinze livres d'eau de fontaine , jusqu'à la réduction d'un tiers. Sur la fin de l'ébullition , ajoutez



le fenné , la coriandre , & l'alun , ayant eu soin d'enfermer séparément ces dernières drogues dans un nouet. Coulez le tout & gardez-le pour l'usage.

Cette tisane , que le célèbre M. Lieutaud assure être celle de Calat , peut être utile dans une infinité de circonstances. On en prend environ un verre ordinaire deux fois , & même trois fois par jour , à une certaine distance du repas. Comme on ne sauroit douter qu'elle n'ait eu seule de grands succès , il est plus certain encore qu'en l'associant aux frictions administrées avec les précautions requises , on en doit retirer de plus grands avantages. De même on peut ajouter au mercure doux , cinq ou six grains de mercure sublimé , cela fait un peu plus d'un grain , sur pinte. Ceux qui craindroient la décomposition du sublimé par l'alun, peuvent faire dissoudre séparément le sel mercuriel , dans cinq cuillerées d'eau distillée ; & ajouter une cuillerée de cette solution sur chaque pinte de tisane , sous-diviser même , s'il le faut , cette cuillerée en tout autant de verres  
que



que contient la pinte, pour la mêler avec chaque verre de tisanne, au moment même où on l'administrera.

La manière dont Calat prépare son remède est assez analogue à la solution du sublimé par l'addition du sel ammoniac. Il est à présumer que par l'interméde de l'alun le mercure doux devient plus soluble. C'est à-dire qu'un sel qui se mêle vivement avec l'eau, peut faciliter la solution d'un autre sel qui, sans cela, gagneroit le fond de la bouteille. Quant à la décomposition qui peut se faire d'un sel par le mélange d'un autre, pourvu qu'elle ne soit ni subite, ni entière, il ne faut point tant la redouter dans la pratique; ce qui se précipite de mercure n'est jamais entièrement dépouillé de la substance saline que ce minéral retenoit; & le précipité est toujours dans un état d'atténuation très-considérable: avec ces deux qualités, quoiqu'il agisse plus lentement, il ne manque pourtant de guérir.



## X I.

## INJECTION DÉTERSIVE.

*Prenez sublimé corrosif trois grains.*

Diffolvez-les dans chopine d'eau distillée.

On fait usage de cette solution la matin & le soir. Elle pince ordinairement l'urethre : c'est pourquoi si le malade sent une chaleur trop grande dans le canal , après s'être injecté , il faut qu'il injecte tout de suite de l'eau tiède , & qu'il adoucisse la premiere injection avec parties égales d'eau de guimauve. De même pour peu qu'il éprouve de difficulté d'uriner , il doit en suspendre l'usage.





XII.

SOLUTION DETERSIVE.

*Prenez sublimé cor-*  
*rosif . . .* } *de chaque 12 grains.*  
*Sel ammoniac. .*

Commencez par triturer le sublimé avec le sel ammoniac, dissolvez-les ensuite dans pinte d'eau-de-vie camphrée. ( On prépare l'eau-de-vie camphrée avec une once de camphre sur pinte d'eau-de-vie ). Cette solution anti-putride doit être appliquée sur la partie malade, soit dans les ulcères malins dont le fond est gangréneux; soit dans les affections vénériennes qui portent un caractère de putridité tendante à la mortification; soit enfin dans le cas où par négligence, où par la force du mal, la verge seroit prête à tomber en gangrene. On en étuve encore les poulains qu'on veut résoudre; de même on applique des compresses imbibées de cette liqueur, tant sur les tumeurs naissantes,



que dans le fond même des ulcères qu'elles forment, lorsqu'ayant abouti elles se remplissent de chairs baveuses.

## XIII.

## POUDRE FUMIGATOIRE.

Prenez cinabre arti-  
ficiel. . . . } de chaque une pincée.  
Safran oriental.

Réduisez en poudre chacune de ces drogues, & mêlez-les ensemble pour une fumigation. On ajoute l'oliban ou le succin à la même dose pour les rendre détersives. On peut de même y joindre un peu de storax, pour corriger l'odeur désagréable du cinabre.

Pour se *fumiger* commodément, il faut mettre le réchaud dans une chaise percée, & exposer par-dessus la lunette, la partie sur laquelle on veut que les vapeurs se portent. De même on s'assied sur la chaise percée pour *fumiger* les parties de la génération. Il faut sur-tout ouvrir les fenêtres afin de respi-



rer le moins qu'il est possible la vapeur du cinabre.

XIV.

ONGUENT CONTRE LA GALLE.

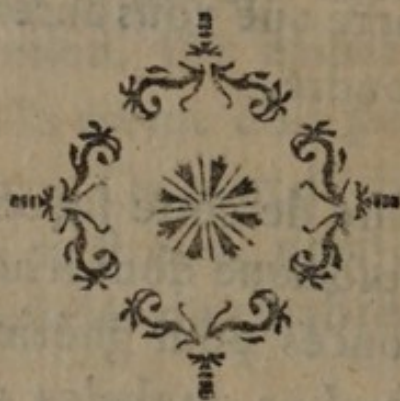
Prenez *beurre frais* } de chacune une livre.  
*Céruse.* . . . }  
*Sublimé corrosif.* . . . un gros.

Réduisez le sublimé en poudre avec la céruse ; mêlez bien ensemble ces deux substances. Ensuite incorporez-les dans le beurre que vous aurez préalablement fait fondre.

On prépare de cette façon une pomade anti-psorique dont il ne faut guere que deux onces pour guérir l'éruption de la galle. Les malades après avoir été saignés & purgés avec la Médecine N<sup>o</sup>. IX , s'en frottent chaque soir en se couchant , pendant quatre jours consécutifs , à la dose d'un gros chaque fois ; ils enveloppent leurs mains avec un linge doux. Le lendemain matin ils les lavent avec de l'eau tiède ; le cinquiem



jour on les purge encore avec la même médecine , & ils continuent à se frotter pendant quatre autres jours ; après quoi on les repurge pour la troisieme & pour la derniere fois. Cette pommade peut servir encore pour panser les chancres & les autres ulceres vénériens lorsqu'il est nécessaire de les déterger puissamment.





XV.

BOUGIES CONTRE LES CARNOSITÉS DE  
L'URETHRE.

Prenez emplâtre diabota-  
num. . . . . }  
Diachyllon  
cum gummis. . . . } *de chaque ;*  
De Vigo  
cum mercurio. . . . } *parties égales.*  
De Melilot. . . . . }  
*Antimoine crud & réduit en poudre très-  
fine, la sixieme partie.*

Malaxez bien le tout, & faites-en un mélange dans lequel vous tremperez des toiles bien fines que vous roulez ensuite en forme de bougies. Le moyen de rouler ces toiles & de donner aux bougies la minceur qu'elles ont dans l'une de leur extrémité, & l'épaisseur qu'elles présentent dans l'autre, c'est de couper la toile en triangle rectangle, & de commencer par rouler un des petits cotés du triangle. Ce procédé demande autant de patience que d'adresse.



En roulant ainsi d'une maniere uniforme, le côté roulé, qui est le moyen, & qui sert d'axe à la bougie &, l'hipoténuse, ou le grand côté du triangle, se tourne en spirale autour de cet axe, en sorte que le petit côté, qui est l'inférieur, se roule entièrement sur lui-même. Comme la toile est imbibée, les différentes couches qui se forment en roulant, se colent les unes sur les autres, se confondent & ne font qu'une même masse.

Ces bougies qui ne sont ni trop molles, ni trop dures, fondent singulièrement les carnosités de l'urethre, & les brides occasionnées par cause vénérienne.





DIVERSES LETTRES

ÉCRITES A L'AUTEUR

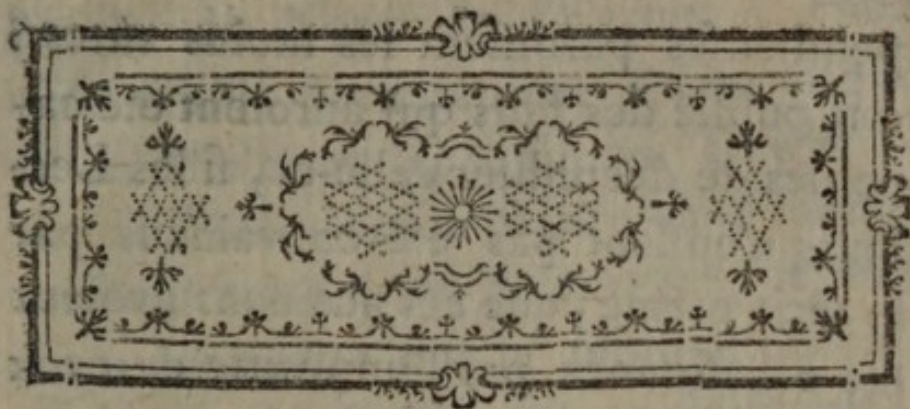
SUR LE TRAITEMENT DES MALADIES  
VÉNÉRIENNES.



DIVERSI LIBRI  
SCRITTI A L. B. ...  
PER LE TRATTAMENTI DEI MALADIA

B. C.





# LETTRE

DE MONSIEUR

LE BEGUE DE PRESLE,

*Docteur-Régent de la Faculté de Médecine  
de Paris.*

**V**OUS me demandez, MONSIEUR  
ET CHER CONFRERE, si je continue à  
employer la dissolution du mercure su-  
blimé corrosif & à en recommander l'u-  
sage pour guérir les maladies vénérien-  
nes; je puis vous assurer que depuis  
1763, temps auquel j'ai cherché à rendre  
ce traitement plus commun en publiant  
un Mémoire sur le sublimé corrosif, je  
n'ai rien vu ni lu qui lui soit défavora-  
ble. Je n'ignore pas que des gens à qui  
les méthodes de guérir les moins dif-



pendieuses paroissent les moins sûres, ont publié des faits qui auroient été capables de décréditer celle-ci, si les Lecteurs n'eussent pas été convaincus par le récit même, que ces accidens avoient été occasionnés par l'impéritie de ceux qui avoient administré le remede, ou par l'imprudence des malades. Il me seroit facile de vous communiquer beaucoup de faits qui confirment les premiers succès de la dissolution du sublimé, & les éloges que lui ont donné les Boerhaave, Van-Swieten, de Haen, Pringle, Storck, &c. Mais les autorités sur cette matiere me semblent devenues aussi superflues que le seroient de nouvelles observations destinées à prouver l'utilité du quinquina dans les fievres intermittentes & la gangrene. En effet il paroît par les Ouvrages imprimés depuis 1763, & par les nouvelles particulieres, que l'usage de la solution de sublimé corrosif pour la guérison des maladies vénériennes, est très-commun en Angleterre, ainsi qu'en France; que ce remede est encore plus usité en Allemagne, & dans la plus grande



partie du Nord de l'Europe ; enfin qu'il réussit parfaitement en Amérique & en Asie entre les topiques. Une multitude d'essais heureux faits en France , en Angleterre & en Allemagne , semble nous promettre que le sublimé corrosif étant employé seul ou conjointement avec d'autres médicamens , deviendra un excellent remède contre plusieurs maladies qu'on ne guérit point autrement , ou qui ne cedent qu'à des traitemens excessivement longs , pendant lesquels on ne peut être utile à la société , & qui souvent laissent le corps & l'esprit épuisés pour le reste de la vie. La dissolution de sublimé a guéri ou contribué à guérir des affections écrouelleuses , des dartres , des optalmies , des skirrhes , des cancers , des rachitis , & d'autres maux qui ne paroissent pas vénériens aux gens les plus expérimentés. Si l'expérience confirme ces succès , je publierai dans un second Mémoire pour servir à l'Histoire du Mercure sublimé corrosif , depuis 1763, les observations les plus authentiques dont j'aurai eu connoissance.

La prompte efficacité du traitement



des maladies vénériennes par le sublimé corrosif, mais sur-tout la facilité de préparer le remède & la guérison de ceux qui l'ont pris dans des cas légers sans être conduits par des gens de l'Art, ont fait passer le Public de l'excessive répugnance à une confiance extrême qui peut devenir préjudiciable. Les malades font usage de ce remède sans conseil, ou se mettent entre les mains de gens qui ignorent comment on peut, dans les différens cas, favoriser son action par une préparation préalable, ou par le régime durant le traitement, & dans quelles circonstances il devient utile ou nécessaire d'ajouter à l'usage du sublimé d'autres remèdes tant internes qu'externes; tels que les bains chauds ordinaires, les bains de vapeurs, d'autres mercuriaux, & même quelques frictions mercurielles légères, les onguens mercuriaux, les lavemens simples ou avec le sublimé, les boissons adoucissantes, diaphorétiques, sudorifiques, le lait, les purgatifs, &c. Je ne doute pas MONSIEUR, que vous n'insistiez sur ces objets, & que vous



*des Maladies Vénériennes.* 219  
ne perfectionniez une méthode , qui ,  
malgré les critiques , est devenue la  
plus commune comme elle le mérite ,  
étant la plus prompte & la plus douce  
J'ai l'honneur d'être ,

MONSIEUR ,

Votre , &c.

LE BEGUE DE PRESLE

Le 14 Août 1769.

D d iv





# LETTRE

DE M. BUCHOZ,

MÉDECIN DE NANCI.

MONSIEUR,

J'AI été charmé d'apprendre par la voix publique que vous travaillez à faire revivre le traitement des maladies vénériennes par le sublimé corrosif, principalement à l'égard des pauvres; ce projet est digne de votre zèle. Combien de misérables ne meurent pas de ces maladies faute de moyens suffisans pour s'en garantir! Vous obvierez à cela en leur prescrivant l'usage du sublimé corrosif. Ce remède est d'un vil prix, & ne produit aucun accident fâcheux,



lorsqu'il est administré par des mains prudentes. Combien de fois n'en avons-nous pas prescrit à Nanci dans les consultations que nous avons coutume de faire pour les pauvres dans cette Ville tous les Samedis de chaque semaine! L'usage ordinaire est de délayer le sublimé corrosif dans l'esprit de froment. Nous l'avons conseillé plusieurs fois de cette manière; nous l'avons fait prendre à l'eau-de-vie ordinaire, & simplement à l'eau de pluie distillée. Il a pareillement procuré aux malades une cure aussi assurée, que préparé à l'esprit de froment. C'est ce qui nous a engagé de ne le plus prescrire dans la suite qu'à l'eau de pluie distillée; autre sujet d'épargne, comme vous voyez, dans ce remède.

Nous n'avons jamais remarqué aucune mauvaise suite dans les sujets qui en ont pris. Ils ont vaqué à leurs affaires, comme s'ils n'eussent pris aucun remède. Je crois donc, Monsieur, qu'on ne peut assez en recommander l'usage. Mon dévouement au soulagement des Citoyens, l'empressement que j'ai toujours fait paroître tant par mes écrits



que par mes actions , à rechercher tout ce qui tend au soulagement de l'humanité , font des motifs qui m'ont déterminé à vous écrire pour vous prier au nom de tant de pauvres malheureux de continuer à accréditer une méthode qui leur est si salutaire. Il est de l'intérêt public de leur procurer des secours , non-seulement pour eux-mêmes qui , quoique dans cet état d'indigence , ne sont pas moins membres de l'Etat , mais encore pour ceux auxquels ils pourroient communiquer leur maladie. Si nous pouvions un jour voir des établissemens fondés dans tous les Hôpitaux pour les maux vénériens , quelle satisfaction ne ressentiroit pas une ame bien née ! On en fonde tous les jours de nouveaux pour tous les genres de maladies ; les maladies vénériennes , qui sont souvent si cruelles , seront-elles donc toujours oubliées ? Verra-t-on toujours de sang-froid les malheureux souffrir sans les secourir ? Non , Monsieur j'ose me flatter qu'un jour se formeront des établissemens si utiles. Nous en ferons sans doute redevables à vos Ecrits. Sur-tout



lorsqu'on connoitra mieux l'utilité du sublimé & les moyens faciles & peu dispendieux de le préparer pour la cure de ces maladies. Mais il faut, Monsieur, je ne peux assez le répéter, des mains prudentes pour l'administration d'un pareil remede. L'abus des meilleures choses, même des alimens exquis, est toujours très-dangereux; vous le savez, à plus forte raison doit-on craindre d'abuser d'un remede de l'espece du sublimé corrosif. Dans la dernière guerre on ne traitoit à l'armée les Soldats qu'avec le sublimé corrosif, & presque tous guérissoient, ainsi que l'ont assuré plusieurs Médecins & plusieurs Chirurgiens Majors de Régimens.

J'attends, Monsieur, avec impatience le Traité que vous nous promettez sur ces maladies.

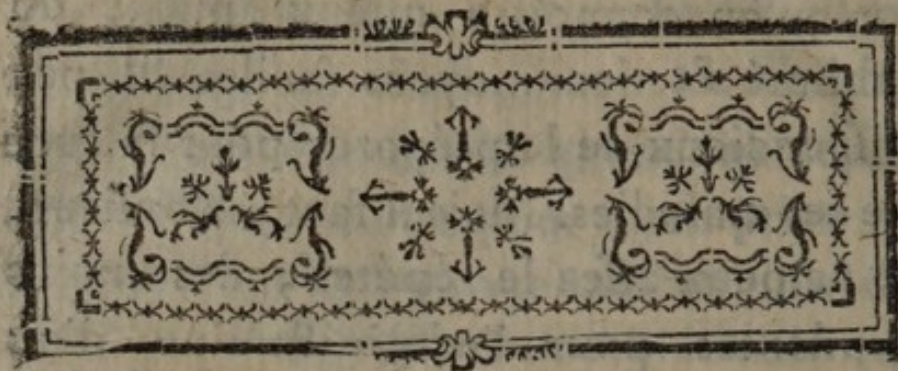
J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très-humble, &c. BUCHOZ,  
Médecin du feu Roi de Pologne,  
& Aggrégé à la Faculté de  
Lorraine.

*Le 30 Avril 1768.*





# LETTRE

DE M. J\*\*,

MONSIEUR,

Si la vérité ne doit jamais être cachée, c'est principalement lorsqu'il s'agit de la vie des hommes. Vous m'avez fait l'honneur de me demander des éclaircissemens sur ce que j'ai pu observer dans ma pratique par rapport aux



effets que produit sur la bouche le remède de M. N\*\*\*. Quoique l'Auteur assure publiquement qu'il n'entre point de mercure dans son remède ; cependant si l'on en doit croire les effets , il y a lieu de présumer que M. N\*\*\*. tient mal sa promesse ; plusieurs faits vont le confirmer.

En 1767 je fus mandé rue de Grenelle Saint-Honoré , en face de la rue des deux Ecus , pour visiter la bouche d'une malade dont l'état me fit appercevoir que l'on avoit usé du mercure. La confiance dans laquelle la personne étoit que M. N\*\*\*. ne lui avoit pas administré ce minéral , l'engagea à me dire que je me trompois. Trop convaincu de ce fait , j'insistai , & je lui demandai depuis quand & comment les dents s'étoient ébranlées , les gencives gonflées , les conduits salivaires dilatés & ulcérés , ainsi que l'intérieur des joues ; en un mot , pourquoi elle avoit toujours la bouche pleine de salive. Ce fut alors que le malade me dit que tout cela avoit paru au bout de huit jours pour avoir mangé tous les jours un petit morceau



d'un biscuit qu'elle me montra. Ce biscuit est de largeur d'un écu de 6 livres, & de l'épaisseur de trois à quatre. Il est bordé d'une espece de croûte de couleur de pain d'épice un peu cuit. Le milieu de ce biscuit est une masse noirâtre avec des yeux semblables à ceux que l'on observe à un pain mal pétri. Quant à son odeur, elle est d'abord très-peu de chose; mais pour peu que l'on échauffe ce biscuit en le frottant avec les doigts, il les noircit, & leur laisse une odeur empireumatique. Si l'on expose ce biscuit sur une pelle chaude, (comme j'ai fait) il s'éleve sur le champ une fumée noirâtre & d'un goût métallique. Ce biscuit, ainsi échauffé & cassé, laisse appercevoir nombre de globules mercuriels. C'est sans doute plutôt à cet affoire que M. N\*\*\*. doit le succès de certaines prétendues guérisons, qu'à une poudre qu'il donne pour former une tisanne, ou qu'à un syrop qu'il fait prendre à d'autres.

Outre la malade ci-dessus, je puis encore vous citer deux faits qui semblent prouver que le remede de M. N\*\*\*,



contient du mercure. Le premier de ces faits est un homme qui , depuis près de trois mois , avoit été guéri , mais dont la bouche étoit dans un état affreux , avec une salivation des plus copieuses.

Le second fait est sur une personne qui avoit une fistule à la partie latérale gauche de la langue , ce qui fit croire qu'elle avoit la vérole , & qu'il étoit nécessaire de recourir au remède de M. N\*\*\*. Mais au bout de huit jours la langue s'épaissit tellement , & la salivation fut si considérable que le malade fut obligé de quitter le remède , & de se purger avec quelques minoratifs. Les soupçons de vérole étoient faux , car la dilatation de la fistule ayant été bien faite , le malade a guéri très-promp-tement , & sans aucun retour depuis plus de trois ans.

Tels sont en peu de mots les matériaux que je puis vous fournir , Monsieur , pour mettre au jour l'imposture du Sieur N\*\*\*. Je vous serai cependant très- obligé de ne me pas mettre trop à découvert. Vous connoissez les hommes aussi-bien & peut-être mieux que



moi ; chacun a ses partisans , & je n'ai  
me point à me faire des ennemis.

J'ai l'honneur d'être ,

MONSIEUR ,

Votre, &c. J\*\*. (a).

Le 5 Décembre 1768.

---

(a) Je garantis la vérité de cette Lettre dont  
j'ai en main l'original , signé par la personne  
qui l'a écrite.

LETTRE





# LETTRE

DE MONSIEUR

RAYMOND,

MÉDECIN DE MARSEILLE.

MONSIEUR,

IL y a près de dix ans que j'emploie le sublimé corrosif dans les maladies vénériennes & dans les écrouelles; il m'a toujours très bien réussi. J'ai guéri par ce remede des malades qui avoient subi les frictions mercurielles suivant une bonne méthode, entr'autres un jeune homme qui avoit le front & le visage hérissé de furoncles croûteux très hideux, de forme conique, des ulceres au pa-

E e



lais & à la lnette qui lui rendoient la déglutition très-difficile , des douleurs aux membres , enfin la fièvre. Au quinzieme jour de l'administration de ce remede , je joignis les décoctions sudorifiques. Il fut guéri dans quarante-cinq à cinquante jours. Ce remede demande infiniment moins de préparations , & échauffe beaucoup moins que les frictions ; il use aussi bien moins le temperament que celles-ci Voilà l'expérience. La raison de ces avantages du sublimé corrosif est expliquée par cette proposition ; savoir , que pour qu'un remede exerce la plus grande action sur les humeurs, il doit être miscible avecelles; c'est la prérogative du mercure uni avec un acide : aussi dix à douze grains de sublimé suffisent pour détruire le virus vénérien , & par une action qui n'incendie point, qui n'excite aucun fâcheux symptome ; en un mot par une action benigne: au lieu qu'il faut deux ou trois onces de mercure crud , par la voie des frictions , pour produire la même guérison , parce que le mercure en substance ne se mêlant avec les humeurs que par



une action mécanique , c'est à dire par le mouvement , il en faut une grande quantité , & cette quantité cause une grande altération dans le sang. Le sublimé est aujourd'hui généralement reçu en Angleterre.

Il est peut-être le meilleur moyen curatif pour les écrouelles ; c'est au moins celui qui m'a le mieux réussi. Extérieurement je l'emploie aussi pour laver la partie ulcérée dans ce cas , & je fais appliquer seulement une feuille de plantain. Par cette méthode j'évite les cicatrices difformes qui proviennent si ordinairement du pansément vulgaire.

Au reste , puisque le mercure uni avec un acide est si efficace dans les écrouelles , tandis que le mercure crud ou administré en friction leur est contraire , c'est une autre preuve que le mercure par son union avec un acide , agit aussi plus puissamment & plus paisiblement sur le virus vénérien , & cela par la raison exposée ; savoir , par sa miscibilité avec nos humeurs. Une autre induction à tirer de l'efficacité de ce remède dans ces deux maladies , c'est qu'elles ne sont



pas d'une nature aussi différentes qu'on le pense. Elles conviennent entr'elles d'ailleurs , & par le siege qu'elles choisissent , & par bien des symptomes essentiels , &c. Et puisque les écrouelles sont un effet des causes physiques en Europe , la grosse vérole doit être aussi un effet des causes physiques , lorsqu'elles étoient au degré nécessaire pour la produire. C'est un autre argument à ajouter aux deux que j'ai apportés dans mon Histoire de l'Elephantiasis pour prouver que cette maladie a été engendrée en Europe avant la découverte du nouveau continent.

J'ai l'honneur d'être ,

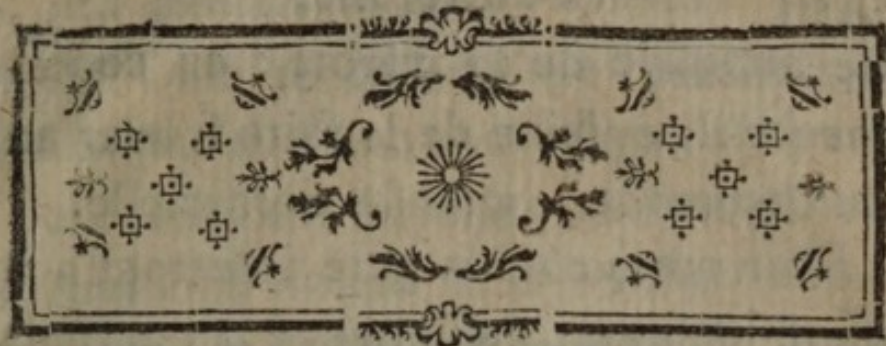
MONSIEUR ,

Votre , très-humble  
& très-obéissant  
serviteur ,

RAYMOND.

8 Juin 1769.





# EXTRAIT

## D'UNE CONSULTATION

*Faite par ordre de M. le Lieutenant Général de Police, au sujet d'un Enfant mort de Maladie prétendue Vénérienne.*

**D**A P R É S le rapport fait par le Chirurgien de \*\*\*, l'enfant de D\*\*\*, confié à la veuve T\*\*\*, Nourrice, est mort de la maladie vénérienne qu'il a communiqué à cette même veuve, & qui ne s'est déclarée chez cette femme que trois semaines après le décès du Nourrison.

Un Médecin consulté, n'a pas cru l'état de l'enfant suffisamment constaté par le Chirurgien, mais la situation de la mere lui a fait penser qu'elle



été attaquée de la vérole : en conséquence il conseille de la faire frotter au plutôt avec la pommade mercurielle.

D'un autre côté le pere interrogé , a assuré qu'ayant été attaqué il y a vingt ans d'une chaude-pisse benigne , de laquelle il fut bien guéri , & s'étant marié deux fois dans cet intervalle , il avoit eu de sa premiere femme deux enfans très-sains , encore en vie & se portant bien ; & de la seconde trois autres enfans , dont le premier qui étoit chez lui se portoit bien aussi ; que le second , en nourrice , jouissoit d'une santé faite ; que le troisieme , lorsqu'il le confia à la Nourrice , n'avoit aucun signe de la maladie , dont on l'accuse aujourd'hui ; qu'enfin la conduite de ses deux épouses a toujours été des plus régulières.

Sur cet exposé , il paroît impossible que l'enfant soit mort de maladie vénérienne. Ces apparences se réalisent lorsqu'on examine avec soin le rapport du Chirurgien & la consultation du Médecin à laquelle ce rapport a donné lieu.

En effet , le Chirurgien dit qu'après



avoir visité le cadavre de l'enfant, il remarqua que tout son visage, & particulièrement la bouche, étoient pleins de boutons violets & de taches ulcérées; que le bas-ventre boursoufflé étoit d'ailleurs en bon état; qu'enfin les bourses, la verge & les cuisses paroissent en partie gangrénées. Cette visite fut faite le 2 Juin 1768, sept heures après la mort de l'enfant, qui ne pouvoit être malade au plus que depuis quinze jours, puisqu'un Inspecteur l'avoit trouvé alors aussi bien portant qu'il étoit possible pour un enfant de son âge: c'est-à-dire, que contre toute apparence, dans quinze jours seulement, cet enfant auroit éprouvé les symptômes les plus violens d'un mal, qui jusquelà ne s'étoit annoncé d'aucune manière; conséquence absurde qui, cependant, découle nécessairement de ces principes.

Les accidens du visage paroissent plutôt être une de ces éruptions bouton-neuses fébriles, auxquelles les Nourrissons sont assez sujets lorsqu'ils prennent une mauvaise nourriture, qu'on



les gorge de bouillie , & sur tout dans les violentes maladies , telles que celle qui , dans quinze jours , a emporté celui dont il s'agit.

La gangrene des parties , des fesses , & des lombes n'est pas plus décisive. Ce n'est point par de pareils signes que la vérole a coutume de se manifester , ni dans les enfans , ni chez les adultes. Il faut plutôt l'attribuer à la malpropreté du maillot , très - commune dans les campagnes : le séjour des excréments & des urines , la chaleur même des parties emmaillottées excite dans les enfans , des rougeurs érethipélateuses & des écorchures auxquelles il ne faut pas sept heures de mort pour prendre un aspect gangréneux. Aussi le Medecin-Consultant n'a-t-il pas cru devoir fonder son opinion sur ce rapport.

Le seul état de la Nourrissse l'a décidé. Il est dit que le jour de la mort de l'enfant , les mamelles de la Nourrice étoient très-saines & pleines de lait de bonne qualité. Ce ne fut qu'au bout d'environ trois semaines que cette femme se plaignit d'avoir un ulcere près du  
mamelon



mamellon gauche. Alors le Chirurgien ayant donné des remèdes antivénériens, de son aveu, loin d'avoir du succès, le visage, les bras & les jambes, se couvrirent de boutons, les extrémités devinrent douloureuses, la malade eut de la peine à avaler; il survint des boutons dans sa gorge, & les amygdales parurent ulcérées. Comment après cela accuser cette maladie d'être vénérienne? Si l'enfant avoit été infecté aussi fortement, aussi subitement de ce mal, si l'affection qui occupoit toute la bouche d'une manière si particulière eût été vérolique, croit-on que trois semaines après la mort seulement, le sein auroit été infecté par un seul ulcère à côté du mamellon gauche? & n'est-il pas plus raisonnable de penser que le mamellon lui-même, cette partie si délicate, si susceptible d'irritation, dans l'une & dans l'autre mamelle, se seroit couvert de petits chancres vénériens, comme la chose arrive pour l'ordinaire? D'ailleurs les autres accidens loin de se manifester, auroient d'autant plus été éloignés de paroître, qu'ils font moins l'effet d'une



vérole récente, telle que celle qu'on suppose dans la Nourrice, que la suite d'une vérole confirmée, & que la cause qui devoit les produire étoit combattue au moment même où elle donnoit les premiers signes de son existence. A cela si l'on ajoute qu'il n'est rien de si trompeur que l'exulcération apparente des amygdales, que les personnes les plus expérimentées s'y méprennent quelquefois; qu'enfin tous ces symptômes ne sont point tellement essentiels à la vérole, qu'ils ne puissent être produits par d'autres causes, ou par la salivation excitée par le vif-argent imprudemment administré, il sera démontré que cette maladie n'est point vénérienne, &c.

GARDANE.

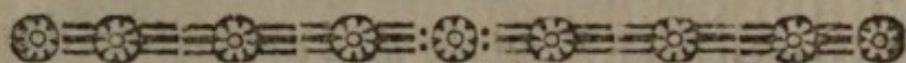
FIN.





# TABLE GENERALE

DES MATIERES.



## CHAPITRE PREMIER.

**D**ÉFINITION de la Vérole. Si-  
gnes qui la font reconnoître.

page 1

§. I.

Diagnostic tiré de l'état des Parties Géni-  
tales. 2

§. II.

Diagnostic tiré de l'état de l'Anus. 4

§. III.

Diagnostic tiré de l'état de la Tête. 6

§. IV.

Diagnostic tiré de l'état du Sein. 9

§. V.

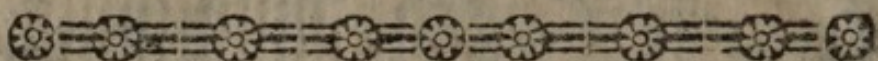
Diagnostic tiré des Os. Ibid.

§. VI.

Diagnostic tiré de l'état de la Peau. 11

F f ij





## CHAPITRE II.

*D*E l'origine du mal Vénérien.

14

## §. I.

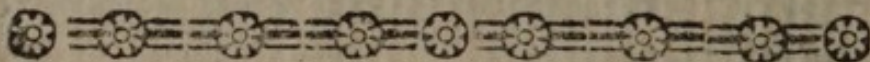
Incertitude de l'époque de l'apparition du  
Mal Vénérien. Ibid.

## §. II.

Preuves de l'ancienneté du Mal Véné-  
rien. 21

## §. III.

Nouvelles preuves de l'ancienneté du Mal  
Vénérien. 28



## CHAPITRE III.

*D*U Traitement de la Vérole  
en général, & particulièrement  
ment des Sudorifiques. 46

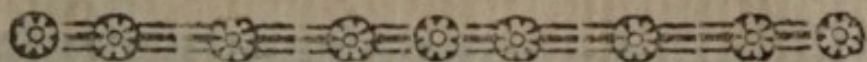
## §. I.

Les accidens causés par le Mercure ont  
fait recourir aux Sudorifiques. Maniere  
d'administrer ce secours. 47



## §. II.

*Inutilité des Sudorifiques , même contre  
les autres Maladies.* 51

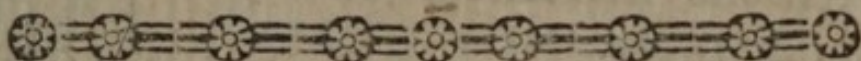


## C H A P I T R E IV.

*Du Mercure , de ses prépara-  
tions , & de leur usage.* 57

## §. I.

*Fausses appréhensions sur l'usage du Mer-  
cure.* 58



## C H A P I T R E V.

*Du Traitement par Friction.* 64

## §. I.

*Traitement par Salivation.* 65

## §. II.

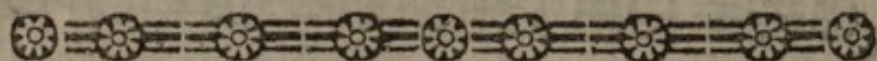
*Traitement par Extinction.* 67

## §. III.

*Inconvéniens du Traitement par Fric-  
tions dans l'une & dans l'autre Mé-  
thode.* 72



*Inconvéniens particuliers au Traitement  
par Extinction.* 77



## C H A P I T R E VI.

*D*E S Fumigations. 84

## §. I.

*Premiere Méthode d'administrer les Fu-  
migations.* 85

## §. II.

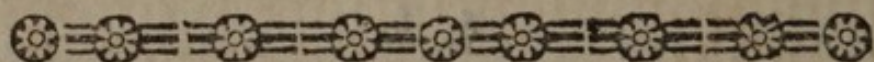
*Nouvelle Méthode d'administrer les Fu-  
migations.* 86

## §. III.

*Avantages & inconvéniens des Fumi-  
gations.* 89

## §. IV.

*Traitement par Lotions.* 92



## C H A P I T R E VII.

*D*U Traitement par Digestion  
*en général, & particulièrement  
du Traitement sous forme seche.*



§. I.

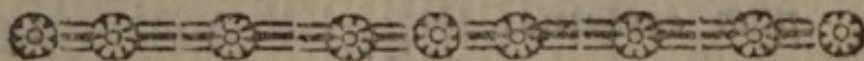
*Des différentes préparations mercurielles employées principalement sous forme seche.* Ibid.

§. II.

*Avantage du Traitement intérieur sur les Frictions.* 98

§. III.

*L'efficacité du Mercure dépend de sa solubilité. Progression des différens sels à raison de cette solubilité.* 100

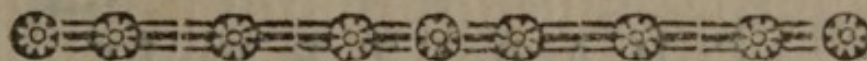


C H A P I T R E V I I I .

*Du Mercure administré sous forme humide, ou du Mercure en liqueur.* 107

§. I.

*Sels mercuriels employés sous forme humide.* Ibid.



C H A P I T R E I X .

*Du Mercure sublimé corrosif.* 101

§. I.

*Histoire abrégée du Sublimé corrosif.* Ibid.



## §. II.

*Maniere d'administrer le Mercure sublimé.* 118

## §. III.

*Avantages & Inconvéniens résultans de cette Méthode.* 129

## §. IV.

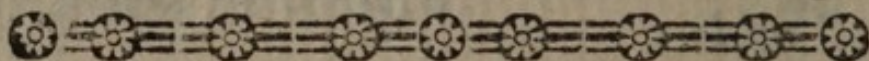
*Nouveaux avantages du Mercure sublimé. Son efficacité dans d'autres Maladies. Moyens de la rendre de plus en plus certaine.* 148

## §. V.

*Traitement des Enfans à la mamelle.* 151

## §. VI.

*Efficacité du Sublimé contre les Véroles palliées. Phthisies véroliques. Pédérastes promptement guéris par l'usage de ce sel.* 155



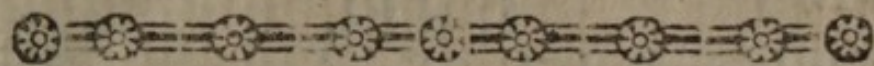
## C H A P I T R E IX.

*D U Traitement par lavemens.* 157

## §. I.

*Avantages & inconveniens de cette Méthode.* 158





## CHAPITRE X.

*D*U Traitement Mixte. 161

§. I.

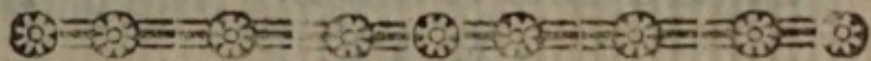
Maniere d'administrer le Traitement  
Mixte. Ibid.

§. II.

Supériorité du Traitement Mixte, sur  
les autres. Précautions qui doivent en  
assurer le succès. 166

Observations qui confirment ce  
qu'on a avancé dans les Chapi-  
tres précédens. 171

Corollaires déduits de ces Observa-  
tions. 190



## CHAPITRE XI.

*D*E la nature du Virus Véné-  
rien. 201

§. I.

Sentimens des Auteurs sur la nature du  
Virus Vénérien. 202

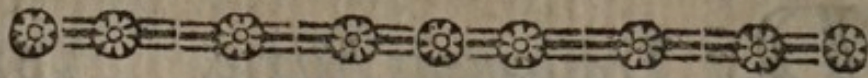
§. II.

Incertitude sur la nature du Virus Véné-  
rien, & sur la maniere d'agir du mer-  
cure. 206



*De la cause de la salivation.*

209



## C H A P I T R E X I I .

*Du Traitement des Symptomes  
vénéériens.* 215

## §. I.

*Des Poireaux , des Fics , des Verrues ,  
des Condylomes , &c.* 216

## §. II.

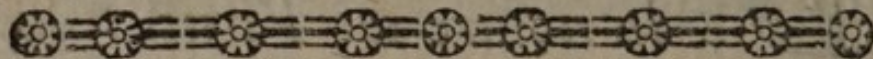
*Des Poulains ou Bubons vénérien.* 218

## §. III.

*Des Chancrez , des Rhagades , & des  
autres Ulceres vénériens.* 223

## §. IV.

*Accident particulier aux Femmes.* 225



## C H A P I T R E X I I I .

*DE la Gonorrhée.* 228

## §. I.

*Commencement de la Gonorrhée. Ses pro-  
grès. Accidens qui la compliquent.*

229



## §. II

*Ecoulement simple sans virulence. Fausse  
Gonorrhée. Gonorrhée virulente.* 232

## §. III.

*Siege de la Gonorrhée virulente.* 235

## §. IV.

*Traitement de la Gonorrhée. Périodes de  
cette Maladie.* 244

## §. V.

*Raisons qui indiquent l'usage du Mercure  
contre la Gonorrhée virulente.* 249

## §. VI,

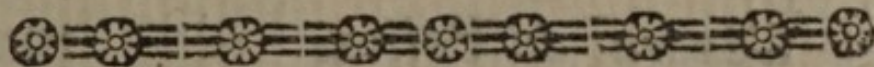
*Du Phimosiſ, du Paraphimosiſ, de la  
Castration.* 260

## §. VII.

*Carnofiſités de l'Urethre à la ſuite de la  
Gonorrhée. Moyens d'y remédier.* 264

## §. VIII.

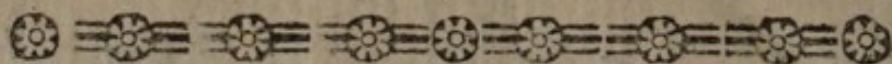
*De la Gonorrhée dans les perſonnes du  
ſexe.* 267



## CHAPITRE XIV.

*Du Syrop Mercuriel.* 271





## C H A P I T R E X V.

*D*u Mercure gommeux. 277

*Administration publique & gratuite de Remedes Antivénériennes.* 287

*Formules des Compositions Antivénériennes qui entrent dans le Traitement populaire.* 296

*Diverses Lettres écrites à l'Auteur sur les Maladies Vénériennes.* 313

*Extrait d'une Consultation faite par ordre de M. le Lieutenant-Général de Police.* 333

*Fin de la Table des Matieres.*



---

## APPROBATION.

**J'**AI lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, un Manuscrit qui a pour titre : *Recherches pratiques sur les différentes manieres de traiter les Maladies Vénériennes*, par M. GARDANE, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, &c. Je l'approuve pour être imprimé. A Paris, ce 14 Août 1769.  
Signé, MALOUIN.

---

## PRIVILEGE DU ROI.

**L**OUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand'Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT: Notre amé PIERRE-FRANÇOIS DIDOT, jeune, Libraire, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage intitulé: *Recheches pratiques sur les différentes manieres de traiter les Maladies Véné-*



fiennes, par M. GARDANE, Docteur en Médecine, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de privilege pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage, autant de fois que bon lui semblera, de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le temps de six années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. FAISONS défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres Personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance: comme aussi d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun Extrait sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amande contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts; A LA CHARGE que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans



trois mois de la date d'icelles ; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en beau papier & beaux caractères, conformément aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du dix Avril mil sept cent vingt cinq, à peine de déchéance du présent Privilege; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier Garde des Sceaux de France, le Sieur DE MAUPEAU; qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle dudit Sieur DE MAUPEAU, le tout à peine de nullité des Présentes : DU CONTENU desquelles VOUS MANDONS & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayant causes pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour dûment signifiée; & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers, Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. COMMANDONS au premier notre Huissier, ou Sergent sur ce requis, de faire pour



Exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: Car tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris, le Mercredi treizieme jour du mois de Décembre l'an mil sept cent soixante-neuf, & de notre Règne le cinquante - cinquieme. Par le Roi en son Conseil.

Signé, LE BEGUE.

*Registré sur le Registre XVIII. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris N<sup>o</sup>. 361, Fol. 84, conformément au Reglement de 1723. A Paris, ce 22 Décembre 1769.*

Signé, BRIASSON. Syndic.

---

De l'Imprimerie de P. ALEX. LE PRIEUR, Imprimeur du Roi.















